



COMMUNE D'ALLÈGRE

Département de la Haute-Loire

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Diagnostic
Décembre 2018



Chargés d'étude

Raphaneau-Fonseca, Etudes patrimoniales

35 Boulevard Gambetta
07200 Aubenas
04 75 35 32 20 - 06 50 68 34 01
sarah.fonseca-archi@orange.fr

Cyril GINS, paysagiste DPLG

La Croix de Parens
30500 COURRY
tél: 04 66 83 56 03 - 06 71 52 88 78
cyril.gins@orange.fr

Philippe Lointier, Architecte DPLG

Le Rédanès
30450 Génolhac
04 66 61 13 62 - 06 87 14 95 08
philippe.lointier@orange.fr

Fèbus éco-habitat, études thermiques

323 chemin Larroque
64300 ORTHEZ
05 59 69 43 81 - 06 08 07 49 72
contact1@ecohab.fr

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| I- introduction | 4 |
| 1.1 Avant-propos | 5 |
| 1.2 Présentation de la commune | 5 |
| 1.3 État des protections patrimoniales actuelles | 6 |
| 1.4 Le patrimoine archéologique recensé sur la commune | 10 |
| 1.5 L'AVAP actuelle et les objectifs de la révision | 11 |
| II- repères historiques | 13 |
| 2.1 Les premiers peuplements | 14 |
| 2.2 L'époque gallo-romaine | 14 |
| 2.4 Le Moyen Âge | 15 |
| 2.5 La Guerre de Cent Ans | 15 |
| 2.6 La Renaissance | 18 |
| 2.7 L'époque Moderne | 19 |
| 2.8 L'époque contemporaine | 20 |
| III- Géomorphologie et structure paysagère | 22 |
| 3.1 Les ondulations du relief d'Allègre | 23 |
| 3.2 Les données géomorphologiques | 25 |
| 3.3 Les grands terroirs agricole d'Allègre | 26 |
| 3.4 L'arbre d'alignement, de haie ou isolé: un motif paysager omniprésent | 28 |
| 3.6 Le site d'implantation du bourg | 30 |
| 3.7 L'inscription dans le paysage et la morphologie des hameaux | 34 |
| 3.8 Les perceptions du paysage | 40 |
| 3.9 dynamiques en cours : la fermeture des paysages | 45 |
| IV- Le patrimoine urbain et architectural | 46 |
| 4.1 L'histoire et les logiques d'insertion dans le site | 47 |
| 4.2 La morphologie urbaine du bourg | 50 |
| 4.3 La configuration des espaces urbains | 56 |
| 4.4 Le patrimoine architectural monumental | 61 |
| 4.5 L'immeuble de ville | 65 |
| 4.6 Les maisons rurales des villages | 80 |
| 4.7 Les bâtiments publics | 86 |
| V- Aspects environnementaux | 87 |
| 5.1 AMBIANCES CLIMATIQUES | 88 |
| 5.2 FORMES URBAINES ET ARCHITECTURALES | 89 |
| 5.3 POTENTIALITE D'EXPLOITATION DES ENERGIES RENOUVELABLES | 93 |
| Annexes | 96 |

I- INTRODUCTION



1.1 Avant-propos

Le diagnostic figurant en annexe du rapport de présentation, dresse un état des lieux de la commune. Il répertorie l'ensemble des protections existantes au titre des monuments historiques et des règles d'urbanisme.

Ce document s'appuie en grande partie sur le diagnostic réalisé par Jacques Garnier lors de l'AVAP approuvée en 2013 et complété au cours de l'étude pour la révision. Il répertorie l'ensemble des éléments architecturaux, urbains et paysagers d'intérêt patrimonial, puis détermine les enjeux de protection et de mise en valeur sous le double aspect patrimonial et environnemental. Le diagnostic permet ainsi d'orienter le résultat de l'étude vers des objectifs à atteindre en matière de protection et de mise en valeur, tout en prenant en compte les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

1.2 Présentation de la commune

Le bourg d'Allègre, ancien chef-lieu de canton, compte 971 habitants. Il appartient à la grande Région Auvergne-Rhône-Alpes, il présente une situation géographique particulière :

- à la limite du Velay au sud et de l'Auvergne au nord-ouest
- à la limite des terres granitiques au nord et volcaniques vers le sud
- à la limite des espaces très boisés au nord nord-ouest et des terres cultivées vers le sud

Le bourg d'Allègre étagé ses maisons aux toits rouges telle une coulée de lave sur les pentes du mont Baury, ancien volcan égueulé, antérieur au mont Bar qui lui fait face. Le bas du bourg (quartier de la gare) se situe à 1000 m d'altitude tandis que le haut (quartier du château) culmine à 1090 m.

Allègre se situe entre La Chaise-Dieu à 15 km au nord et Le Puy-en-Velay à 20 km au sud, à égale distance de Saint-Etienne et Clermont-Ferrand (80 km soit 1h15).

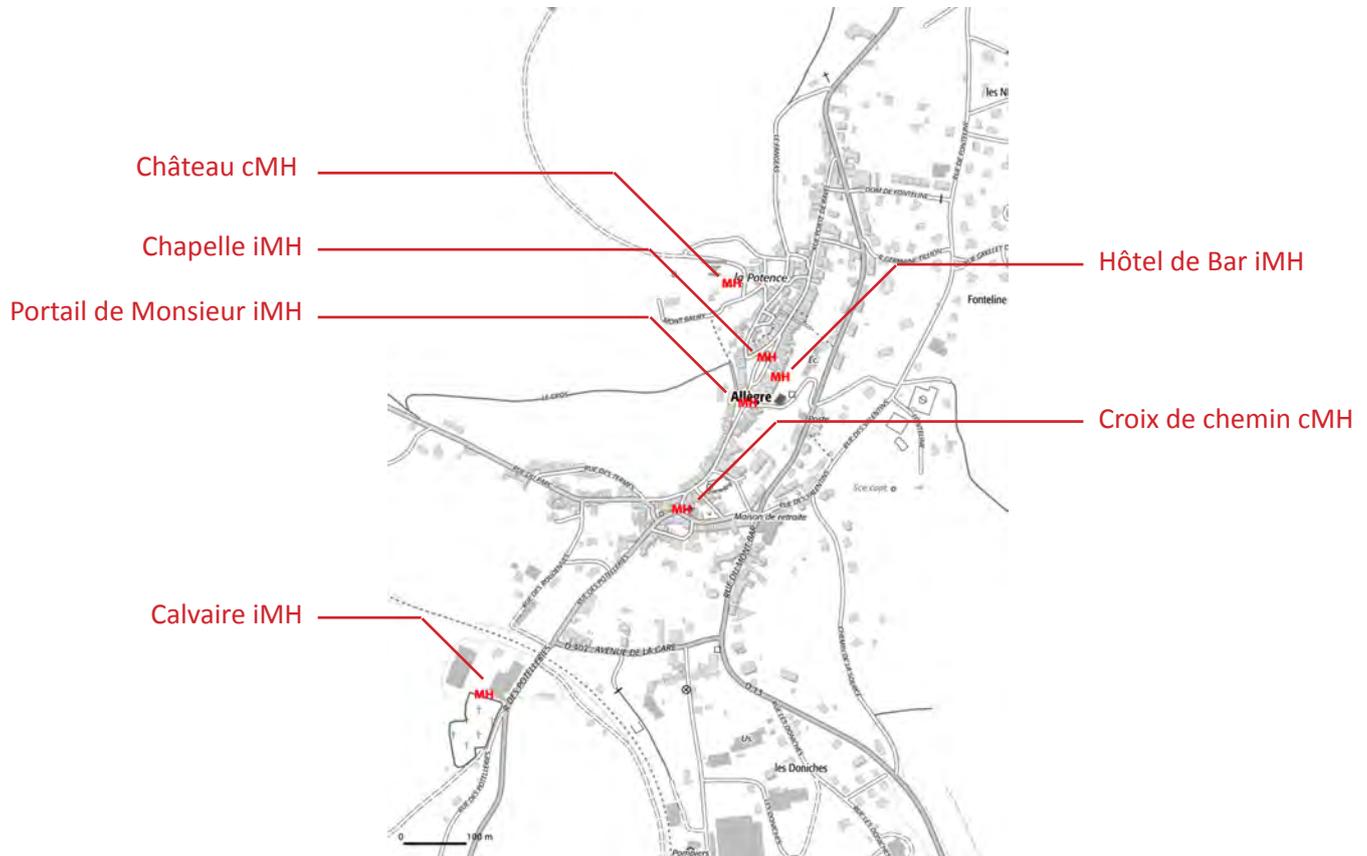
Allègre appartient au canton du haut Velay granitique et à la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. La commune fait également partie du Pays du Velay et adhère au Parc naturel Régional du Livradois-Forez depuis sa création ainsi qu'à l'atelier d'urbanisme du Parc depuis trois ans.



1.3 État des protections patrimoniales actuelles

L'AVAP approuvée le 03 mai 2013 a été réalisée par Jacques Garnier architecte urbaniste, elle a succédé à la ZPPAUP mise en place en avril 2000.

Six édifices sont inscrits ou classés parmi les Monuments Historiques :



édifice : Croix de chemin

adresse : Croisement des routes de Fix-Saint-Geney et de Paulhaguet à Allègre

dénomination : croix de chemin

époque de construction : premier quart du XVI^e siècle

historique : Croix se trouvant autrefois dans le cimetière qui entourait l'église paroissiale avant sa désaffectation. Hauteur de trois mètres. Fût et bras cylindriques. Représentation du Christ sur une face et d'une couronne sur l'autre. La base polygonale est décorée d'écussons sculptés sur chacune des faces, et porte des inscriptions gothiques.

propriété : propriété de la commune

protection : classement parmi les Monuments Historiques par arrêté du 5 août 1932

référence MH PA00092572

Note : En fait, il ne s'agit pas initialement d'une croix de chemin, mais s'apparente plus aux croix de rogations ou aux croix de cimetière. Toutefois, Félix et Emmanuel Grellet de La Deyte ne l'indiquent pas comme croix de l'ancien cimetière. Localement cette croix sur un fût contemporain est souvent dénommée « croix de la fontaine d'Armand ». Toutefois, seul son socle est d'une époque et d'une facture compatibles avec les Armand d'Allègre dont le dernier est mort en août 1361 (source : Association des Amis d'Allègre).



édifice : Hôtel de Bar

adresse : 12 place du Marchédial à Allègre, (cad. B 2175)

dénomination : hôtel

époque de construction : XV^e siècle avec détail du XVII^e siècle

historique : Cet édifice fait partie d'un ensemble de six hôtels particuliers construits sur l'enceinte de la ville. Cette première enceinte était défendue par onze tours reliées par des courtines. En 1435, le seigneur d'Allègre concéda à huit familles nobles le droit de bâtir leurs hôtels afin d'être protégés en cas de siège. L'hôtel de Bar fut construit sur la partie Est des fortifications par Lancelot de Bar, capitaine du château d'Allègre de 1418 à 1422. Au XVII^e siècle, l'hôtel fut vendu et le propriétaire y fit exécuter d'importants remaniements (construction d'un corps de logis rectangulaire à côté de la tour d'escalier). L'hôtel est constitué d'un corps de bâtiment allongé, flanqué au centre de sa façade nord sur cour par une tourelle d'escalier. Il est prolongé au nord par un autre bâtiment n'ayant qu'une façade sur jardin. Les jardins sont accessibles par l'intermédiaire de terrasses. A l'extérieur, la tourelle d'escalier est dotée d'ouvertures à encadrement mouluré du XV^e ou XVI^e siècle. Les autres façades sont percées de baies ouvertes au XVII^e. A l'intérieur, chaque étage est compartimenté en pièces disposées en enfilade et doté de petites pièces de service (alcôve, souillards). Au rez-de-chaussée, l'ancienne cuisine était chauffée par une cheminée monumentale dont ne subsistent que les piédroits ornés de colonnettes à base prismatique. Le manteau, scié, a été remplacé par une poutre en bois. Les chambres ont été dotées au XIX^e siècle de boiseries et d'alcôves, ainsi que de cheminées en bois peintes en faux marbre.

décor : menuiserie, peinture

propriété : propriété d'une personne privée

protection : éléments protégés MH, tourelle, inscrit parmi les Monuments Historiques par arrêté du 15 septembre 1993

référence MH PA00125278



édifice : Portail de Monsieur

localisation : rue Porte de Monsieur, Allègre

époque de construction : seconde moitié XIV^e siècle, années 1370 - 1400

historique : ancienne porte d'entrée fortifiée de la première enceinte du château d'Allègre. Porte flanquée de deux tours. Porte ogivale surmontée de mâchicoulis et, au XIX^e siècle, de l'horloge publique.

propriété : propriété de la commune

protection : édifice inscrit parmi les Monuments Historiques par arrêté du 7 janvier 1926

référence MH PA00092573

Note : Cette porte sud de l'enceinte extérieure semble, d'après Félix et Emmanuel Grellet de La Deyte avoir d'abord été appelé « Portail neuf ». L'horloge date de 1816. (source : Association des Amis d'Allègre)



édifice / site : Ruines du château et terrain qui entoure ces ruines

localisation : Allègre (cad. A 2 en 1824 528 en 2017)

dénomination : château

époque de construction : XIV^e – XV^e siècles

historique : Les ruines se limitent aux deux angles en forme de tour de l'ancien donjon entre lesquels subsistent les mâchicoulis du chemin de ronde, et la base d'une tour d'angle de l'enceinte. Siège de la seconde baronnie d'Auvergne, le château fut construit vers la fin du XIV^e siècle sur un plan comportant trois enceintes fortifiées. L'édifice a soutenu plusieurs sièges pendant la guerre de Cent ans et contre la Ligue en 1593. Il a été incendié le 15 novembre 1698. Propriété communale après la Révolution, il a servi de carrière de matériaux de construction.

état : vestiges

propriété : propriété de la commune

protection : Château (ruines) et terrain qui entoure ces ruines : classement parmi les Monuments Historiques par arrêté du 11 décembre 1935, éléments protégés MH donjon

référence MH PA00092571



édifice : Chapelle des Pénitents

localisation : place du Marchédial, Allègre (cad. B 557)

dénomination : chapelle

époque de construction : première moitié XVI^e siècle et XVII^e siècle

historique : En 1547, Jean de Mozac, prieur de Crevon (diocèse d'Evreux) fait don à sa ville natale, Allègre, de trois statues dont l'une de Notre-Dame de Pitié. Antoine de Mozac, son frère, riche bourgeois de la ville, fait élever un oratoire pour les recevoir. Cet édifice constitue le chœur de la chapelle actuelle. L'oratoire devient un lieu de pèlerinage fréquenté. En 1650, une nef surmontée d'un campanile à deux cloches est ajoutée à l'oratoire. De 1651 à 1901, la confrérie des Pénitents Blancs s'y installe. En 1914, réfection de la toiture et de la décoration intérieure. L'édifice présente un plan rectangulaire, avec chœur à pans coupés et cul-de-four absidial dans lequel est percée une niche abritant la Vierge de Pitié du XVI^e siècle. Au nord, une porte destinée à la marquise de Flaghac, a été partiellement murée pour y loger deux tombes. Une litre funèbre illustrée de seize écus court à mi-hauteur sur toute la paroi intérieure.

propriété : propriété de la commune

protection : inscription parmi les Monuments Historiques par arrêté du 30 janvier 1986 ; éléments protégés MH élévation ; toiture ; décor intérieur

référence MH PA00092570



Note : Localement, le nom d'usage est « Chapelle Notre-Dame de l'Oratoire », plus légitime car faisant référence à l'oratoire qui précéda la chapelle au même emplacement. Le témoignage de Dom Jacques Branche est clair et sa description précise. La chapelle a été peu utilisée par les pénitents durant la période de 1651 à 1901 et les enseignes visibles à la tribune ne sont que très partiellement des « instruments de la Passion ». Par ailleurs des sources anciennes rapportées par Félix et Emmanuel Grellet de La Deyte précisent bien quatre statues de 1547. La niche où se situait la Piéta a été murée au XX^e siècle. (source : Association des Amis d'Allègre)

édifice : Calvaire à trois croix

localisation : Allègre

adresse : cimetière communal, rue des Potelleries

dénomination : calvaire monumental

époque de construction : XIII^e siècle

année : 1278

historique : Calvaire composé de trois croix distinctes. La croix centrale présente un Christ d'exécution grossière, avec un linceul à petits plis réguliers et symétriques. A ses pieds, une tête de mort avec ossements croisés. Sur sa face postérieure est un cœur percé d'une croix et entouré d'une couronne d'épines. Les croisillons sont cylindriques. Le fût est de section hexagonale. Le socle en pyramide tronquée, avec angles abattus porte des armoiries effacées sur deux faces. La croix se trouvant à gauche du Christ présente un fût identique à la première. S'y distinguent des cordes entrecroisées, et une date effacée à la base (sans doute 1278). La croix de droite est neuve et présente les mêmes fût et socle que la première.

décor : sculpture

propriété : propriété de la commune

protection : 1930/06/11 - inscription parmi les Monuments Historiques par arrêté du 11 juin 1930

référence MH PA00092569

Note : Ce calvaire a été élevé ou déplacé sur le front de taille qui subsiste de la carrière qui se trouvait en bas d'Allègre et où le cimetière a été déplacé au début du XIX^e siècle sur décision du conseil municipal. Les descriptions des socles, fûts et croisillons varient considérablement d'un auteur à un autre. Elles doivent être prises avec prudence et impérativement vérifiées sur place. Les trois croisillons, dont deux seulement portent un Christ, sont de factures différentes. De même les socles. Le calvaire fait face au nord et n'est orienté ni vers le château, ni vers l'église et l'ancien cimetière. Il semble posé comme le permettait le front de taille. (source : Association des Amis d'Allègre)



1.4 Le patrimoine archéologique recensé sur la commune

La liste des entités archéologiques du Service Régional de l'Archéologie révèle plusieurs sites d'occupation sur le territoire communal, et ce dès le néolithique. L'époque gallo-romaine est elle aussi, largement représentée.

Cette commune n'est pas concernée par des zones de présomption de prescriptions archéologiques.

Les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) font état de 11 sites archéologiques sur la commune d'Allègre :

| Nom du site | Numéro de l'EA | X centroïde | Y centroïde | Début d'attribution chronologique | Fin d'attribution chronologique | Vestiges | Liste de mobilier |
|---|----------------|-------------|-------------|-----------------------------------|---------------------------------|---|--|
| Le Bois de Bar Lieu-dit Le Lac | 43 003 0001 | 709092 | 2022773 | Haut-Empire | Bas-Empire | Dépôt monétaire | Récipient, monnaie d'or, bracelet, collier, lingot |
| Potence d'Allègre | 43 0030002 | 708013 | 2023291 | Bas Moyen Age | Epoque moderne | Chapelle, château fort, courtine, tour | |
| Lieu-dit le Garay des Astiers | 43 003 0003 | 707021 | 2022971 | Gallo-romain | Gallo-romain | mur grand appareil, mur petit appareil | Monnaie, tuile, céramique, meule |
| Lieu-dit Mont Bar | 43 003 0004 | 709320 | 2022675 | Néolithique | Age du fer | | Céramique |
| Mont-Baury Nord | 43 003 0006 | 707820 | 2023852 | Moyen Age | Moyen Age | 1 motte castrale | |
| Eglise Saint Martin | 43 003 0007 | 708008 | 2022966 | Moyen Age classique | Epoque contemporaine | Cimetière, église | |
| Rempart du Bourg | 43 003 0008 | 708140 | 2023221 | Moyen Age classique | Bas Moyen Age | Enceinte urbaine, rempart, 1 tour, 2 portes | |
| Chapelle Notre Dame de l'Oratoire, Chapelle des Pénitents | 43 003 0009 | 708071 | 2023166 | Epoque moderne | Epoque contemporaine | Chapelle, oratoire | |
| Lieu-dit le Chier | 43 003 0010 | 708973 | 2024039 | Bas Moyen Age | Bas Moyen Age | Maison forte | |
| Ancienne église de Châteauneuf | 43 003 0011 | 708072 | 2021722 | Moyen Age classique | Epoque moderne | Cimetière, église | |
| Ringue | 43 003 0012 | 707072 | 2021846 | Age du bronze | Age du fer | 1 tumulus ? | |

1.5 L'AVAP actuelle et les objectifs de la révision

Analyse critique de l'AVAP existante

Le diagnostic de l'AVAP d'Allègre ne concerne que le bourg, bien que les secteurs de l'AVAP s'étendent au-delà, sans que leurs délimitations ne soient explicitées ou justifiées dans le rapport de présentation et le diagnostic. Une vision plus globale du territoire est ainsi partiellement absente. D'une manière générale l'actuelle AVAP a peu hiérarchisé les enjeux de protections à partir des caractéristiques du bâti existant et de la morphologie des différents quartiers qui sont inclus dans l'aire.

L'étude est à compléter pour déterminer à l'échelle du territoire communal quels sont les enjeux de protection en fonction du caractère des paysages, des quartiers bâtis et de la construction qui les compose. Il s'agit de mettre en perspective, à partir de son histoire, le patrimoine identitaire d'Allègre dans un objectif de valorisation et d'évolution sans qu'il perde pour autant son authenticité et ses qualités. Quel devenir nous lui choisissons et quelles sont les règles qui composent sa mémoire et notre projet?

Concernant la structure et le contenu du règlement, bien que des zones distinctes soient identifiées, les règles principales sont applicables indifféremment aux trois zones urbanisées.

Si quelques variations sont introduites sur certains items (hauteurs des constructions, lucarnes, menuiseries, etc), elles ne permettent pas de s'adapter à des typologies urbaines et des enjeux patrimoniaux bien distincts.

Cela renvoie principalement à l'analyse du diagnostic insistant avant tout sur les systèmes linéaires. Le règlement vise ainsi à les préserver (zone 1), conforter (zone 2) ou créer (zone 3).

L'analyse complète de l'AVAP approuvée en 2013 est reportée en annexe.

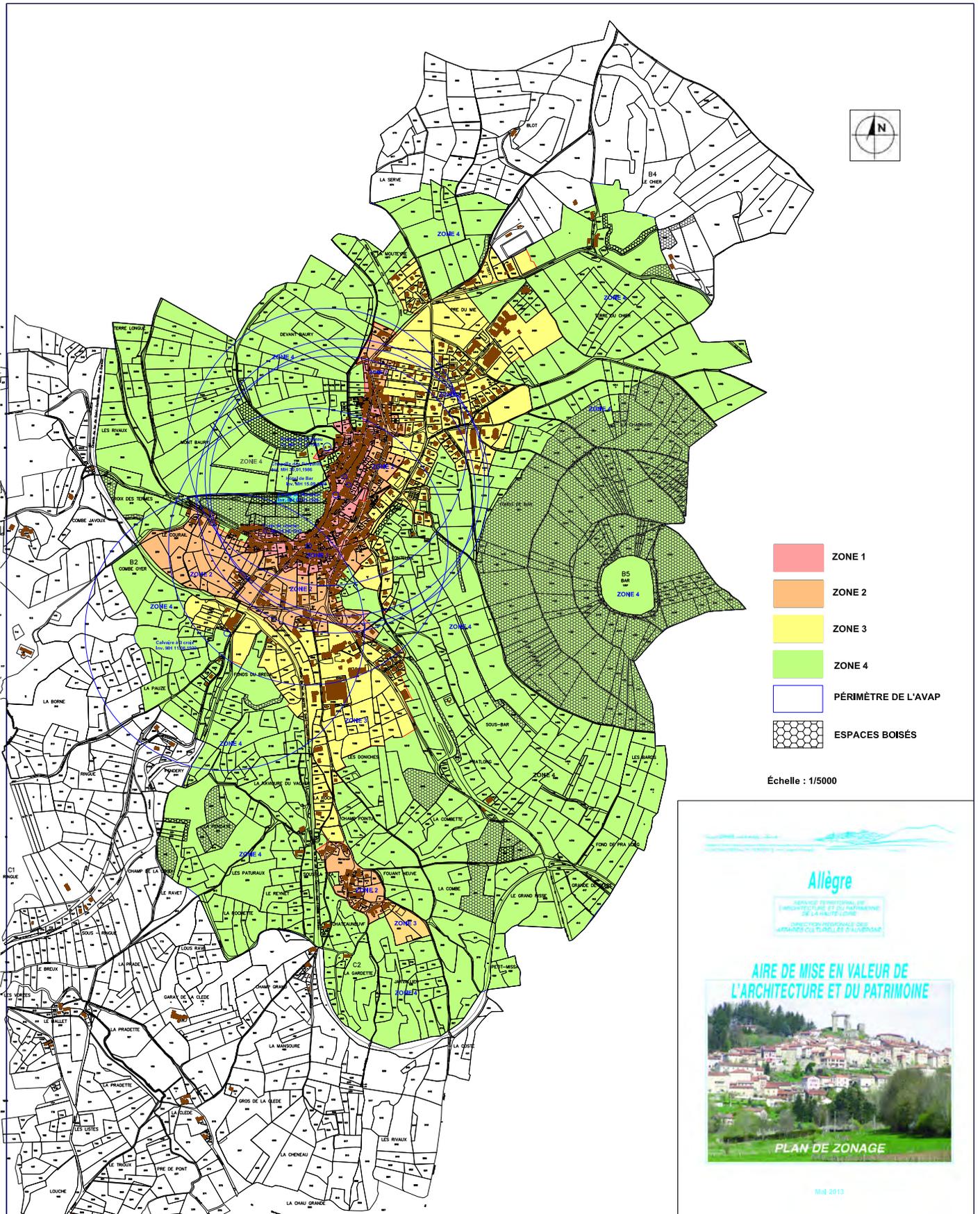
Les objectifs de la collectivité

La volonté de la commune est de réviser cette AVAP pour prendre en compte l'évolution du paysage et du patrimoine sur l'ensemble du territoire communal tout en intégrant les contraintes environnementales et de s'appuyer sur le « PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG D'ALLEGRE » qui, dans ses constats, attribue à l'AVAP actuelle un rôle pénalisant pour le dynamisme d'Allègre et qui conclue à la nécessaire révision de l'AVAP.

L'objectif de cette étude est de proposer un outil de gestion qui caractérise l'identité territoriale de la commune, en vue de la mise en valeur du bourg et des lieux emblématiques de la commune. Les entités paysagères participent fortement à l'identité de ce territoire.

Les conséquences de cette révision devront être de :

- Permettre une évolution maîtrisée du cadre bâti et paysager donnant envie de vivre dans le bourg d'Allègre, ce gain d'aménité pourrait passer par une dédensification du bâti et des démolitions ciblées.
- Permettre une meilleure compréhension et acceptation par la population des objectifs de l'AVAP et de son règlement



II- REPÈRES HISTORIQUES



2.1 Les premiers peuplements

Une étude communale de sensibilité archéologique a été réalisée en 1996 par le Service Régional d'Archéologie d'Auvergne. A l'aide d'une étude bibliographique, de l'analyse de la carte archéologique et sur la base d'une étude de la toponymie, elle a mis en évidence un certain nombre de sites d'occupation préhistorique et protohistorique (Le Breuil, Peyregrande, la Roche, le Cluzet...), bien qu'aucun vestige ne permette de confirmer ces hypothèses basées sur la toponymie. Les connaissances actuelles sur la préhistoire d'Allègre et sa région permettent cependant de confirmer que des groupes néolithiques du Chasséen sont arrivés en Velay du Sud par les vallées de la Loire et de l'Allier puis ont occupé les plateaux volcaniques fertiles, laissant dolmens, menhirs et roches à bassins. Ultérieurement, des peuples Celtes danubiens ont aussi essaimé en Auvergne, conférant aux Vellaves, peuplade Arverne, des origines Celte.

Le thalweg du ruisseau de Courtailloux ou de Fonteline, où se situent les étangs des Peschiers et de Pratlong (drainés depuis), entre les forêts du Mont Bar (tessons de céramique datés du Néolithique et de l'Âge du Fer découverts au sud du sommet), du Mont Bauray, les collines de Ringue, (tumulus daté des Âges du Bronze ou du Fer en sommet) et de Châteauneuf, semblent avoir été occupés par des peuplements Gaulois. La toponymie Fonteline peut indiquer un lieu de culte associé à Bélenos (divinité des sources, des sanctuaires prophétiques et de la médecine), dieu antique des Vénètes adopté par les Celtes. Une première voie gauloise nord-sud contournant depuis Barribas (pont) le Mont Bar par l'est, passe par Courbière pour se diriger vers Fix. Toutefois Allègre, semble ne pas entretenir de relation avec Ruessium (Saint Paulien), première capitale des Vellaves relativement proche, au sud est

2.2 L'époque gallo-romaine

Après la conquête romaine cette voie depuis Chomelix et Montredon est aménagée par Céaux vers Fix et Brioude, mais Allègre n'est pas raccordé à l'importante voie d'Aquitaine (dénommée voie Bolène au Moyen Âge) qui reliait Lyon, capitale des Gaules, à Bordeaux, en passant par Forum Segusiavorum (Feurs), Ruessio (Saint-Paulien), Segodunum (Rodez) et Aginum (Agen).

L'époque gallo-romaine voit l'implantation probable de quelques villæ aux Astiers (vestige de mur appareillé et découverte de monnaie, tuile, céramique, meule) à Sannac, Sassac, Chaduzias, Grazac et d'une petite cité gallo-romaine. Celle-ci se développe autour d'un castellum à Châteauneuf, « Castro nova », entre la fin du III^e siècle (270 ou 275) et la fin de l'empire, au début du Ve siècle, vers 407. À l'époque médiévale, le bourg de Châteauneuf possédait une église qui desservait aussi la paroisse de la Foraine d'Allègre, une maison d'assemblée et un château, « motte » fortifiée, détruit en 1163. Cette localité, dans lequel aucune trace des édifices médiévaux ne subsiste est important par la position qu'elle occupe au sommet d'une colline mais aussi par la proximité et la co-visibilité qui la lient à Allègre. On peut supposer avec la découverte d'un trésor monétaire important (monnaie d'or, bracelet, collier, lingot) dans l'ancien lac au sommet du Mont Bar devenu une tourbière suite à son drainage en 1821, que les quatre siècles de la Paix Romaine furent une période de développement économique faste pour la région d'Allègre.

2.3 Le Haut Moyen Âge

Durant le Haut Moyen Âge, deux sites castraux furent aménagés sur la crête en hémicycle du volcan de Baurie ou Bauray qui offrait une meilleure défense naturelle. A l'extrémité nord, se situait la motte de la « tour de Pouzols » qui fût rebâtie en pierres. L'extrémité sud était occupée par une seconde motte appartenant au seigneur d'Allègre (Alegrio), chevalier puis baron (premier degré de subdivision féodale des duchés et des comtés) connu sur ce lieu dès 1122.

En pied du versant sud-ouest du Mont Borie, un habitat se développe sur le site gallo-romain de Grazac pour constituer un village dès le Haut Moyen-Age. Sa présence est signalée dans diverses chartes sous le nom de Grazaco (946), de Graziacum (1090) puis Grasac (1142). L'habitat s'organise autour du point d'eau (la Grande Fontaine) qui surgit entre les coulées de lave et le socle granitique. L'église paroissiale, édifice roman, dont la dédicace est Saint Martin, date des premiers siècles. Elle est implantée à l'écart du village, sur un lieu plus élevé, le cimetière enveloppant l'église au sud et à l'ouest.

2.4 Le Moyen Âge

Les hameaux gallo-romains de Sannac (Sacconacuo, Sacconius, Sacnac 1263) et de Sassac (Sattiacum, Sattius 1223) sont encore confirmés dans plusieurs chartes. La participation probable d'Armand Ier à la seconde croisade contre les Albigeois au côté du roi de France, Louis VIII, amplifie l'emprise de la famille d'Alègre sur la région à partir de 1227. Progressivement les successeurs de cette famille, soit par absorption de fiefs de seigneurs locaux (de Bar, Guérin) affaiblis par les croisades d'Orient, soit par proximité du pouvoir royal (l'un fût conseiller de Louis IX, l'autre participant avec Philippe Le Bel à la guerre de Flandres), se rendent maîtres de ces terres auxquelles ils donnent leur nom. En 1321, Eustache d'Alègre, après un long procès, avec le sénéchal de Beaucaire, obtient que ses domaines soient détachés du Velay et joints à l'Auvergne, pour devenir ainsi la seconde baronnie auvergnate par son importance.

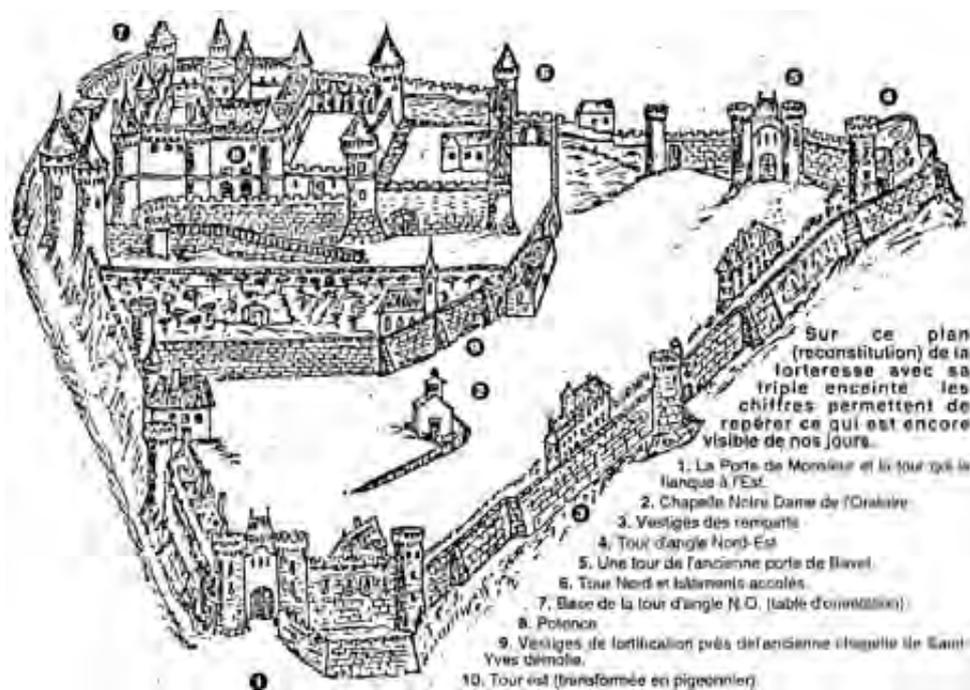
À partir de 1222, le village de Grasac prend le nom d'Alègre. Il se développe à l'époque faste des XIIIe et XIVe siècles jusqu'au pied de la forteresse qui avait remplacé la motte castrale mais n'était pas encore entourée de ses deux futures enceintes. Toutefois, d'après un document de procédure datant de 1752, il est mentionné qu'en 1263 Armand II dit baron d'Alègre, et son fils Hugues, accordent une charte de coutumes aux habitants du château, indiquant qu'il put exister un village dans l'enceinte même du castrum primitif, différent du village de Grasac. Durant la guerre de Cent Ans, le château est assiégé par les routiers anglais ou Thomas de la Marche en 1361 et 1365. Le village est pillé et brûlé, par contre la forteresse aurait résisté, toutefois le dernier descendant de la famille d'Alègre, Armand IV, meurt au cours du premier siège. La baronnie devenant un enjeu de succession entre sa veuve, Alix de Chalencon, et son neveu, est mise sous la tutelle de Jean II d'Armagnac, beau frère du duc de Berry. Ce dernier en fait don en 1385 à Morinot de Tourzel après la mort d'Alix de Chalencon. Antérieurement se reconstruit la maison forte au Chier, en pied du versant nord du Mont Bar, surveillant le passage de l'antique voie gauloise par la vallée de la Borne Orientale. Celle-ci sera pillée durant la Guerre de Cent Ans par les grandes compagnies.

2.5 La Guerre de Cent Ans

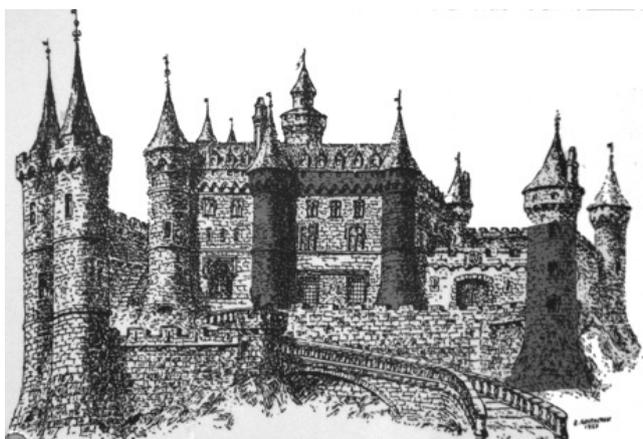
La famille de Tourzel édifie alors, entre 1393 et 1435, une nouvelle forteresse, beaucoup plus importante et dotée de trois enceintes renforcées de nombreuses tours dont il reste notamment la Porte de Monsieur et la Porte de Ravel. Cette forteresse est alors bâtie selon les principes techniques de La Bastille édifée à Paris de 1369 à 1380 par Hugues Aubriot pour Charles V, dont le demi frère Jean, duc de Berry est protecteur de Morinot de Tourzel. Un glacis est ainsi réalisé, détruisant les maisons du haut de Grazac et celles qui se trouvaient prises dans les enceintes, pour mettre l'assaillant à découvert.

Le château d'Alègre «était la place forte la plus importante à la limite de l'Auvergne du côté du Velay. Il se composait d'un rectangle allongé flanqué de huit tours. Les étages étaient séparés par des cordons de pierres de taille moulurées. Au centre de l'édifice une petite cour intérieure, avec citerne, donnait accès à une neuvième tour, plus élevée que les autres, appelée tour du trésor, qui dominait tout l'édifice et servait de donjon» - Emmanuel Grellet de La Deyte.

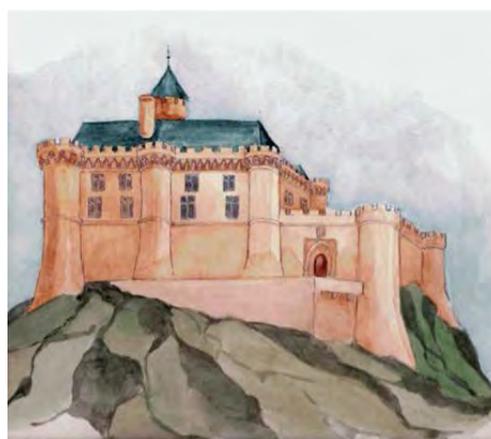
Au cœur de la guerre de Cent Ans, la plupart des manoirs et fermes fortifiées des alentours ont été partiellement détruits. Vers 1435, la famille de Tourzel autorise des constructions en faveur de quelques familles nobles dans les espaces libres situés à l'intérieur de la troisième enceinte. La seconde enceinte restera vierge de toute construction, exceptée la chapelle seigneuriale, aujourd'hui disparue, portant dédicace à saint Yves. Huit hôtels particuliers, encore présents, sont ainsi édifiés. L'implantation de six d'entre eux s'effectue contre les remparts de la troisième enceinte du château, autour de l'actuelle place du Marchédial : l'hôtel de la Clède, l'hôtel de Bar, l'hôtel d'Artasse, l'hôtel de Sailhans-Mozac, l'hôtel Grellet et l'hôtel de Guérin de Pouzols, ce dernier fermant l'accès à la seconde enceinte. Ultérieurement des ouvertures ouvragées ont été aménagées dans la muraille ; certaines d'entre elles subsistent encore, notamment celles qui donnent sur le Mont Bar. Deux autres constructions, l'hôtel de Chardon qui deviendra ultérieurement couvent des dominicaines et l'hôtel du Chier, sont construits de part et d'autre de la rue de l'Oratoire.



Vue cavalière reconstituant le château d'Allègre avec ses enceintes



Reconstitution de la façade sud du château par E. Gautheron 1927



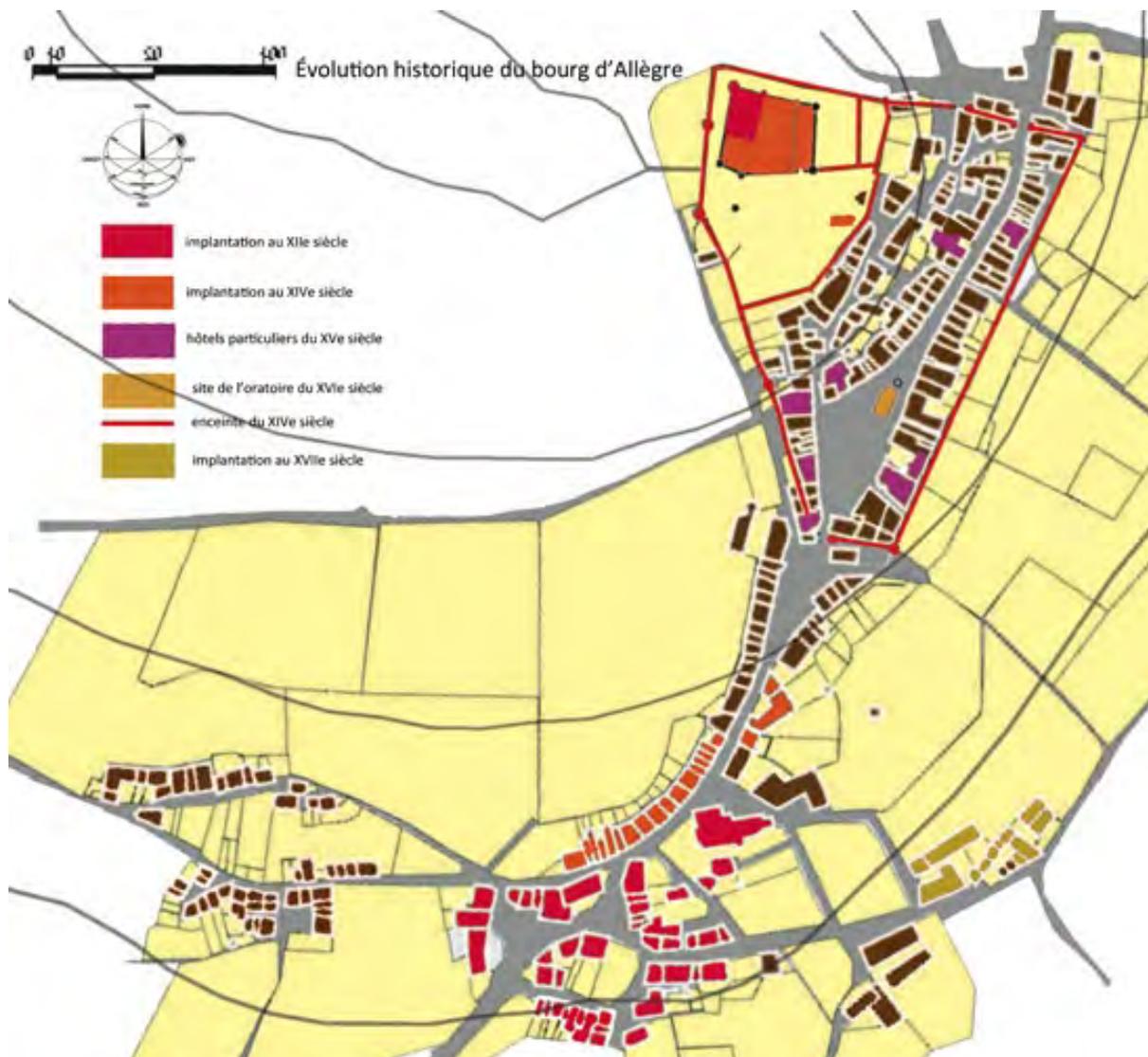
Reconstitution du château (façade sud) Association des Amis d'Allègre 2015



Localisation des hôtels particuliers du XV^e siècle dans la cité d'Allègre (fond cadastre 1824)

- 1- Hôtel particulier des Sailhans, passé aux Mozac par mariage, ils gardent le portail de la première enceinte fortifiée. Dans une petite niche de la façade, est installée une piéta en pierre présentant des traces de polychromie et pouvant être datée du XVIII^e siècle.
- 2- Hôtel de d'Artasse ensuite tenu par les Beraud.
- 3- Hôtel de la famille de la Clède passé aux aînés de la famille des Grellet puis Grellet de la Deyte, dit « la baronnie » car ils deviennent barons par mariage au XIX^e siècle.
- 4- Hôtel de la famille des chevaliers de Bar .
- 5- Hôtel des Grellet passé aux cadets de la famille des Grellet.
- 6- Hôtel des Guérin, l'édifice ferme l'accès à la deuxième enceinte et se trouve pour partie dans celle-ci.
- 7- Hôtel de la famille du Chier, fondé par Pierre du Chier en 1435, occupé par les Sailhans, vendu en 1559 aux Roux de Coubladour, du Claud (Felines) et de Themeys, dits Roux du Claud, qui le vendent aux Mozac en 1621. Cet hôtel particulier possédait une cour d'honneur, encore visible en 1824. Son escalier en pierres est l'un des plus beaux d'Allègre, le seul qui tourne à droite selon l'art défensif.
- 8- Hôtel de la famille de Chardon devenu maison des dominicaines, habité au début du XVII^e siècle par Jean de Chardon des Roys époux en 1615 de Marie de Chalencon-Rochebaron nièce de la marquise d'Allègre. En avant de la façade une tour d'escalier, et, sous le niveau du sol une vaste citerne, empiétaient sur la cour d'honneur. Les cours d'honneur des hôtels du Chier et de Chardon dessinaient une chicane à travers l'espace qu'on découvrait en entrant par la Porte des Habitants du Mandement ou porte de Ravel.

La pente rocheuse descendait jusqu'à Fonteline depuis le nord-ouest, présentant un replat au niveau de la Porte de Ravel, des hôtels et de la muraille à l'est. Il semble qu'un chemin de surveillance existait entre la façade à l'est de l'hôtel de Chardon et la muraille ouverte par une poterne sur le charreyron qui conduit à Fonteline. Celui-ci était emprunté par les porteurs d'eau et fermé en cas d'alerte ou l'épidémie (source : Association des Amis d'Allègre).



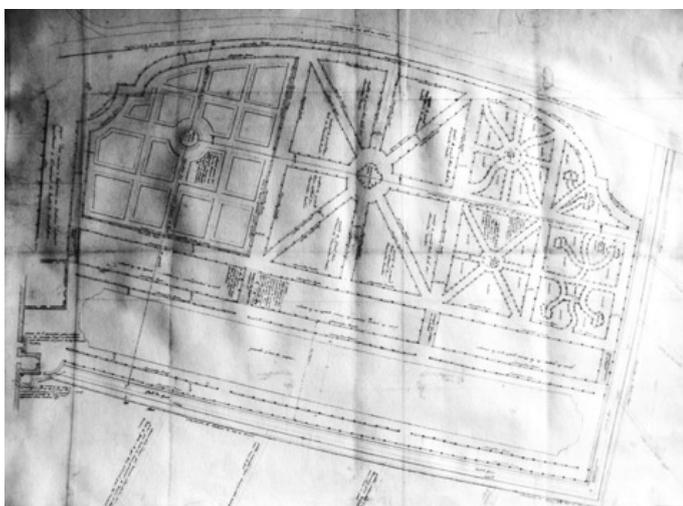
2.6 La Renaissance

L'importante famille de Tourzel hisse Allègre au rang de première baronnie d'Auvergne. Sa descendance comprend plusieurs personnages illustres. Yves II dit le Grand (1452- 1512), ami de Bayard, qui meurt à Ravenne pendant les Guerres d'Italie. Il sera inhumé dans la chapelle Saint Yves du château sous une dalle en marbre sans doute sculptée au XVI^e siècle. La chapelle sera désaffectée certainement après 1755 car le gisant sera transféré au château de Cordès près d'Orcival, acheté en 1755 par Pierre Grangier, avocat au Parlement de Riom et homme d'affaires de la famille d'Allègre. Au début du XVI^e siècle, Yves II commande la reconstruction de l'église paroissiale de Grazac, devenue trop petite, dont il subsiste aujourd'hui le chevet gothique. Gabriel de Tourzel accueille en 1533 le roi François 1er à Allègre. Son successeur, Yves III est élevé au rang de marquis par Henri III en 1576. Il est poignardé dans le château en 1577 par des assassins déguisés en damoiselles. La forteresse soutiendra encore un siège contre la Ligue en 1593 et la cité sera reprise par Jean VI d'Aumont maréchal de France. L'oratoire, lieu de pèlerinage est édifié sur la place du Marchédial en 1547 par Antoine de Mozac, son frère Jean, prieur de Crevon dans le diocèse d'Evreux ayant offert à sa ville natale quatre statues « miraculeuses » (notamment une Vierge de pitié et un Ecce-Homo encore en place, un Jean le Baptiste, une Marie-Madeleine) rapportées de Normandie et de Paris. L'édifice alors entouré d'arbres constitue le chœur de la chapelle actuelle. Une courte nef surmontée d'un campanile à deux cloches est ajoutée à l'oratoire en 1650 pour devenir la chapelle Notre Dame de l'Oratoire et sa position centrale participe à la nouvelle organisation urbaine. Toutefois le niveau de la place demeure celui de l'actuelle rue basse, le soutènement aligné sur la face orientale de la chapelle interviendra au XIX^e siècle.

2.7 L'époque Moderne

La première mention de l'Hôtel-Dieu d'Allègre, est liée aux Guerres de religion, et apparaît en 1599, l'édifice est implanté entre Grazac et le sud des remparts, à l'écart de la cité. Toutefois, il y est indiqué qu'un établissement en mauvais état existait déjà sans préciser la cause (ancienneté, ou siège de 1593). Christophe II d'Allègre, en 1616, lui assure un revenu et décide d'y construire une chapelle. Les seigneurs d'Allègre (Tourzel, Desmarets et Douet), les ecclésiastiques et bourgeois, gèrent l'hôpital jusqu'en 1792. A partir de 1691 d'autres habitants d'Allègre construisent à l'intérieur de la troisième enceinte. Viendront par la suite des constructions plus modestes. Le bourg se densifie au fil des siècles dans la troisième enceinte pour présenter vers 1750 environ sa densité actuelle. Les fossés entourant les remparts sont comblés progressivement.

Par un incendie de cheminée, le 15 novembre 1698, le château est détruit. Il n'est cependant pas abandonné. Dès janvier 1699 Yves V d'Allègre (1653-1733), maréchal de France, entreprend des travaux sur les communs puis sur le château. Dans le second tiers du XVIII^e siècle son gendre poursuit les travaux sans succès. En effet cette forteresse stratégique avait été conçue sur le modèle des bastilles en « botte de chandelles ». Des transformations ultérieures avaient été réalisées pour l'adapter aux nouvelles techniques de sièges et de défense. Au XVII^e siècle, elle n'avait plus de justification militaire et les fenêtres ouvertes pour l'agréments auraient conduit à affaiblir structurellement l'ensemble. Une des filles d'Yves V, Mme de Maillebois fit construire un manoir, bâtiment neuf qui formera une aile ouest au pied du « vieux château » ruiné avec le projet de jardins à la française. Le site du projet se situe au-dessus du parc dit des barons Grellet de La Deyte et en est séparé par le chemin courbe qui se dirige vers la fontaine de la route de Salettes. Les traces des travaux entamés mais non achevés demeurent visibles.



Plan des jardins projetés - sources Archives du Département de la Haute-Loire - Association des Amis d'Allègre



- 1 : Emplacement de l'ancien château.
- 2 : Emplacement de la chapelle St-Yves.
- 3 : Emplacement du nouveau manoir.
- 4 : Emplacement des jardins.

Source : Association des Amis d'Allègre

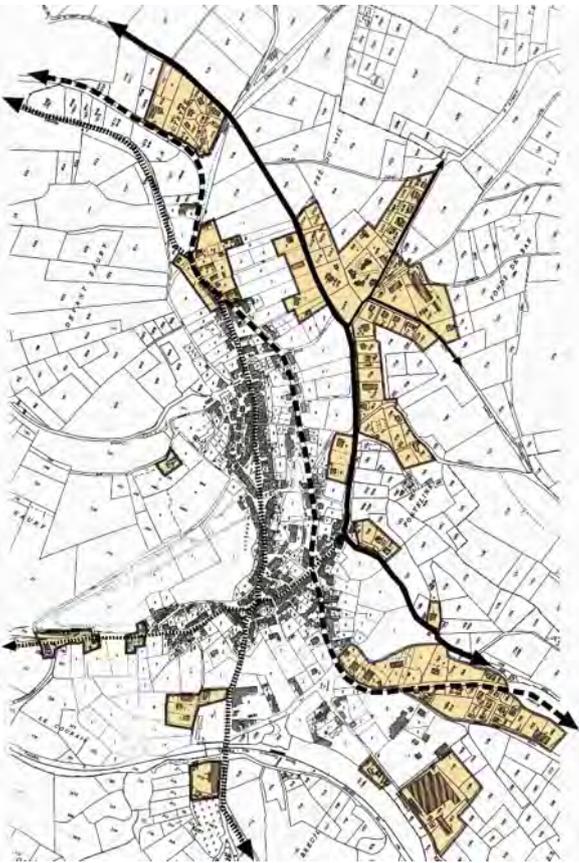
Après la mort de Mme de Maillebois, son fils vend les terres d'Allègre en 1766. Le manoir dont le rez-de-chaussée servit quelques temps de lieu de réunion pour les audiences du baillage d'Allègre puis de salle de justice de Paix après la Révolution est abandonné. Déclarée bien national à la Révolution, le château est vendu. La chapelle de l'Oratoire est vendue le 21 février 1807 à Jacques-André Harent qui la céda à la commune en 1811. Destinée à devenir un édifice public (mairie, auditoire de justice de paix...), elle est cependant rendue au culte. Les bâtiments et boiseries sont vendus pièce par pièce entre 1809 et 1817 puis les restes bâtis disparaissent entre 1817 et 1823-24, de même que le portail Nord, la chapelle castrale (dont les groupes de statues installées à Notre Dame de l'Oratoire disparaissent entre 1850 et 1900), la poterne Est et d'autres pièces de la construction du château. Les propriétaires ont récupéré, réutilisé ou vendu les plus belles pierres transportables. Durant les années qui suivent la Révolution, les pierres sont utilisées pour la construction de nouveaux édifices comme l'indique les nombreux réemploi dans les maçonneries. Après la Révolution, les ruines du château d'Allègre furent rachetées à la commune par Barthélémy Grellet de la Deyte afin de les protéger. Le dernier représentant de cette famille en a fait donation à la commune d'Allègre après que les ruines soient classées à sa demande parmi les monuments historiques.

2.8 L'époque contemporaine

La nef de l'église paroissiale s'écroule vers 1822 impliquant alors sa reconstruction. De nouveaux bâtiments de l'hôpital sont reconstruits vers 1897, puis complètement restructurés entre 1990 et 2000 pour devenir l'actuel maison de retraite. Au début du XX^e siècle, une nouvelle voie de transit, l'actuelle route départementale n° 13, est tracée parallèlement à l'unique artère urbaine, en pied du relief. Elle induit le long de son parcours de nouvelles constructions implantées à l'alignement de la voie mais de façon discontinue. L'école y est construite en 1905. Concomitamment la création de la voie ferrée va dynamiser le développement de la ville qui se développe assez modestement au sud-ouest à proximité de la voie de chemin de fer avec l'implantation de l'industrie du bois. La ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Darsac via Vichy est initiée en avril 1855. Suite à la faillite de la société d'origine, la section d'Ambert à Darsac est déclarée d'utilité publique par une loi le 6 août 1881 et est concédée à titre définitif à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée par une loi le 2 août 1886. L'ouverture complète de la ligne a lieu avec la mise en service du tronçon à voie unique d'Arlanc à Darsac le 15 septembre 1902. Les sections de Vichy à Courty et d'Arlanc à Darsac sont fermées au service voyageur en 1971 et marchandise en 1992. Le déclassement a lieu le 1er janvier 2009 pour la section entre Le-Lac-de-Malaguet et Darsac. La gare est de type PLM comportant un évitement. Rachetée à la SNCF par la Communauté de communes des portes d'Auvergne, la ligne ferroviaire allant de Sembadel à Darsac présente un potentiel touristique mais aussi de transport industriel qui reste à évaluer.

En 1946 suite à des gels sévère une partie des mâchicoulis de la ruine du château s'effondre menaçant de faire disparaître l'édifice dans sa configuration dite de « potence ». Il est alors conforté par la réalisation d'une poutre en béton armé reliant le deux tours et reprenant le chemin de ronde.

La dernière étape du développement s'effectue de manière assez similaire à la précédente après la seconde guerre mondiale au col entre Le Mont Bauray et le Mont Bar dans le quartier desservi par la rue de Fonteline. Le collège est réalisé en pied de ville dans un site vierge et particulièrement sensible : son impact visuel dans le paysage est considérable. Progressivement des maisons individuelles viendront s'y implanter de même qu'une salle polyvalente. Des extensions s'opèrent également le long des voies principales, aux entrées de ville. Une troisième voie, préexistante est investie par une nouvelle urbanisation diffuse. Ces extensions se font souvent sous forme de petits lotissements ou de maisons individuelles implantées sur de larges parcelles.



Les extensions se font sous forme de petits lotissements ou de maisons individuelles implantées sur de larges parcelles.



Un équipement important, le collège, fait son apparition dans un site vierge et particulièrement sensible : son impact visuel dans le paysage est considérable.



Au début du XX^e siècle, la ville évolue surtout au Sud-Ouest à proximité de la voie de chemin de fer, assez modestement. L'industrie du bois s'y développe.

III- GÉOMORPHOLOGIE ET STRUCTURE PAYSAGÈRE



3.1 Les ondulations du relief d'Allègre

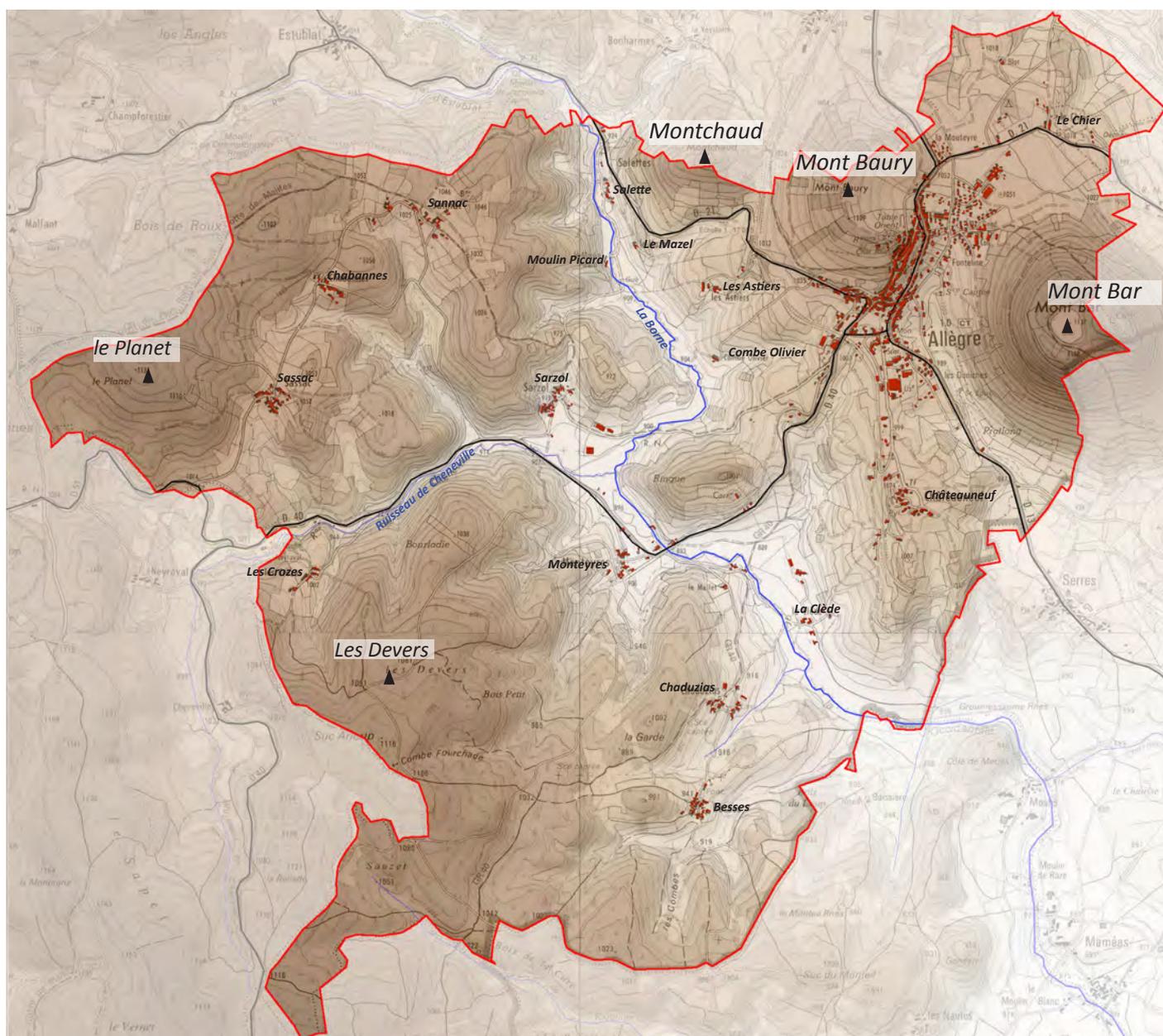
La commune d'Allègre est située dans un paysage de transition, à la limite de l'Auvergne au Nord et du Velay au Sud, et plus précisément à la jonction du plateau cristallin du Livradois et du bassin volcanique du Puy. Le site d'Allègre occupe la position la plus septentrionale de la chaîne du Devès, là où le socle granitique du plateau de la Chaise Dieu s'efface pour laisser place au volcanisme du Velay.

Depuis la «Potence», on bénéficie d'un point de vue remarquable qui permet une lecture très claire de l'unité géographique environnante, notamment de la vaste étendue de la plaine du Velay encadrée des reliefs volcaniques du Devès au Sud-Ouest et du massif du Meygal au Sud-Est.

Le territoire communal est situé à une altitude moyenne d'environ 1000m. Le Mont Bar est le point culminant (1137m), le point le plus bas étant situé dans la vallée de la Borne (887m).

La topographie générale est celle d'un plateau ondulé, creusé de profonds thalwegs et des deux vallées de la Borne et du ruisseau de Cheneville. Le site d'implantation du bourg d'Allègre est la seule exception dans ce relief assez homogène : le Mont Bar et le Mont Baury associé à Montchaud occupent une position dominante. Leur présence est d'autant plus forte qu'ils sont peu éloignés l'un de l'autre, réunis dans un même ensemble et implantés dans un environnement relativement dégagé. Le Planet (1131m) est aussi élevé que le Mont Bar mais son impact est estompé par la vaste couverture forestière qui occupe toute la partie occidentale du territoire.

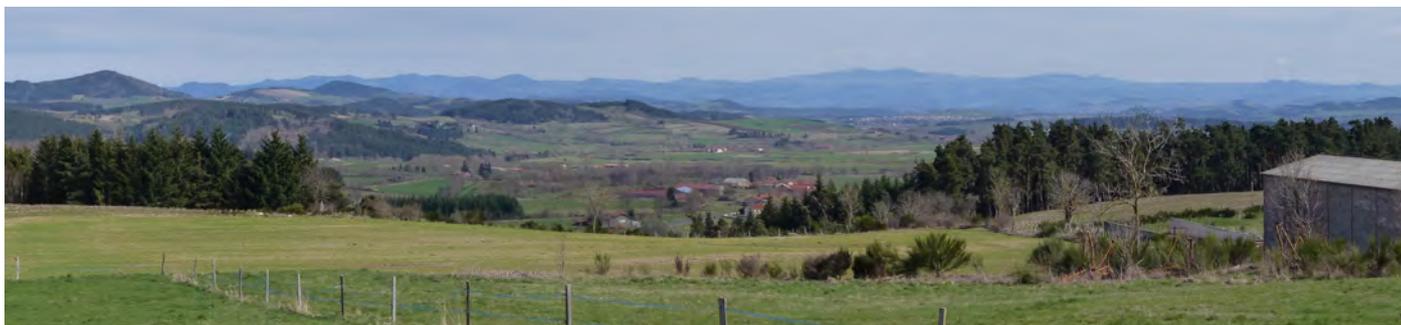
La Borne occidentale est le principal cours d'eau de la commune. Elle la traverse du Nord au Sud, selon un parcours très sinueux et en creusant une vallée profonde qui reste toutefois assez ouverte ; l'atmosphère qui y règne est particulière ; le site offre de belles perspectives sur les points dominants ou sur le bourg d'Allègre. Le ruisseau de Cheneville qui se jette dans le Borne, a creusé un vallon encore plus étroit.



Cette topographie ondulée est ponctuée de nombreux hameaux dont les logiques d'implantation répondent à l'exposition (la plupart sont situés en exposition sud) et la présence de sources.

Cette dispersion de l'habitat en nombreux hameaux et écarts entourés par leurs terroirs agricoles encore très maîtrisés et cadrés par des haies, des chemins creux, des ouvrages de drainage et ponctués d'arbres isolés façonne un paysage à forte aménité.

Par ailleurs, les ondulations du relief génèrent des vues lointaines d'où émergent les principaux sommets qui constituent autant de points de repère (Mont Bar, mont Baur, Montchaud...) et d'où sont perceptibles les nombreuses silhouettes bâties des hameaux et écarts qui sont ainsi en relation visuelle les uns avec les autres.



Vue sur le massif du Mézenc depuis le hameau de Châteauneuf

3.2 Les données géomorphologiques

Le volcanisme est l'unité géologique omniprésente à Allègre : le Mont Baury et le Mont Bar sont les deux grands témoins d'une époque lointaine particulièrement tourmentée. La situation du bourg d'Allègre entre les deux volcans ne fait qu'amplifier la force de cet héritage géologique qui se traduit par un paysage original.

Le volcanisme d'Allègre se rattache à celui de la chaîne basaltique du Devès et du bassin du Puy. Le paroxysme volcanique de cette unité géologique est situé à la fin du Pliocène et au début du Quaternaire, soit 2 à 5 millions d'années. Les volcans d'Allègre sont de type strombolien, assez récents (700.000 ans environ) et font partie de la dernière phase éruptive du Devès dont ils sont dissociés géographiquement, ce qui en fait des îlots posés sur le socle granitique. Cette caractéristique induit une morphologie paysagère particulière dans laquelle les anciens volcans sont perçus comme des entités à part entière, dominant le bassin du Velay et perçus de très loin.

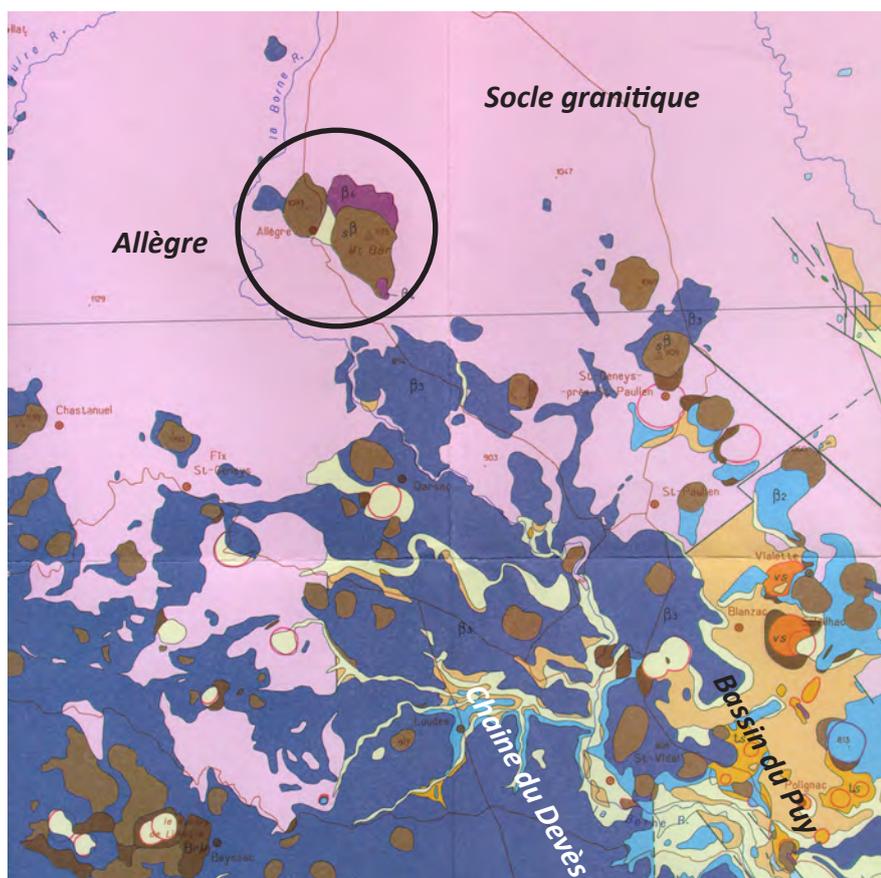
La particularité géologique de la région et d'Allègre a des conséquences très importantes sur le paysage et la végétation bien sûr, mais aussi sur les activités et la production humaines en matière d'utilisation du sol. C'est aussi le cas pour les formes urbaines adoptées mais surtout sur les matériaux utilisés pour la construction qui sont d'une étonnante diversité.



La tourbière du Mont Bar, rare témoin préservé du volcanisme du Devès



Diversité des matériaux de maçonnerie puisés dans le sous-sol



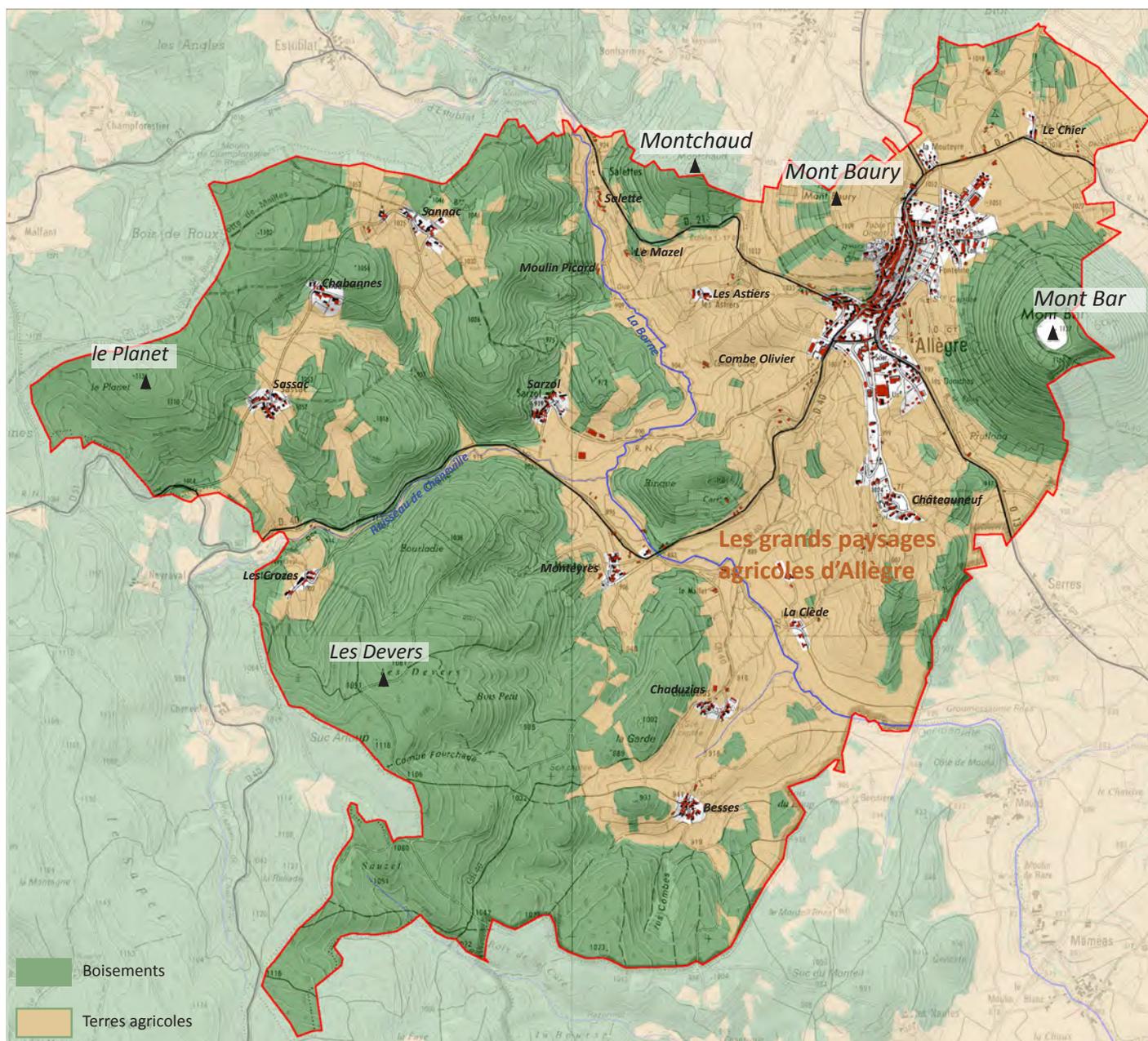
La complexité géologique du Velay et la richesse du sous-sol en roches diverses se retrouvent dans l'architecture, en particulier dans les matériaux de construction.

Pour les maçonneries, les roches les plus utilisées sont le granite issu du socle cristallin qui affleure à Allègre, les roches volcaniques telles le basalte et la phonolithe, les roches sédimentaires comme l'arkose et la brèche, ou les roches métamorphiques représentées par le gneiss et le micaschiste.

L'argile est aussi abondante et a longtemps été utilisée pour la réalisation des mortiers de liaison des maçonneries, l'absence de calcaire localement interdisant la confection de chaux. Celle-ci fut utilisée plus récemment avec le développement des voies de communication.

La pouzzolane est aussi présente mais elle n'est pas exploitée sur la commune même. Ses propriétés hydrauliques sont insuffisantes pour la confection du ciment. Son extraction est destinée à la production de granulats, de matières d'amendement pour l'agriculture et pour l'épuration des eaux.

3.3 Les grands terroirs agricole d'Allègre



Le territoire communal d'Allègre, situé à environ 1000 mètres d'altitude accueille une polyculture traditionnellement vivrière et diversifiée bénéficiant d'un substrat volcanique relativement riche.

Avec la déprise démographique du XX^e siècle, cette polyculture s'est recentré sur l'élevage (laitier en majorité) offrant de vastes pâturages qui structurent et assurent un paysage encore très ouvert sur la moitié orientale de la commune.
Quelques champs de céréales complète ce terroir agricole.

Ce terroir accueille un réseau de haies et murets qui quadrille les parcelles. Elles sont majoritairement constituées de frênes, de sorbiers, d'érables, de sureaux et de merisiers.

La construction de murets de pierres témoigne de l'épierrage méthodique des champs tandis que les plantations ont servi à retenir la terre mais aussi à ralentir le vent, retenir l'eau et abriter bétail.

Cette ouverture du paysage encore bien présente sur la commune permet de mettre en relation visuelle les hameaux entre eux et de révéler les ondulations du relief qui participent aux qualités générales de la commune.

La Clède

La Borne

Le Mallet



Vue sur la vallée de la Borne depuis la RD 40



Le terroir agricole des Astiers



La combe Olivier



Terroir agricole des Salettes dans la vallée de la Borne



Terroir agricole entre les Astiers et Mazel

3.4 L'arbre d'alignement, de haie ou isolé: un motif paysager omniprésent

Le terroir d'Allègre est marqué par la présence de très nombreux alignements d'arbres principalement composés de frênes.

Ces alignements bordent les chemins, marquent l'entrée des fermes et bâtis isolés, ponctuent le croisement de plusieurs routes, délimitent le parcellaire agricole...

Leur présence facilite la lecture du paysage par une forme de matérialisation « en élévation » des limites, découpages et liaisons.

La préservation de ces alignements d'arbres constitue donc un enjeu majeur notamment aux abords du village et des hameaux de la commune. En effet, leur présence est menacée à la fois par des coupes en lien avec la transformation des pratiques agricoles mais également par l'augmentation de la masse boisée communale qui tend à absorber ces arbres en tant que sujet pour les fondre dans une masse boisée plus indifférenciée.



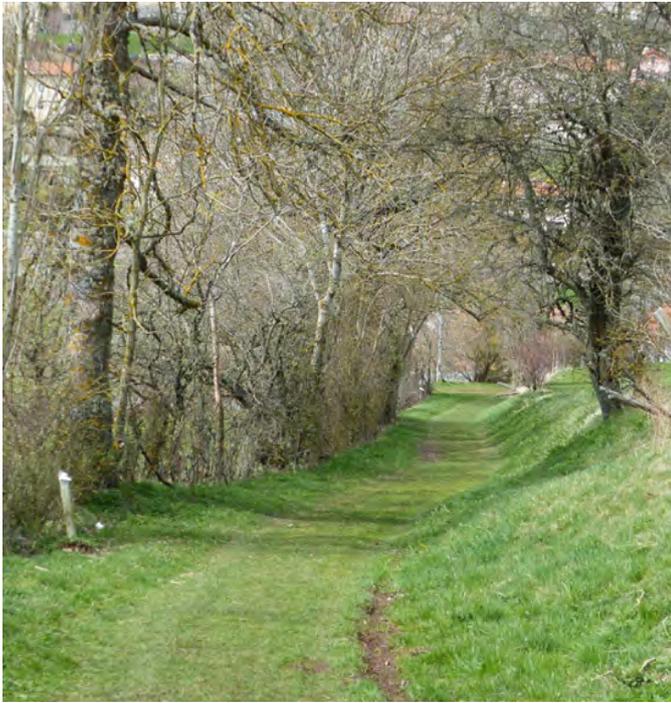
Alignement de frênes le long de la RD 21



Muret de pierres doublé d'un remarquable alignement de frênes sur le domaine agricole des Astiers



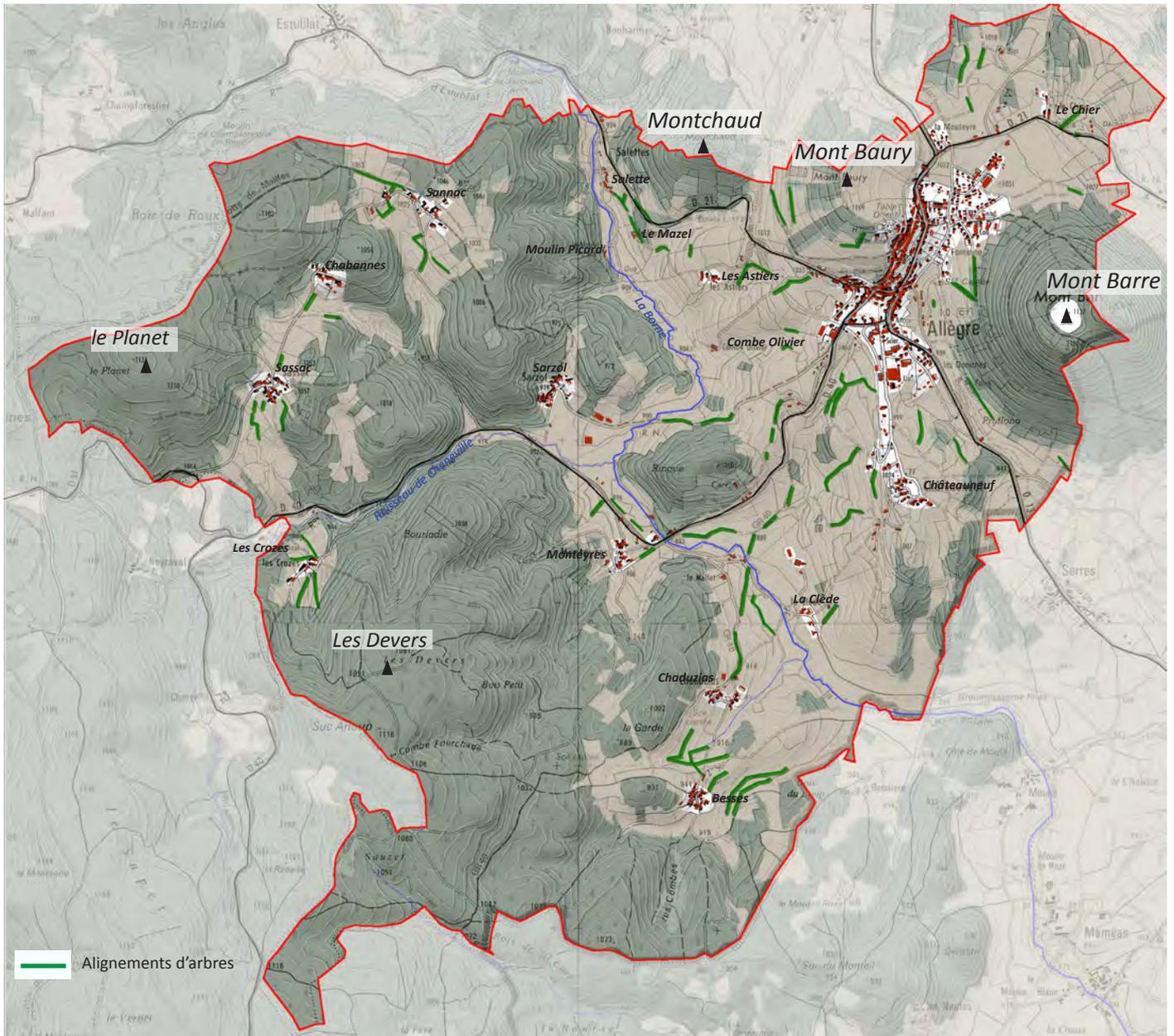
Alignement de frênes et muret le long de la route menant des Chabannes à Sassac



Chemin creux bordé de haies et de frênes sur le piémont du Mont Bar



Alignement de frênes sur le chemin faisant le tour du Mont Bar



3.6 Le site d'implantation du bourg

La force du site réside dans la liaison très étroite qui unit la ville ancienne au Mont Baurly mais aussi la transition autrefois naturelle qui la sépare du Mont Bar, élément majeur qui se suffit à lui-même.

Actuellement le col entre les deux monts est urbanisé de façon diffuse et non contrôlée ; cette occupation malencontreuse montre combien cette partie du site est très sensible.

L'interdépendance visuelle et physique entre Châteauneuf et Allègre est évidente. Historiquement, cette liaison a une valeur particulière.



Étirement du bourg sur les pentes du Mont Baurly



La silhouette du bourg d'Allègre vue depuis Châteauneuf

Depuis certains espaces de la ville ancienne et surtout depuis le château, les vues sur le paysage ouvert du Velay sont cadrées par le Mont Bar à l'Est et la colline de Châteauneuf à l'Ouest. L'importance de cette dernière dans le site ne doit pas être négligée.

Le Mont Bar est le point fort du site. C'est un repère considérable. Sa couverture forestière l'oppose à l'urbanisation du Mont Baurly. Ce contraste est l'une des caractéristiques les plus intéressantes d'Allègre.



Le Mont Bar vu depuis un chareyron sous le village

Sur le site d'implantation du bourg, on distingue trois figures paysagères remarquables associées les unes aux autres par des fortes covisibilités.

Le Mont Bauray

Le flanc Sud du Mont Bauray et le col qu'il délimite avec le Mont Bar sont une entité fortement urbanisée dont l'impact est considérable en raison de la mise en scène étonnante de la masse compacte et linéaire du vieux bourg. Les extensions récentes réalisées sur le col et l'occupation industrielle de la crête de Châteauneuf ont tendance à perturber la valeur de ce site.

La forme du Mont Bauray est assez particulière : les contours de l'ancien volcan sont encore bien lisibles malgré un affaissement général. Il comprend une vaste partie concave non urbanisée correspondant au cratère et constituée de prairies. Les crêtes du volcan sont encore présentes à l'Ouest et dessinent une courbe régulière couverte de petits boisements de résineux.



Le cratère affaissé du Mont Bauray

Parc du «Baron» Rebord du cratère Cratère affaissé



Le Mont Bauray au début du siècle

On remarquera que la végétation est beaucoup moins présente au début du siècle, en particulier sur les rebords du cratère.

Parc du «Baron» Rebord du cratère Cratère affaissé



Le Mont Bar

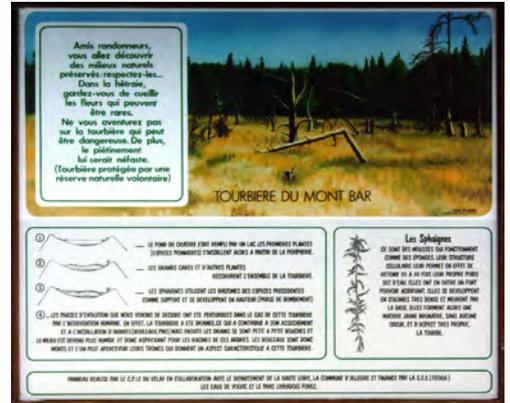
Le Mont Bar est associé au site précédent, les vues et perspectives offertes à l'observateur, les réunissant presque toujours en covisibilité. Toutefois, il faut considérer l'ancien volcan comme une entité paysagère à part entière pour plusieurs raisons : il constitue un point focal perçu de très loin ; sa forme particulière le distingue des autres proéminences ; il est entièrement boisé ; il est reconnu socialement comme un lieu de promenade ; c'est le symbole très lisible d'une activité volcanique intense qui marqua toute la région ; c'est enfin, avec la «Potence», l'une des images les mieux connues d'Allègre.

La couverture forestière du Mont Bar était, à l'origine, essentiellement constituée de hêtres. Cette hêtraie a été préservée du défrichement jusqu'à un passé récent du fait de son isolement géographique. Aujourd'hui, les nécessités du rendement économique de l'exploitation du bois ont tendance à lui substituer les essences résineuses. La transformation paysagère du site est déjà bien amorcée. Cette mutation ne serait pas si grave si elle ne s'accompagnait pas de certains modes d'exploitation peu regardants, en particulier les coupes à blanc qui mettent en péril l'harmonie des paysages lorsqu'elles s'effectuent sur de grandes surfaces, comme c'est le cas actuellement. Fort heureusement, le système parcellaire du Mont Bar est encore constitué de longues lanières de terrains étroites.

Le cratère de l'ancien volcan dont la forme est très bien conservée, était occupé par un lac dont la légende rapporte que les romains y organisaient des combats navals. Il fut asséché peu à peu et a été remplacé par une tourbière aujourd'hui protégée par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique (Z.N.I.E.F.F.), propriété du Département de la Haute-Loire. Bien qu'asséchée au XVIII^e siècle par un drainage, la tourbière s'est reconstituée après l'obturation naturelle des drains, faute d'entretien. Il s'agit, paraît-il, de la seule tourbière présente dans un volcan de type strombolien en France. Le paysage qu'elle offre au visiteur est particulièrement insolite du fait de la présence de nombreux arbres morts, étouffés par la densité des sphaignes asphyxiantes.

La flore des sous-bois de la hêtraie est assez diversifiée et principalement constituée d'essences peu communes telles que la parisette à quatre feuille, la dentaire, l'actée en épi, la néottie nid d'oiseau, le chevrefeuille noir, le bois joli, la digitale à grandes fleurs, le géranium nouveau, l'aspérule que l'on cueillait autrefois et que l'on plaçait dans les armoires à linge pour son parfum.

Le cratère et sa tourbière font partie d'un site Natura 2000 et de ce fait devraient bénéficier d'une protection accrue. La reconnaissance institutionnelle du Mont Bar vient donc renforcer la reconnaissance sociale dont il est déjà l'objet depuis longtemps.



La tourbière (source PNR du Livradois Forez)



Le Parc «du Baron»

La partie supérieure du flanc Sud/Sud-Ouest du Mont Baury est couverte d'un boisement important dont l'impact dans le paysage général est très important puisqu'il participe à la mise en scène d'un saisissant contraste entre la masse végétale qu'il constitue et la masse bâtie linéaire d'Allègre. Les limites entre espace naturel ou boisé et espace urbain sont ainsi nettement marquées. La lisibilité de la silhouette de la ville dans son environnement paysager n'en est que plus claire.

Ce parc boisé à l'anglaise et d'inspiration romantique a été créé à partir du début du XIX^e siècle jusqu'à 1920. Il couvre une superficie de cinq hectares et comporte plus d'une vingtaine d'essences végétales dont certaines sont rares voire introuvables dans la région (chêne rouge d'Amérique, érable de Virginie, cèdre etc...). Faute d'entretien, de nombreuses essences demanderaient à faire l'objet d'une régénérescence. Ce parc constitue un potentiel naturel incomparable et précieux à proximité immédiate des espaces anciens de la ville.

Les essences végétales représentées dans le parc du «Baron» sont les suivantes :

- marronnier
- hêtre pourpre
- pin noir d'Autriche
- alisier blanc
- sorbier des oiseleurs
- séquoia
- érable plane
- cèdre du Liban
- mélèze
- bouleau
- chêne rouge d'Amérique
- chêne sessile
- frêne
- cyprès de Lawson
- épicéa
- douglas
- merisier
- tilleul
- charme
- sapin pectiné
- érable sycomore
- pin sylvestre
- hêtre pleureur

La végétation arbustive est représentée par :

- églantier
- houx
- prunellier
- aubépine



3.7 L'inscription dans le paysage et la morphologie des hameaux

3.7.1 L'organisation du terroir

En dehors du bourg, l'habitat se caractérise sur la commune par une organisation en hameaux réunissant quelques maisons. Le village ou hameau de l'ancien régime est une véritable structure économique de base, la paroisse étant identifiée par le bourg-centre représentant, quant à elle, la communauté spirituelle et non celle des terres.

L'économie de subsistance a fait obligation à chaque village et même à chaque groupe familial de posséder à la fois des terres, des pacages et des landes. Le village n'est pas nécessairement au centre géométrique de cet espace, mais toujours à proximité des terres labourables et des prairies, les bois et les landes repoussés en périphérie.

Ce terroir s'est constitué progressivement sur des espaces accordés par un maître ou conquis par défrichement, par échanges, voire usurpations. Son organisation est le résultat de son histoire économique, sociale et des contraintes de la topographie :

- quand les défrichements se sont faits selon des initiatives familiales successives, le parcellaire présente un aspect radio-centrique ;
- quand ils se sont faits collectivement, le parcellaire est constitué autour du hameau, de bandes successives ;
- quand un grand domaine a été conservé, on retrouve de grandes parcelles autour du "village".



Le Chier, maison forte et vaste domaine agricole



Besses, parcellaire découpé en bandes autour du hameau



Le Chier, cadastre actuel



Besses, cadastre actuel



Le Chier, cadastre napoléonien de 1823



Besses, cadastre napoléonien de 1823

3.7.2 L'implantation des hameaux

Traditionnellement, les villages et hameaux s'implantent en rupture de pente, sur les coteaux des vallées ou encore sont accrochés à flanc de colline. Ils sont accessibles par un chemin, et restent en retrait des grandes voies de communication.



Sassac, hameau implanté dans la pente

3.7.3 La forme des hameaux

Si l'implantation des constructions traditionnelles est dictée par le contexte physique (relief, exposition et vents dominants), c'est souvent la présence initiale d'un couderc, espace public plus ou moins vaste, qui a structuré l'organisation spatiale des hameaux. Si sa genèse est mal connue, le couderc n'en reste pas moins un élément de patrimoine, emblématique de l'identité des villages. Il était à la fois un lieu économique (lieu de rassemblement des animaux avant leur départ pour les lieux de pâturage, pacage avec abreuvoir), lieu de passage (arrivée ou départ de chemins), lieu de vie sociale (fréquentation du lavoir, du puits ou du four commun, lieu de rassemblement) et un lieu symbolique (croix du village, arbre majestueux et souvent utile comme le tilleul).

Le plus souvent situé au centre du village, le couderc n'a pas une forme définie. Cet espace libre fixe une morphologie urbaine caractérisée par un tissu lâche sans géométrie particulière sinon celle d'une dilatation influencée par le nombre de voies et la répartition des fonctions collectives (four banal, lavoir, abreuvoir, croix de chemin,...). Le sol grossièrement réglé et l'aspect rustique du bâti et des clôtures confèrent à cet espace un caractère profondément rural.

Peu reconnus pour leurs valeurs patrimoniales, les coudercs font l'objet d'aménagements désordonnés. Perdant peu à peu ses usages anciens et la polyvalence qui le caractérisait, le couderc perd son authenticité, se banalise et prend l'aspect d'un espace encombré d'objets hétéroclites.

Seuls quelques hameaux d'Allègre échappent à cette organisation et présentent une répartition dissociée. Les constructions s'implantent alors de manière éparpillées en fonction du relief.



Chanduzias, hameau regroupé autour du Couderc



Sannac, rare exemple de hameau dispersé



Caractéristiques

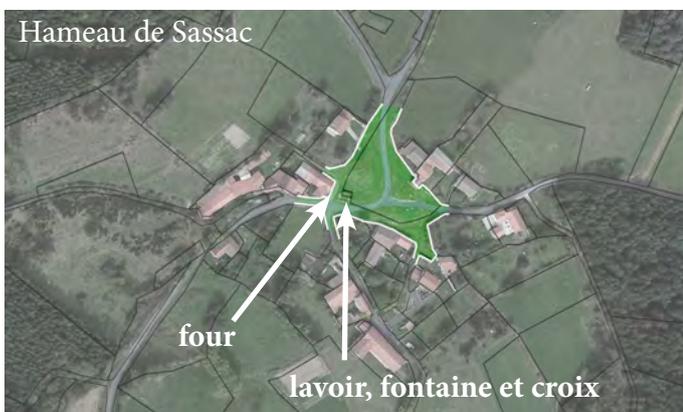
Couderc au centre hameaux, de part et d'autre de la route. Espace relativement structuré autour duquel s'organise le bâti.

Élément de petit patrimoine

Four banal.

Etat d'entretien

Le couderc est fortement marqué par l'enrobé qui contraste avec des abords de maisons enherbés. Le four banal a été renové récemment.



Caractéristiques

Couderc situé au centre hameaux, le long de la route. Espace lache sans aucun alignement du bâti.

Élément de petit patrimoine

Fontaine, lavoir, four banal et croix.

Etat d'entretien

Le lavoir et la fontaine sont en place mais très dégradé. La couverture et l'essentiel des murs du avoir sont détruits. Un pilier en machefer semble indiquer différentes époques de construction.





Caractéristiques

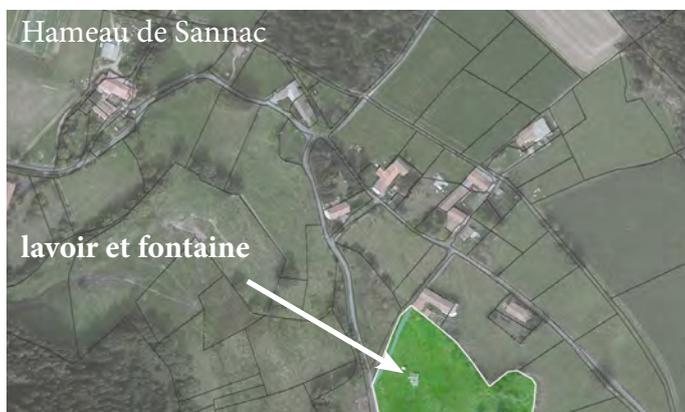
Couderc en deux parties, de part et d'autre d'une ferme. Espace lâche sans aucun alignement du bâti.

Élément de petit patrimoine

Lavoir et croix.

Etat d'entretien

Le lavoir forme un remarquable ouvrage circulaire en maçonnerie de pierre sèche. Peu entretenu, il est enfriché et peu mis en valeur.



Caractéristiques

Couderc situé à l'entrée Sud du hameau. Espace lâche sans aucun alignement du bâti.

Élément de petit patrimoine

Fontaine et lavoir.

Etat d'entretien

Le lavoir et la fontaine sont en place et relativement bien entretenus.





Caractéristiques

Couderc situé sur un pré entre le hameau et la rivière. Espace lâche sans aucun alignement du bâti.

Elément de petit patrimoine

Fontaine et lavoire.

Etat d'entretien

La charpente du lavoire a été reprise récemment, la couverture en tuile mécanique a été conservée. A noter la sortie d'eau en fonte de la fontaine.



Caractéristiques

Couderc situé entre les deux parties constituées du hameau. Espace lâche sans aucun alignement du bâti.

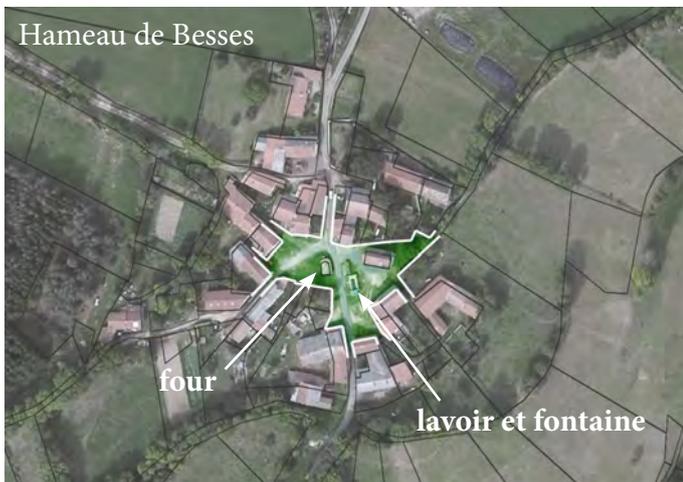
Elément de petit patrimoine

Fontaine et lavoire.

Etat d'entretien

Espace débroussaillé récemment par un habitant du hameau. Lavoire anciennement couvert, une plaque située sur la fontaine est entreposée à proximité.





Caractéristiques

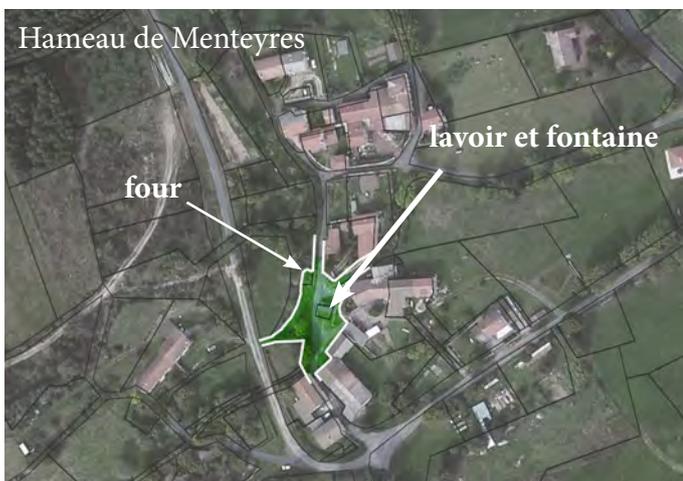
Couderc au centre hameaux, de part et d'autre de la route. Espace relativement structuré autour duquel s'organise le bâti.

Elément de petit patrimoine

Four banal, fontaine et lavoir.

Etat d'entretien

Pavement



Caractéristiques

Couderc situé sur la partie sud du hameau. Espace lâche sans aucun alignement du bâti.

Elément de petit patrimoine

Fontaine, lavoir et four partiellement démoli.

Etat d'entretien

Four partiellement démoli, fontaine hors d'usage, couverture du lavoir remplacée par des plaques de fibrociment.



3.8 Les perceptions du paysage

L'approche du bourg

Au Nord comme au Sud, la perception du village est étroitement liée aux deux entités paysagères dominantes et omniprésentes que sont le Mont Bar et le Mont Baury.

Quelle que soit la position d'un observateur dans le site, les images qui lui sont offertes du bourg ne peuvent être appréhendées indépendamment de ces éléments topographiques majeurs.



Croquis, J. Garnier

Véritables articulations dans le paysage autant que points de repère, ces points forts naturels font aussi parti du patrimoine d'Allègre et à ce titre, doivent bénéficier d'un respect particulier.

L'arrivée sur Allègre s'effectue par cinq voies principales, dont trois au Sud des Monts Bar et Baury. Chaque accès génère des caractéristiques visuelles propres.

L'objectif de préservation de l'image du bourg qui s'impose, passe par le contrôle et la maîtrise de l'évolution des entrées.

Tout autant que le contenu architectural, l'ensemble urbain et sa silhouette constituent l'un des patrimoines majeurs d'Allègre. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la servitude de protection, le respect et la préservation de ce patrimoine sera une démarche essentielle.



Croquis, J. Garnier

Les parcours d'arrivée sur Allègre et les séquences progressives cadencant la découverte de la ville font partie du patrimoine par la série d'émotions dont elles chargent la sensibilité du visiteur. A titre d'exemple, le château, bien que détruit, est omniprésent tel une forme fantomatique, invisible, construite dans le subconscient et néanmoins imaginable grâce à la disposition particulière du bâti ancien, de la silhouette générale. La densité, la juxtaposition des constructions, leur mode d'implantation, leur organisation mettent en lumière les traces de la forme ancienne du dispositif de défense et, de ce fait, en suggère une partie de la volumétrie. La hauteur importante des constructions, les proportions verticales des baies et la hiérarchie mise en place d'un niveau à l'autre, le fruit des murs, confirment l'impression que le bâti, assis sur les remparts, se blottit au sein de son ancien édifice protecteur.

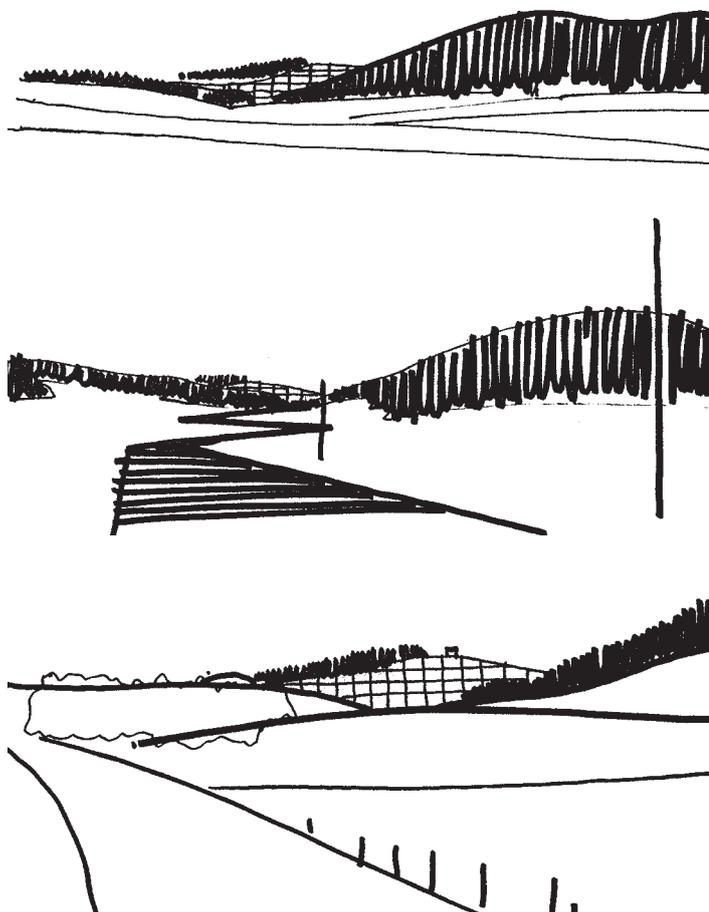
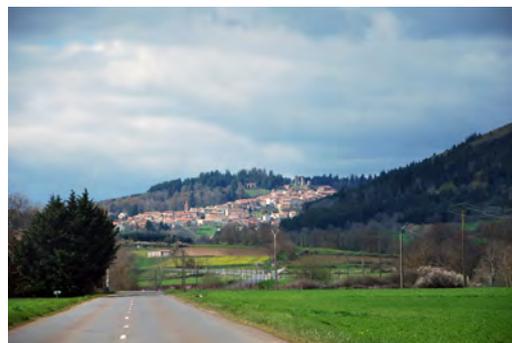
Cela constitue une des caractéristiques plastiques d'Allègre.



Constatons aussi que le tracé des voies, lié aux vues qu'il offre dans ce site particulier, est bien évidemment un élément fort du patrimoine. Il met en scène une série de perspectives que nous représentons plus loin. Leur préservation permettra de sauvegarder un aspect très cohérent de la découverte d'Allègre. Les nouvelles constructions qui s'implanteront sur ces lignes génératrices et qui respecteront une volumétrie adaptée, les rythmes et les cadences des espacements, des percements, produiront des ensembles porteurs de l'identité de la structure profonde de la ville.

L'assemblage des différentes composantes perçues dans leur globalité, construit la toute première impression donnée par le parcours d'arrivée depuis Saint-Paulien. Le relief, la végétation, l'éclairage participent à la mise en scène de la découverte :

- les lignes d'horizon structurent le relief, encadrent la ville depuis le début jusqu'à la fin du cheminement ;
- les collines et dénivellations jouent un rôle d'écran (Mont Bar) et font découvrir progressivement des portions de ville, tantôt élargies, tantôt plus restreintes, parfois masquées ;
- le tracé des voies souligne par son maillage, des lignes dans les différents plans de découvertes. Elles sont subtiles tout en ayant un impact certain sur notre perception du paysage ;
- la végétation (bosquets, haies, buissons) remplit un rôle similaire lorsqu'elle se situe le long de accotements des voies. Dans un paysage lointain, elle ponctue l'espace de ses masses et de ses tonalités diverses.



Croquis, J. Garnier

L'entrée principale d'Allègre depuis Saint-Paulien

1

A la hauteur de Serres, ce sont les lignes de forces du paysage qui créent le décor : le Mont Bar et la crête de Châteauneuf en constituent le cadre.

2

Le tracé sinueux de la route canalise le regard vers le village. Les monts et forêts, par leur masse et leur couleur, complètent cette orientation en enserrant Allègre. Notons que d'une façon plus légère, les poteaux EDF et Telecom rythment inutilement cette perception.

3 - 4

Dans cette séquence, la route cale à gauche le regard ; les surfaces planes des prés entrent en jeu pour souligner la perspective sur le village. Les pentes forestières du Mont Bar et le bois du Mont Bauray sont deux écrans qui encadrent le groupement urbain, tout comme on utilise ses mains pour cibler une vue et se protéger de l'influence du reste du panorama ou de la lumière trop vive.



5

La masse construite commence à s'affirmer, détournée par les bois. Les ponctuations végétales (haies, arbres) prennent une valeur particulière et enrichissent le paysage.



6

Dans cette séquence, la vision sur la masse bâtie très homogène d'Allègre est perturbée par une première construction isolée dont les caractéristiques sont étrangères à celles du village. Quelques végétaux en bordure de route ont un effet similaire. A gauche, le talus et la masse foncée des arbres, sont des éléments du cadre naturel affirmant la perception sur Allègre.



7

S'appuyant sur les horizontales du relief en premier plan, les masses boisées obliques encadrent et soulignent l'étagement des constructions. Cette vue est très représentative de la structure et de l'atmosphère d'Allègre.



8

Comme dans la perspective précédente, une vision proche du village fait apparaître l'importance des masses végétales qui isolent la masse bâtie et en donnent une lecture très claire.

Croquis, J. Garnier

La perception générale du bâti

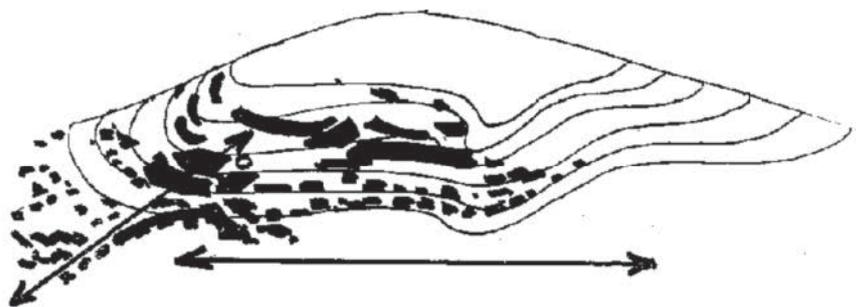
La cohérence urbaine d'Allègre et son adaptation au site est due à de multiples facteurs, naturels et artificiels qui, par leur cumul et leur covisibilité, génèrent des perceptions visuelles d'une grande qualité.

L'influence de la topographie

La ville s'est adaptée au relief et plus encore, en exploite la richesse pour se mettre en scène. La topographie fournit le cadre naturel ; elle expose les formes et les ondulations, permet des visions dominantes sur l'environnement ; mais les formes et les masses constituent aussi des obstacles visuels pour l'observateur lorsqu'il se situe dans les parties en creux du territoire. La topographie mouvementée d'Allègre offre des possibilités de cheminement très variées et changeantes, propices à la découverte.

Le relief dicte aussi les modes d'implantations urbaines qui s'assemblent en une masse compacte parfaitement adaptée aux mouvements topographiques. Les constructions qui se sont développées dans l'ancien village perpendiculairement aux lignes de niveau, offrent une perception particulière du bourg, avec de forts décalages des lignes de faîte. L'ensemble reste toutefois d'une grande unité.

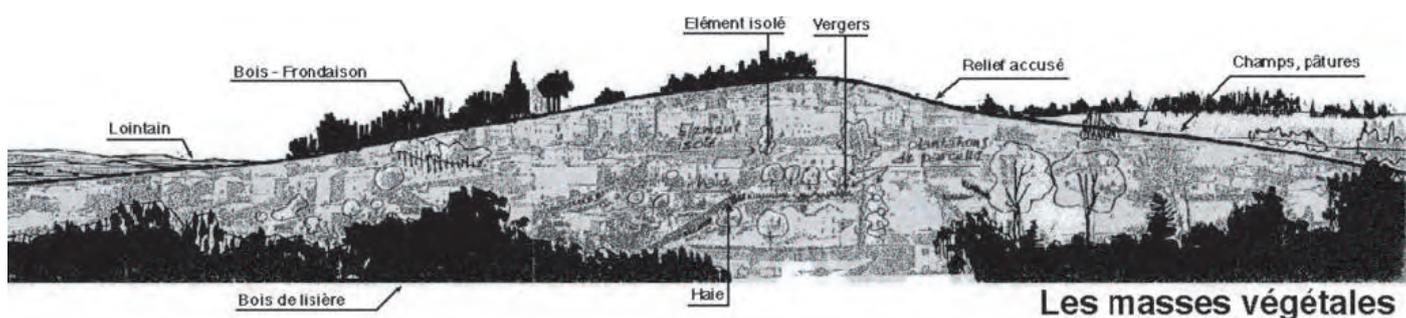
Les constructions qui se sont implantées dans les remparts du château, suivent les courbes du relief du Mont Baur. De ce fait, le décalage des lignes de faîte est moins important et l'épannelage général du village est plus homogène.



Les masses végétales

Les champs, les forêts, les alignements de haute tige, les bosquets, les haies, les arbres isolés fournissent des écrans qui participent à la mise en valeur des perceptions visuelles sur le village. Les masses boisées, sombres et contrastées, constituent aussi des «fonds» pour la mise en scène du cadre bâti.

Les plantations de jardin adoucissent la rigueur géométrique des murs de clôture. Elles enrichissent le cadre de leur présence. Les vastes paysages du Velay perçus depuis Allègre, sont remarquables pour cette présence végétale dans un paysage volcanique tourmenté mais reposant.



Croquis, J. Garnier

Les générateurs d'ombre

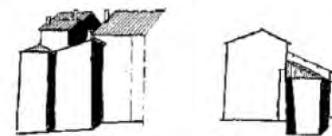
Les générateurs naturels sont représentés par la végétation essentiellement et aussi par les mouvements de terrain, les nuages.

Les générateurs artificiels sont nombreux : masses bâties, décrochements, balcons, encadrements de baie, modénature et décor, souches de cheminées, débords de toitures etc... Ils sont difficilement maîtrisables dans la composition architecturale. Il faut, en effet, évaluer par avance le type d'ombre qu'ils vont générer. Ils sont pourtant fondamentaux, toute la richesse des espaces urbains leur étant dûs.

Les murs de clôture ombrent le sol en affirmant le maillage parcellaire. Ils assurent la transition entre espace bâti et espace naturel. Ils forment l'assise du village.

Le décalage important des volumes les uns par rapport aux autres associé au balayage Est-Ouest de la lumière sur le village, renvoie des pignons tantôt clairs, tantôt foncés. Les avancées de murs produisent de fines ombres verticales. Le décalage des faitages génère des obliques plus ou moins fines et des ombres portées sur les toitures inférieures. Les souches de cheminées ponctuent et affinent la masse des toitures. Les encadrements de baies et la modénature produisent les rythmes.

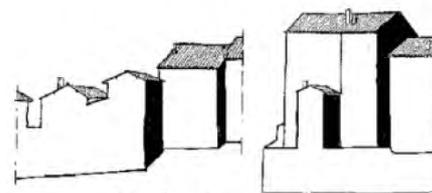
L'association des constructions entre elles



Les avancées de murs



Le décalage des faitages

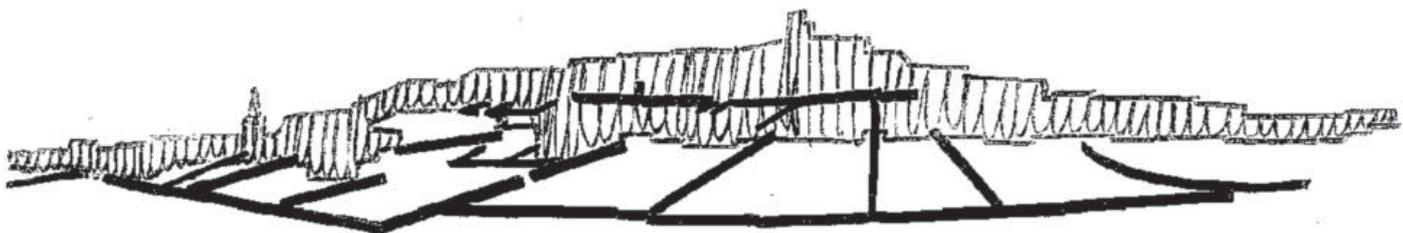


Le décalage des constructions

Croquis, J. Garnier



Les ombres provoquées par les décrochements de volumes

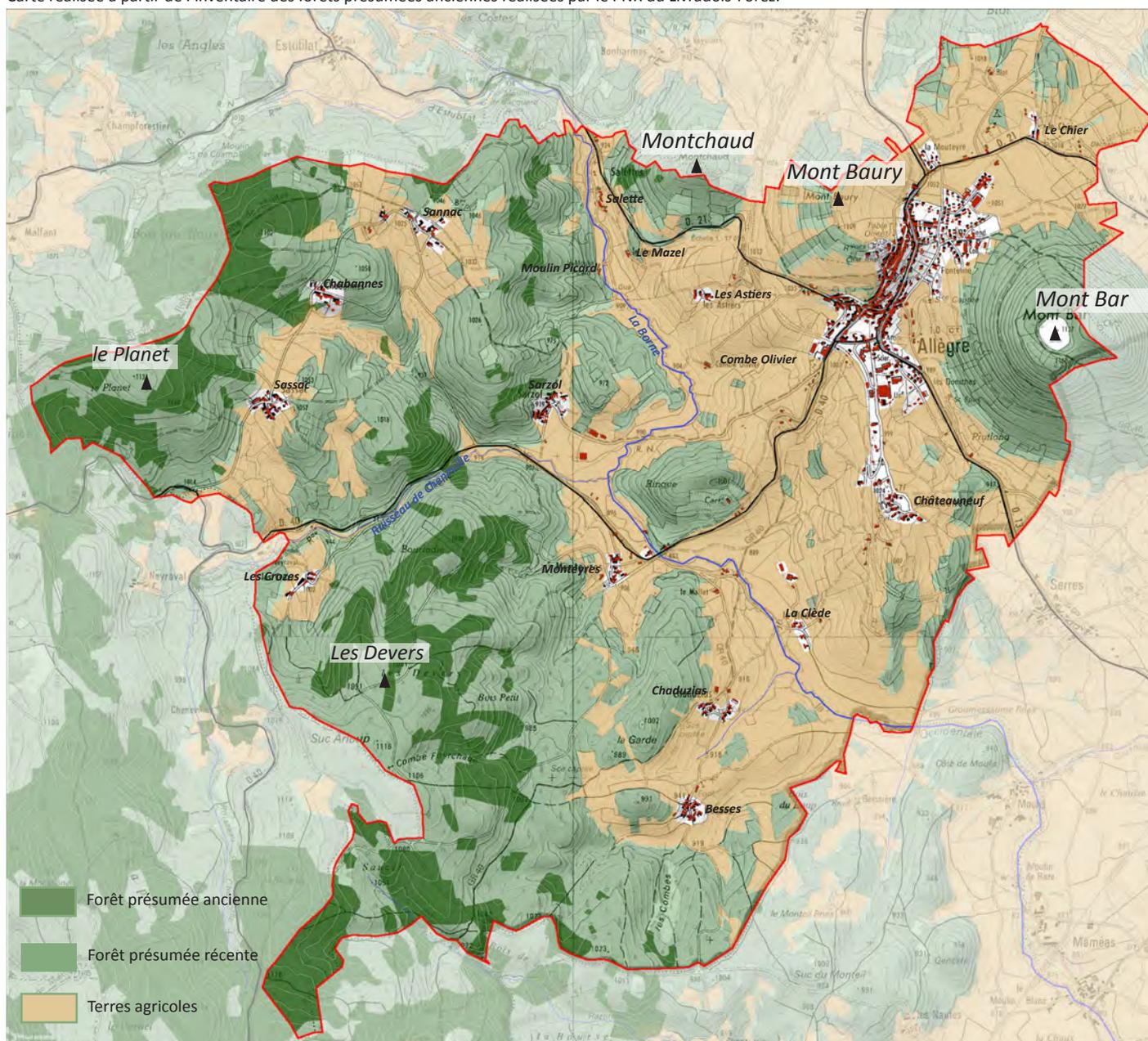


Les murs de clôture

Croquis, J. Garnier

3.9 dynamiques en cours : la fermeture des paysages

Carte réalisée à partir de l'inventaire des forêts présumées anciennes réalisées par le PNR du Livradois-Forez:



Au début des années 1890, l'optimum démographique provoqua un net recul des masses boisées. La plupart des terres sont alors défrichés pour satisfaire les besoins d'une population nombreuse.

Le paysage d'alors s'organisait autour de chaque village: terres labourables à l'amont, prairies à l'aval, forêts et pâturages en périphérie.

La carte ci-contre repère les forêts présumées anciennes ayant échappées au grands essartage du XIX^e siècle. Il apparait clairement qu'elles se limitent à quelques bosquets implantés sur les pentes les plus abruptes relativement éloignées des principaux hameaux.

Progressivement, au cours du XX^e siècle, l'exode rural entraîne un abandon des terres agricoles qui sont alors massivement plantées de résineux.

La transformation du paysage est alors importante. Sous l'effet du boisement massif, les espaces défrichés au siècle dernier sont retournés à la friche ou ont été boisés en résineux.

Plus de la moitié du territoire communal est aujourd'hui couvert de résineux. Les espaces agricoles ressemblent de plus en plus à de petites clairières ponctuelles au milieu de grandes masses boisées.

Quelques hêtraies subsistent néanmoins à l'état relictuel notamment sur les pentes du mont Bar.



IV- LE PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL

4.1 L'histoire et les logiques d'insertion dans le site

4.1.1 - L'organisation originelle

L'origine du village est très ancienne. Dès le Haut Moyen-Age, sa présence est signalée sous le nom de Grazaco (946), de Graziacum (1090) puis Grascac (1142). Il adopte le vocable d'Allègre à partir de 1222, du nom de la famille seigneuriale qui en prit possession.

Un premier château fut construit en position dominante sur le Mont Borie par le seigneur d'Allègre.

A la fin du XIV^e siècle, le château revient à la famille de Tourzel qui édifie une nouvelle forteresse, beaucoup plus importante et dotée de trois murailles.

Le village se forme sur le flanc sud-ouest du Mont Baury, à mi-pente, là où l'eau surgit entre les coulées de lave et le socle granitique de l'ancien volcan.

Les constructions semblent s'organiser autour de ce point d'eau. Le lieu de culte est implanté à l'écart, sur un lieu plus élevé du site, le cimetière enveloppant l'église au Sud et à l'Ouest.

Le bourg de Châteauneuf est aussi un groupement très ancien. Il fait suite à une occupation romaine probable sous la forme d'un castellum. Un château fort y fut édifié par la suite puis détruit en 1163.

Ce bourg est très important par la position qu'il occupe au sommet d'une colline mais aussi par la proximité et la covisibilité qui le lient à Allègre.

4.1.2 - La première évolution

L'évènement le plus marquant après la construction du château, fut l'investigation par la ville des espaces libres situés à l'intérieur de la troisième muraille. Cette autorisation de construire dans l'emprise du château intervient d'abord en faveur de quelques familles nobles vers 1435. A partir de 1691 elle est donnée à d'autres habitants d'Allègre, les plus fortunés certainement. Plusieurs hôtels particuliers font ainsi leur apparition. Viendront par la suite des constructions plus modestes. L'implantation préférentielle de ces nouveaux édifices s'effectue contre les remparts.

Un oratoire est élevé au XVI^e siècle, qui par sa position centrale, détermine la nouvelle organisation urbaine. Il est remplacé en 1650 par la chapelle Notre Dame. La chapelle seigneuriale située à l'intérieur de la seconde enceinte, a aujourd'hui disparu.

La ville s'est entassée au fur et à mesure dans la troisième enceinte ; mais l'emprise située dans la seconde n'a jamais été occupée après l'incendie qui a détruit le château. Son démantèlement et l'utilisation des pierres pour la construction de nouveaux édifices sont intervenus à partir de 1698.



L'ancien village de Grazac est organisé en contrebas de l'église. Il est très lisible dans l'image actuelle d'Allègre et conserve une organisation particulière. Les ambiances y sont différentes et le caractère rural est assez perceptible.



Le village originel

La liaison bourg/château

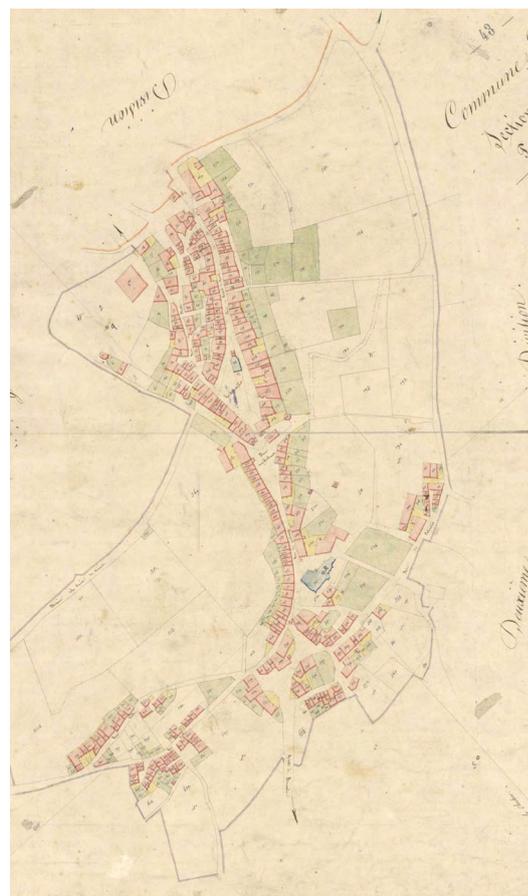
L'empreinte castrale



La vue d'ensemble du village permet une bonne lisibilité de ses différentes phases d'évolution



La carte de Cassini (1683-1744)



Le cadastre napoléonien (1823)

4.1.3 - La seconde évolution

La seconde grande transformation intervient au siècle dernier avec la percée d'une nouvelle voie de transit parallèlement à l'unique artère urbaine. L'arrivée du chemin de fer est une donnée nouvelle qui va dynamiser le développement de la ville.

Ces changements d'importance n'ont pas d'impact considérable sur la morphologie urbaine.

La nouvelle voie s'inscrit dans le contexte topographique de manière logique et cristallise le long de son parcours de nouvelles constructions implantées à l'alignement de la voie mais de façon discontinue. Des percées visuelles sur les paysages sont offertes tandis que des murs sont créés et assurent la continuité urbaine.

A cette époque, la ville évolue surtout au Sud-Ouest à proximité de la voie de chemin de fer, assez modestement. L'industrie du bois s'y développe.

4.1.4 - La ville actuelle et la permanence des traces historiques

La dernière étape du développement s'effectue de manière assez similaire à la précédente. Une troisième voie, préexistante et non créée, est investie par une nouvelle urbanisation diffuse. Les extensions se font souvent sous forme de petits lotissements ou de maisons individuelles implantées sur de larges parcelles.

Un équipement important, le collège, fait son apparition dans un site vierge et particulièrement sensible : son impact visuel dans le paysage est considérable. Plus tard, des maisons individuelles viendront s'y associer de même qu'une salle polyvalente. Les extensions contemporaines se font également le long des voies principales, aux entrées de ville.

D'une manière générale, le développement d'Allègre s'est effectué par strates successives, du bourg ancien vers le fond du vallon. C'est une évolution par juxtaposition et non par substitution, le centre ancien étant chaque fois préservé.



4.2 La morphologie urbaine du bourg

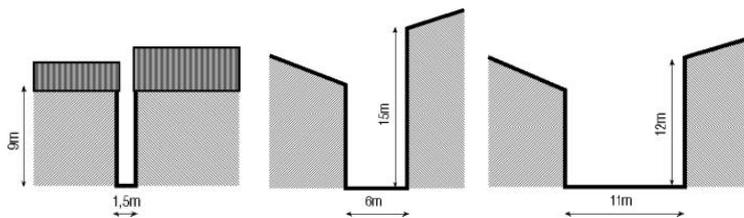
4.2 1 - Le système viaire supérieur

C'est le système viaire s'est constitué linéairement sur le flanc Est du Mont Baury. Il comprend plusieurs entités différentes :

- la rue des Boucheries au caractère urbain très affirmé
- la place du Marchédial
- les espaces entre le château et la rue des Boucheries
- la grande rue de l'église à la Porte de Monsieur
- les espaces du vieux village de Grazac

Le gabarit des rues est très étroit et les immeubles sont assez élevés (R+2 à R+4), ce qui confère aux espaces une atmosphère d'intimité et de convivialité. L'espace est parfaitement délimité par des immeubles implantés en continuité sur l'alignement des voies.

La place du Marchédial est située au centre du système viaire supérieur. Cette place triangulaire marque l'entrée Sud de la troisième enceinte et rassemble la plupart des hôtels particuliers édifiés au XV^e siècle, on peut supposer qu'il s'agisse d'un urbanisme planifié, répondant à la décision du seigneur de permettre les constructions nouvelles dans ce site fortifié.



La place du Marchédial



Vue des alignements bâtis du système viaire supérieur



4.2.2 - Le système viaire transversal

Ce réseau de voies fournit la trame du vieux village de Grazac avec son ambiance particulière, dont le caractère rural est très perceptible.

La linéarité de cette organisation est beaucoup moins affirmée ; on est plutôt en présence de plusieurs groupements dissociés avec leur système viaire propre.

La morphologie adoptée est celle de la continuité du bâti le long de la rue et l'implantation des constructions sur l'alignement de la voie. Les espaces produits sont clos et des perspectives intéressantes sont mises en place sur certains éléments d'architecture, notamment l'église.

Les extrémités ne sont pas aussi bien structurées. Des constructions isolées s'y étant greffées parfois inconsidérément.



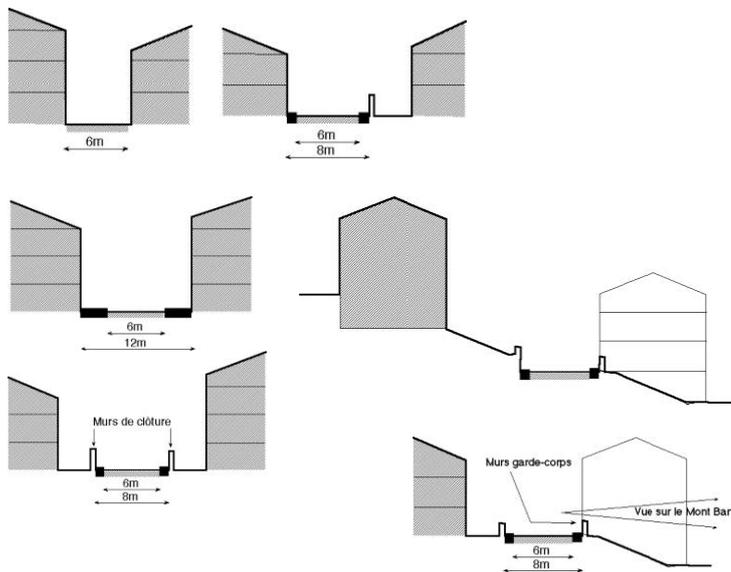
Vue des alignements bâtis du système viaire transversal

4.2.3 - Le système viaire intermédiaire

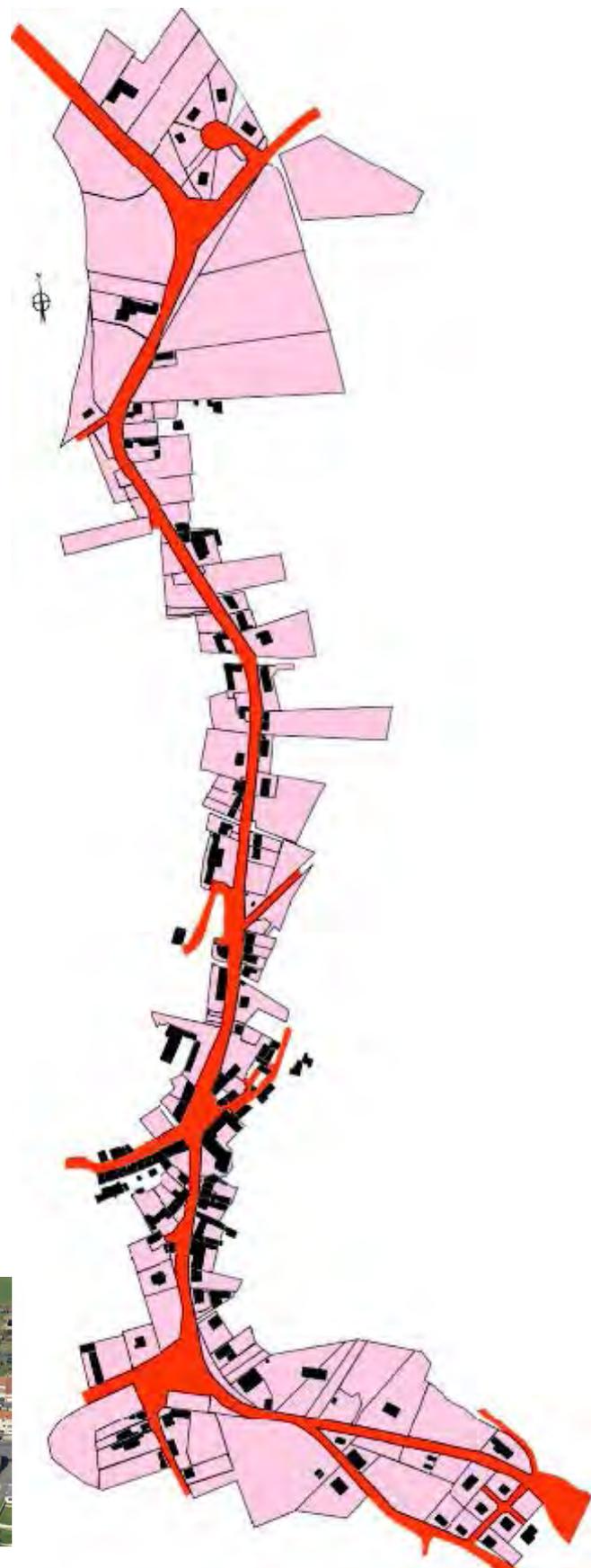
Ce système urbain mis en place au siècle dernier, se juxtapose au précédent dont il adopte le même principe de linéarité. La topographie du site fournit justifie un tracé direct et recherchant la moindre pente. Toutefois cet ensemble n'a pas la même homogénéité car cette voirie reprenant le principe du boulevard n'a pas été bâtie en totalité.

La morphologie de cet espace animé est très différente du système supérieur plus ancien. La rue est beaucoup plus large mais les constructions ne sont pas plus hautes. La continuité du bâti n'est pas de règle, au contraire, et les implantations se font souvent en retrait. Cependant la présence presque systématique de murs de clôture donnent une certaine cohérence.

On remarquera, le long de cet axe majeur, la présence de larges ouvertures sur le site naturel et particulier le Mont Bar.



Vue des alignements bâtis du système viaire intermédiaire



4.2.4 - Le système inférieur ramifié

Bien que la voie de desserte principale (rue Fonteline) soit très ancienne, l'urbanisation qui s'y est greffée est récente. C'est le lieu privilégié de l'urbanisme contemporain qui ne se suffisait plus des espaces restreints de la ville haute.

L'urbanisation s'est faite au gré des opportunités foncières : les constructions sont implantées sur de grandes parcelles et relativement éloignées les unes des autres. L'espace urbain est peu constitué ; son rôle n'est plus celui d'un lieu de vie mais celui d'une voie de desserte.

Produisant un mitage caractéristique de l'urbanisme contemporain, l'impact visuel de cette zone située sur le col entre Mont Bar et Mont Baurly est très importante dans le site.



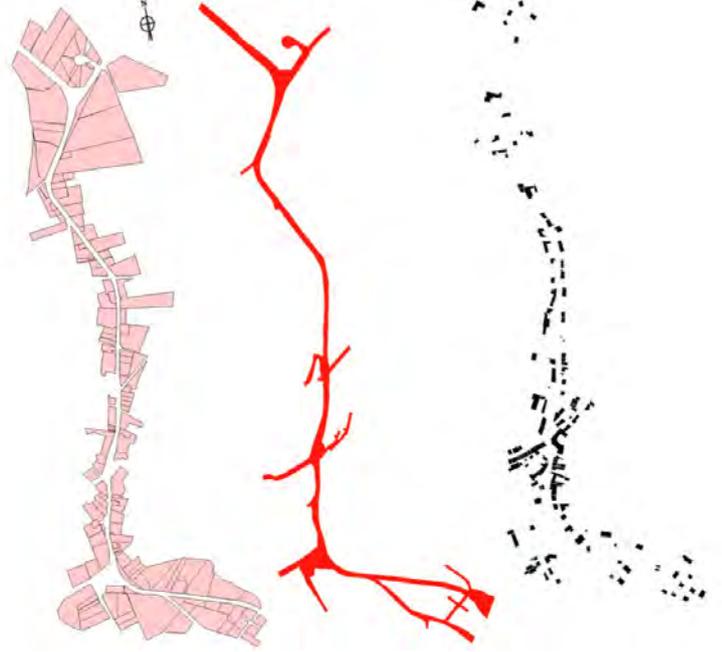
Vue de l'éparpillement urbain du système inférieur ramifié



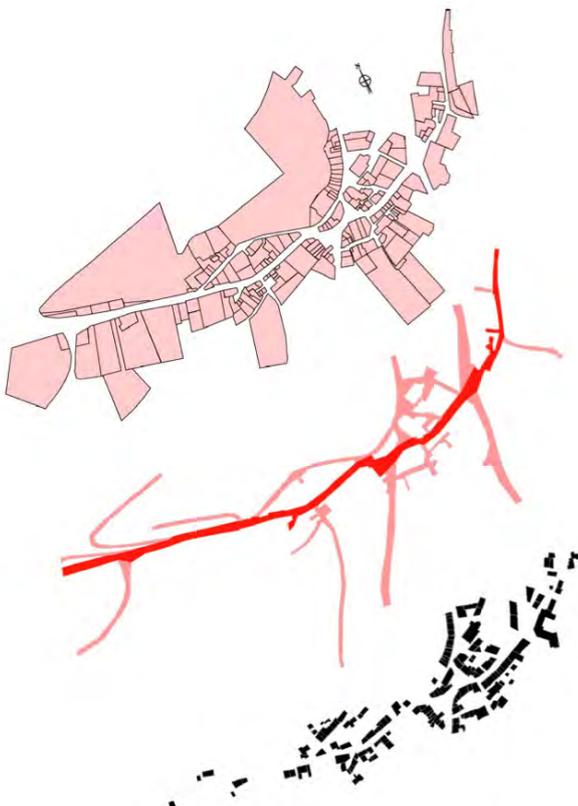
Le parcellaire et la densité du bâti : comparaison des différents systèmes d'organisation urbaine juxtaposés



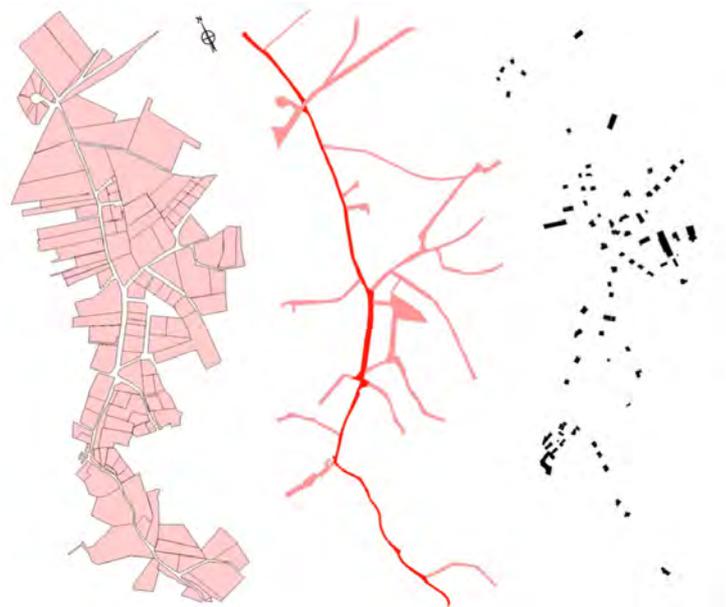
Le système supérieur : centre bourg



Le système intermédiaire : extension du XIX^e siècle



Le système transversal Est-Ouest :
Grazac - Centre bourg



Le système inférieur ramifié :
extensions contemporaines d'après-guerre

Système supérieur et transversal



Système intermédiaire



Système inférieur

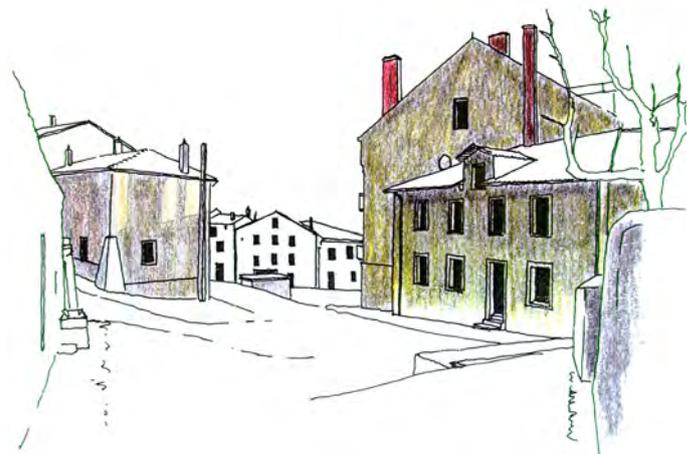
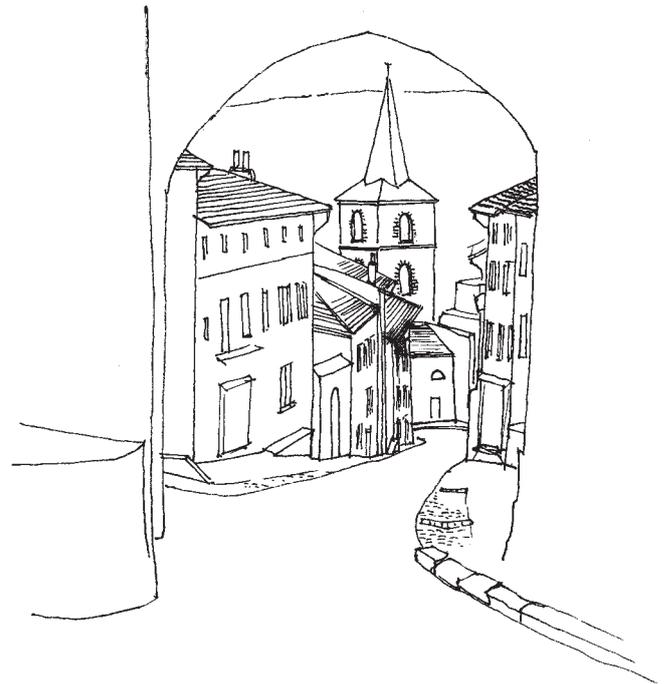
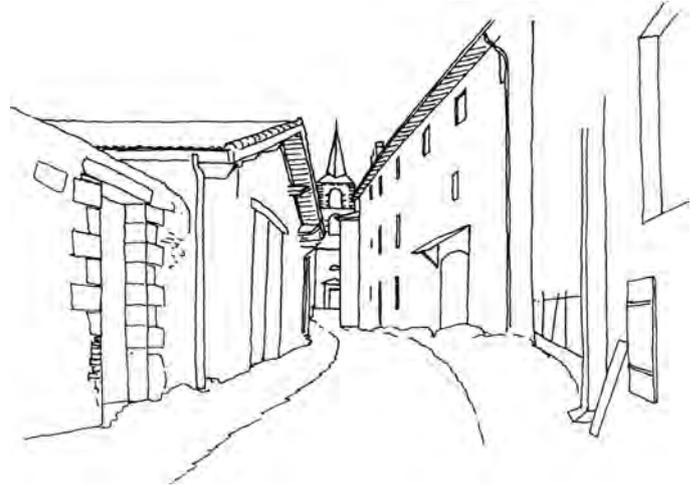


4.3 La configuration des espaces urbains

Il est possible de définir l'espace urbain comme un vide rempli d'évènements mais il est plus juste de dire qu'à l'inverse, il s'agit d'un ensemble d'évènements qui, sous l'impulsion de l'homme, se conjuguent et s'organisent entre eux dans un espace en creux. On admet que l'espace est le résultat de l'agencement de plusieurs plans horizontaux, verticaux, obliques. Celui-ci n'en demeure pas moins inerte. Il prend vie dès que ses parois s'animent, se creusent, se gonflent, se transforment, s'enrichissent de signes et de formes qui dialoguent et s'extirpent parfois, s'individualisant dans l'espace pour le mieux servir, le valoriser, l'animer, guider l'homme.

La vie de ce monde minéral s'amplifie avec les jeux d'ombre, de lumière et de couleurs, avec l'apport des éléments aquatique et végétal. La notion de temps est aussi largement exploitée dans l'approche et la découverte de l'espace ou de l'évènement.

Comme le montre le plan schématique ci-dessous, les espaces publics du bourg sont délimités par un cadre bâti implanté majoritairement sur l'alignement des voies. De plus, on observe une continuité systématique du bâti le long des voies de la partie la plus ancienne. Cette continuité est faite d'une juxtaposition de plans verticaux (façades), de murs et de portails. Dans les espaces plus récents, la continuité est moins importante.



Croquis, J. Garnier

4.3.1 Espaces et cheminements dans le bourg

Les espaces urbains majeurs : cheminements rue Porte de Monsieur, Place du Marchédial, Place de la grande Fontaine, rue ND de l'Oratoire.



Croquis, J. Garnier

L'espace urbain doit être appréhendé dans les quatre dimensions, les notions de temps et de cheminement étant particulièrement importantes surtout à Allègre où l'utilisateur doit gravir lentement des pentes assez fortes.

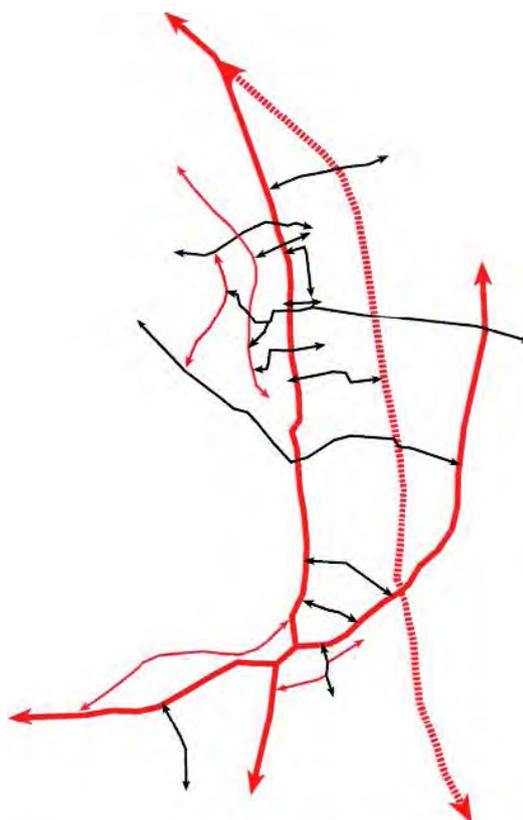
Les rues sont ainsi constituées de parois verticales latérales (le cadre bâti, les façades), d'un plan horizontal (le sol) et d'un fond de perspective. L'espace est donc clos, seulement ouvert sur le ciel. Cette caractéristique est très importante à Allègre. Le champ de vision de l'utilisateur est totalement maîtrisé et cadré selon des normes précises.

Dans la plupart des rues et ruelles du centre ancien, ainsi que le montrent les dessins ci-contre, mettent toujours en scène les objets situés en fond de perspective. Ces objets fixés et encadrés par les alignements latéraux prennent ainsi une dimension particulière.

Les objets monumentaux tels le clocher de l'église, le Portail de Monsieur ou la Chapelle Notre Dame de l'Oratoire sont des points forts des rues principales.

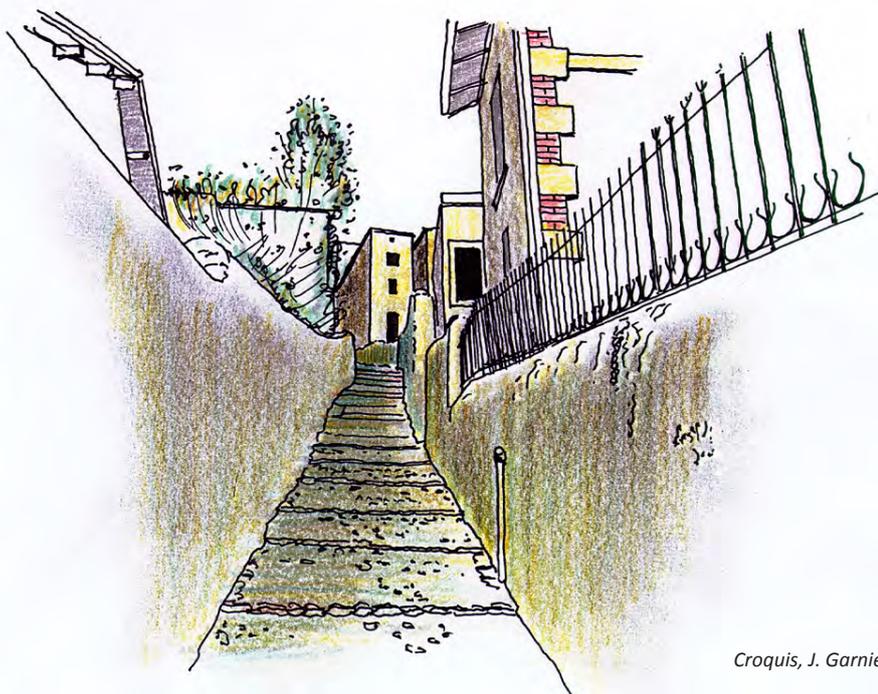
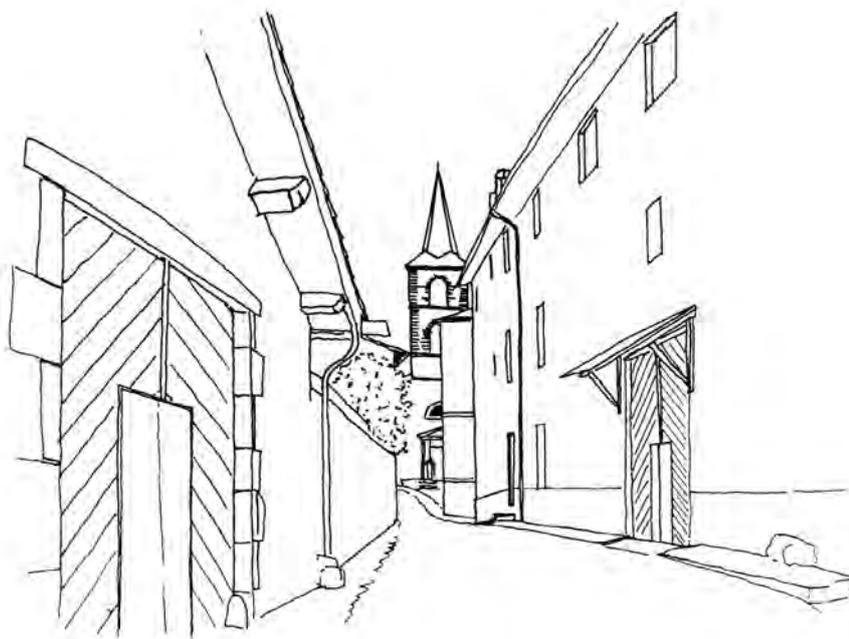
Des rues secondaires à proximité de l'église ou sous le château constituent à la fois des voies de desserte pour ces quartiers et offrent des cheminements où les jardins et les ouvertures sur le grand paysage sont plus présents. Ces espaces sont généralement peu qualifiés (revêtement de chaussée, état des immeubles) alors qu'ils offrent un cadre de vie intéressant entre ville et campagne.

Les liaisons transversales constituées par les charreyrons forment l'une des caractéristiques les plus originales d'Allègre. Ils ont toutefois beaucoup perdu de leur valeur, certains d'entre eux étant mal entretenus, d'autres ayant été interrompus dans leur continuité par le passage de la percée de siècle dernier (RD13). Ils permettent toutefois une mise en valeur touristique des liaisons piétonnières entre le Mont Bar et la Potence.



Hiérarchie des rues

Les espaces urbains secondaires : cheminements dans les rues sous le château et sous l'église, les charreyrons.



Croquis, J. Garnier

4.3.3 Les murs de clôture et de soutènement

L'une des particularités d'Allègre c'est la présence de clos situés en contrebas des remparts de la vieille ville et sous l'ancien château. Ces clos sont encore bien lisibles comme en témoignent les longs murs en pierre qui les ceignent. Ces murs permettaient de délimiter les différentes propriétés et protégeaient les plantations par la création d'un «micro-climat»: protection contre le vent et inertie thermique permise par les murs de pierre. Par ailleurs, la construction des murs assure aussi le soutien de la terre et permet de gérer la très forte dénivellation.

Ces murs structurent le paysage du socle d'Allègre et assure une transition en douceur entre le paysage agricole et le paysage construit du bourg.

Par ailleurs, ces murs cadrent les charreyrons et délimitent les espaces de parcours au sein des jardins.

Dans les aménagements futurs de ces jardins, il conviendra de conserver ces murs qui composent le socle du village et porter une attention spécifique sur les petites constructions annexes (garages, serres, abris de jardin...) et de veiller à ne pas remplacer ou compléter ces murs par d'autres matériaux souvent standardisés.



Soutènements et murs de clôture sous la ligne des anciens remparts



Soutènements et murs de clôture sous le château



Construction du paysage par les murs de clôture au début du XX^e siècle



Délimitation du charreyron par les clôtures. Le choix des matériaux constitue un enjeu important: la lisse en bois comme le grillage banalisent la perspective du cherreyron

Les clôtures jouent un rôle fondamental dans la continuité urbaines des espaces publics. Ce sont des éléments architecturaux qui doivent être soigneusement réfléchis, au même titre que les bâtiments principaux dont ils dépendent étroitement.

Les clôtures se présentent sous différentes formes : le plus souvent, les parcelles sont ceinturées de murs en pierres plus ou moins élevés ; les clôtures sur rue principale sont implantées dans l'alignement des bâtiments et se présentent souvent sous forme d'un mur bahut de faible hauteur surmonté d'une grille en ferronnerie ouvragée. Les portails d'accès sont constitués de pilastres encadrant une porte à un ou deux battants en ferronnerie. Les clôtures végétales sont absentes dans les espaces centraux.



Croquis, J. Garnier

4.4 Le patrimoine architectural monumental

4.4.1 Les vestiges du château

La commune a le privilège de posséder sur son territoire plusieurs monuments et vestiges d'un grand intérêt historique et architectural. Il sont tous regroupés dans la vieille cité. Les vestiges du château médiéval du XIV^e siècle sont représentés par la «Potence» et la partie inférieure de la tour de la salle des gardes.

Les traces du château sont encore bien présentes dans la forme urbaine de nombreuses pierres de réemploi sont inscrites dans les maçonneries alentour. Les ruines se limitent aux deux angles en forme de tour de l'ancien donjon entre lesquels subsistent les mâchicoulis du chemin de ronde, et la base d'une tour d'angle de l'enceinte.



4.4.2 Les vestiges des enceintes du château

«Le château d'Allègre et ses remparts présentait un ensemble hérissé de vingt-deux tours».

Les remparts du château qui protégeaient une partie de la ville ainsi que les restes de certaines tours sont encore présents par endroit. La porte de Monsieur, entrée Sud de la cité, est encore en excellent état contrairement à la porte de Ravel, l'accès Nord, dont il ne reste que peu de chose. Toute la forme urbaine de la ville haute est directement issue du tracé de la troisième enceinte. Malgré la disparition des remparts englobés dans les constructions, parfois encore visibles en soubassement, l'impact de la forteresse reste très fort et détermine une entité urbaine à part entière, pratiquement close, aux espaces très différents des autres entités.



4.4.3 La chapelle Notre Dame de l'Oratoire

La chapelle Notre Dame de l'Oratoire qui fût un lieu de pèlerinage, se dresse au centre de la vieille ville, sur la place du Marchédial. Elle renferme une magnifique statue en bois sculpté et peint de Notre Dame de Pitié datant de 1547. Le porche et le campanile datent de 1650.

La position de ce monument sur la place en fait un «objet» architectural de premier plan, point d'articulation dominant et focalisant tous les regards. Elle ferme la rue des Boucheries dans la perspective de laquelle se situe son chevet, dénaturé par un petit garage heureusement promis à une destruction prochaine.

D'une simplicité étonnante, cet édifice dont le décor reste très sobre, est particulièrement servi par un cadre architectural fermé, continu et de dimensions beaucoup plus imposantes.



4.4.4 L'église paroissiale

L'église paroissiale, située au centre de l'ancien village de Grazac et dédiée à Saint Martin de Tours, conserve un chevet gothique de la fin du début du XVI^e siècle, tandis que la nef, écroulée vers 1822, fut reconstruite. «C'était au Moyen Age, un édifice de style roman datant des premiers siècles, dédié à Saint Laurent». Après la guerre de cent ans, «l'église était devenue insuffisante pour l'accroissement de la population. Yves II, baron d'Allègre, en décida la reconstruction...».

Tout comme l'oratoire de Notre-Dame, l'église paroissiale est d'une grande simplicité volumétrique et architecturale. Le clocher est toutefois omniprésent aussi bien dans la silhouette générale du bourg que dans les espaces urbains qui l'utilisent comme point focal dans les nombreuses perspectives. C'est une articulation essentielle, un repère aussi important sinon plus que la «Potence» qui ne bénéficie pas de la même mise en scène.



4.4.5 Les hôtels particuliers

Le château construit au XIV^e siècle était entouré de trois enceintes, un vaste espace libre étant disponible entre la seconde et la troisième. Une autorisation de construire dans cet espace, intervient vers 1435 en faveur de quelques familles de notables qui y édifièrent huit hôtels particuliers. Ces édifices sont encore présents dans le tissu urbain mais la plupart d'entre eux ont subi des transformations parfois importantes. Six d'entre eux sont situés autour de la place du Marchédial : l'hôtel de Clède, l'hôtel de Bar, l'hôtel d'Artasse, l'hôtel de Sailhans-Mozac, l'hôtel Grellet et l'hôtel de Guérin de Pouzols. Les deux autres, l'hôtel de Chardon et l'hôtel du Chier-Mozac sont situés dans la rue Notre-Dame de l'Oratoire.

Ces hôtels ont été bâtis contre la troisième enceinte du château, excepté l'hôtel de Guérin et l'hôtel du Chier. Par la suite, des ouvertures très ouvragées ont été aménagées dans cette muraille ; certaines d'entre elles subsistent encore, notamment celles qui donnent sur le Mont Bar et qui sont bien visibles.



Hôtel des Grellet



Hôtel de Guérin de Pouzols



Hôtel du Chier-Mozac



Hôtel de Clède



Hôtel de Chardon



Hôtel de Sailhans-Mozac



Hôtel d'Artasse

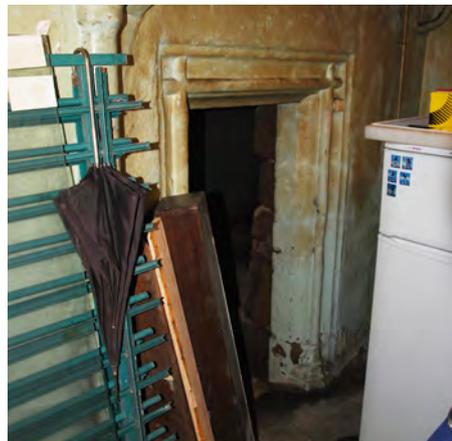


Hôtel de Bar

Repérage des transformations de l'Hôtel du Chier



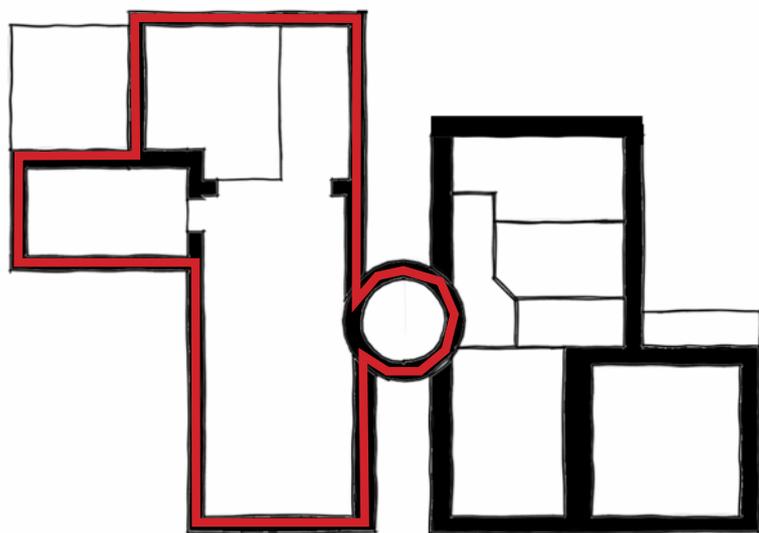
Cadastré napoléonien et vue ancienne indiquant l'emprise au XIX^e siècle sans la partie ajoutée lors de la transformation en établissement hôtelier.



Porte d'accès à la cave avec pierre de réemploi du château



Traces d'embranchements de la tour qui a été arrasée.



Relevé sommaire avec emprise initiale supposée de l'hôtel particulier



Le puits ouvert sur un citerne située sous la cave et l'entrée de la tour sont des éléments d'origine de l'hôtel particulier.

4.5 L'immeuble de ville



Alignement bâti de la rue Notre-Dame de l'Oratoire



Alignement bâti de la rue Porte de Monsieur

Ce type de constructions datant du siècle dernier, constitue l'essentiel du cadre bâti du bourg et des extensions faubouriennes ; les immeubles sont disposés en ordre continu le long de la voie principale surtout et s'élèvent sur au moins trois niveaux. Ils comportent souvent un étage attique percé de petites fenêtres souvent carrées.

La plupart d'entre eux occupent des parcelles étroites et leurs façades comportent une, deux ou trois rangées d'ouvertures superposées sur des mêmes axes verticaux. D'autres sont beaucoup plus développés en façades et l'on y observe toujours le même ordonnancement avec un rythme vertical très prononcé.

Le décor architectural est abondant mais sobre et différencié d'un immeuble à l'autre ce qui confère aux alignements urbains une grande variété. Le décor est marqué par le soulignement de la modénature (encadrement des baies, chaînages horizontaux et verticaux, corniches, soubassements...).

Toutes les façades sont destinées à recevoir un enduit qui est très varié de texture et de couleur d'un immeuble à l'autre. Un badigeon coloré et un décor peint viennent rehausser très fréquemment la composition des façades. On trouve aussi des balcons et garde-corps en fer forgé aux motifs très ouvragés.

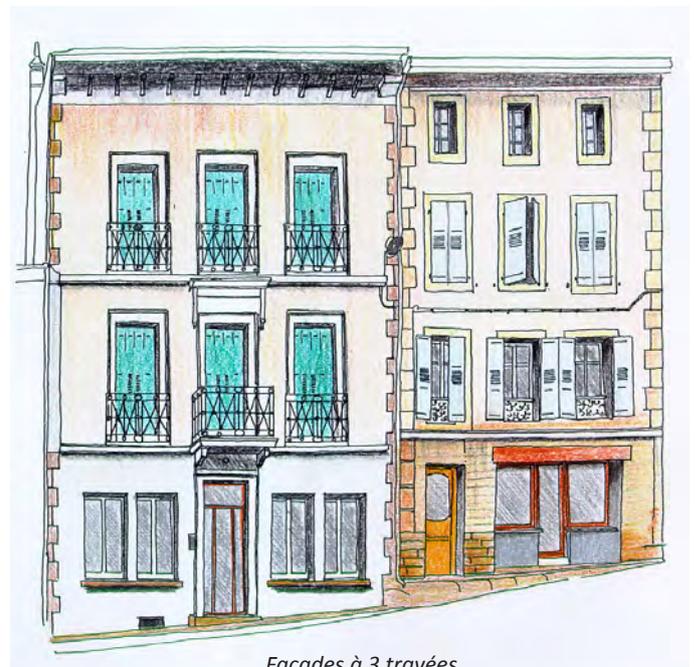


Croquis, J. Garnier

Façade à 1 travée



Façade à 2 travées



Façades à 3 travées

En périphérie du bourg d'Allègre et dans le secteur correspondant à l'ancien village de Grazac, en contrebas de l'église paroissiale, on retrouve une typologie de maison intermédiaire entre l'immeuble de ville et la maison rurale des villages analysés ci-après. Elle ne comporte qu'un étage sur rez-de-chaussée et l'ordonnancement des façades n'est pas aussi rigoureux que celles des immeubles de ville.

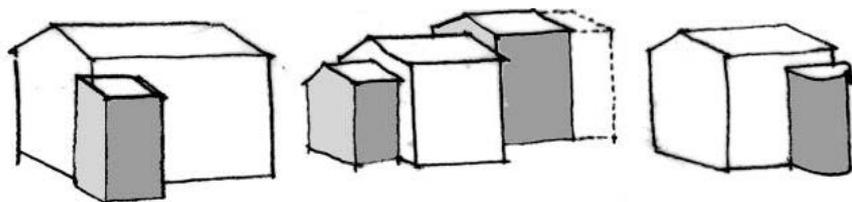
4.5.1 Les formes, les volumes et les hauteurs

Les volumes mis en place sont divers selon la situation dans le bourg. Dans le centre ancien, les constructions principales sont imposantes et comportent un nombre de niveaux élevé. Le long de l'axe linéaire principal, les façades s'élèvent sur au moins trois niveaux avec très souvent un étage attique supplémentaire ; les façades arrières sont par conséquent bien plus imposantes du fait de la forte déclivité du terrain.

Les toitures sont très homogènes et adoptent une pente guère supérieure à 30°. Elles sont donc relativement peu perçues, et cela contribue à renforcer le caractère massif des constructions qui se résument, dans la perception générale, à de simples parallélépipèdes.

Alors que dans l'espace urbain, les façades sont continues et disposées systématiquement sur l'alignement des voies, on observe à l'arrière, la présence de nombreux volumes associés aux bâtiments principaux. Cette association de volumes différenciés enrichit la silhouette du village par des jeux d'ombre et de lumière puissants.

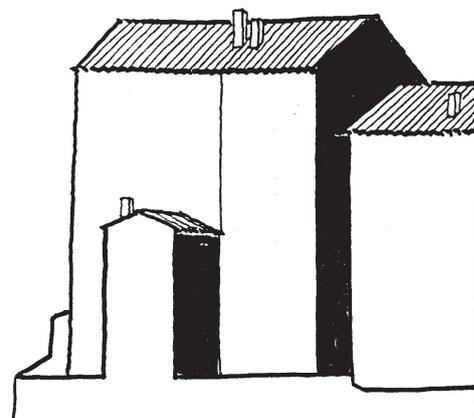
Dans les secteurs d'extension du siècle dernier, les volumes sont moins importants ; ils sont le plus souvent dissociés les uns des autres mais très souvent reliés par des murs de clôture.



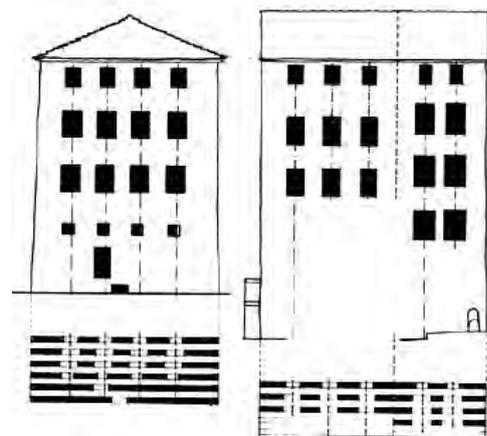
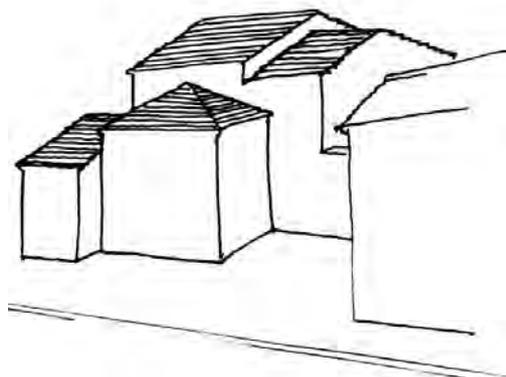
Les volumes annexes revêtent une certaine importance dans la masse bâtie



Vue du front bâti formé par les volumes hauts et étroits des immeubles juxtaposés au niveau de l'ancienne enceinte du bourg.



Volumes principaux et volumes annexes



Croquis, J. Garnier

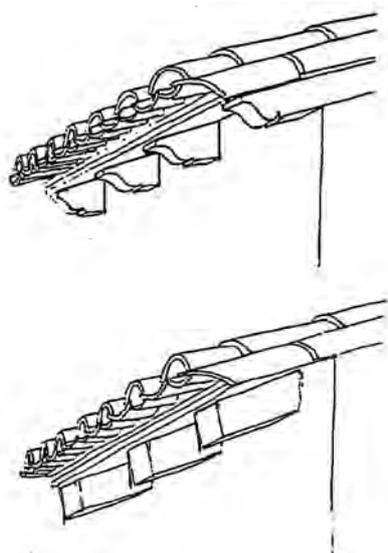
4.5.2 Les toitures et la couverture



Les combinaisons de toits sont complexes et peu lisibles dans l'espace urbain. Par contre elles sont particulièrement mises en évidence dans la silhouette générale du bourg et vues depuis la potence.

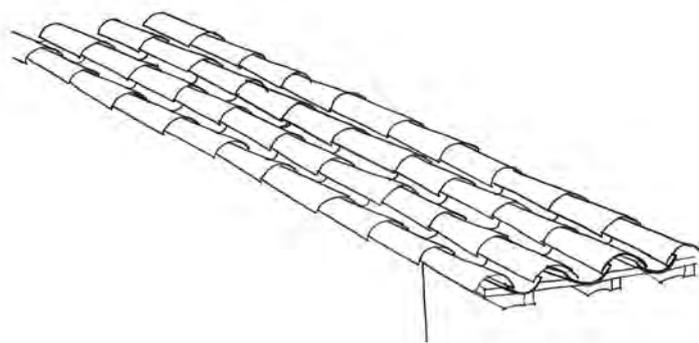


de toits sont très largement débordants, parfois soutenus par des corniches moulurée ou des génoises. Les avant-toits sont destinés à éloigner les eaux des pieds de mur, ils sont principalement constitués d'une passe de toit soutenue par des chevrons débordants. Ces derniers restent apparents et leur extrémité peut être sculptée.



Les pentes des toitures sont généralement faibles, inférieures ou égales à 30°. Beaucoup d'immeubles de ville possèdent un comble important rendu possible par la création d'un surcroît ; il est alors éclairé par des petites fenêtres (souvent carrées) en partie haute des façades (étage attique). Aucune ouverture n'est aménagée dans les toitures ; toutefois, on rencontre parfois, mais très rarement et en très faible nombre par immeuble, des lucarnes situées dans le prolongement des murs gouttereaux.

Les couvertures sont faites de tuiles canal ou romanes dont l'onde est supérieure à 15cm. ent dans le courant du XIX^e siècle. La tuile mécanique grand moule



(dite de Marseille) est produite industriellement et importée, elle se répand avec l'arrivée du chemin de fer. Elle est plus ou moins décorées (côtes, losanges,...) et devient le modèle dominant dans les hameaux.

Les rives en tuile canal sont réalisées généralement avec une tuile de couvert ou double rangée de tuiles de couvert scellées au mortier de chaux. L'apparition de la tuile grand moule s'accompagne d'un traitement des rives avec un débord en pignon plus ou moins important, permettant de gérer les faux équerrages. Une rangée de tuile à rabat assure la finition en rive. Dans l'espace-rue du centre ancien, les toitures ne sont pas visibles compte-tenu de leur faible pente. Toutefois, les égouts

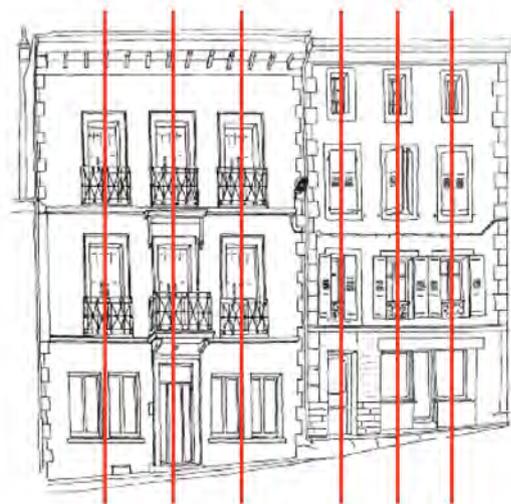


4.5.3 La composition des façades

Le rythme

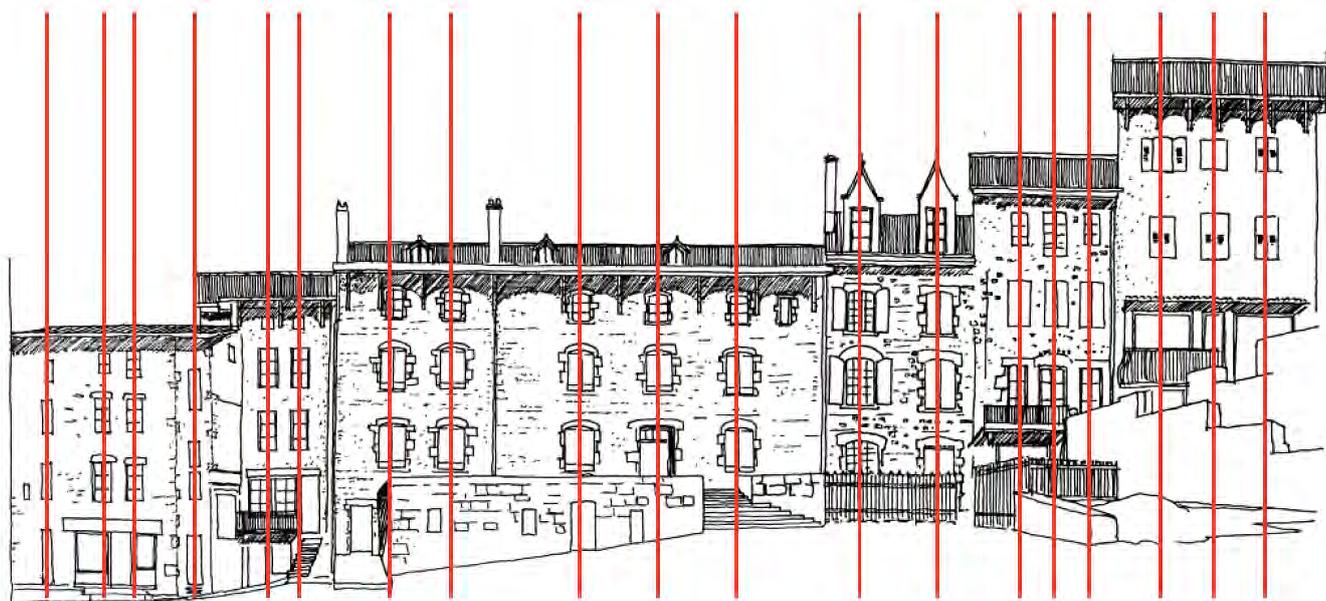
Au cours de son cheminement, le citadin est sensibilisé par les signes qu'accumulent les parois de l'espace. Le rythme que celles-ci impriment définit l'essentiel du caractère d'un espace. Il est le produit d'une organisation des signes, de la structure et des composantes architecturales du bâti. Les lignes horizontales et verticales exprimées sur les parois, sont le reflet de la structure des bâtiments et des proportions du parcellaire. Non seulement la structure des constructions est montrée mais elle est aussi utilisée pour créer des effets rythmiques, pour lier les événements de l'espace et l'enrichir ; elle s'offre encore comme support de l'ornementation, du décor et de la signalétique.

La succession des parcelles étroites combinée à la hauteur importante des immeubles (R+2, R+3) et à l'exigüité des rues affirme la verticalité des parois. Le soulignement des chaînages d'angle par les pierres de taille ou le décor peint auquel s'ajoutent les descentes d'eau pluviale, renforce le rythme vertical.



Le rythme vertical des façades par la superposition des ouvertures sur un même axe est presque toujours systématique.

Il est aussi renforcé par les chaînages d'angle qui sont très souvent marqués par des pierres de taille ou des décors peints.



Les lignes horizontales sont aussi très présentes puisque les ouvertures sont alignées sur un même axe. Mais la modénature horizontale, souvent représentée dans l'architecture par des moulurations, des saillies de planchers ou des corniches, est peu marquée. Seuls les égouts de toitures et les larges débords, les linteaux et les seuils de fenêtres participent à l'affirmation des lignes de fuite horizontales.

Croquis, J. Garnier

L'ordonnancement

Les immeubles de ville du siècle dernier qui sont les plus nombreux dans le centre d'Allègre font l'objet d'une grande rigueur dans le traitement des façades sur rue, ou façades de «représentation».

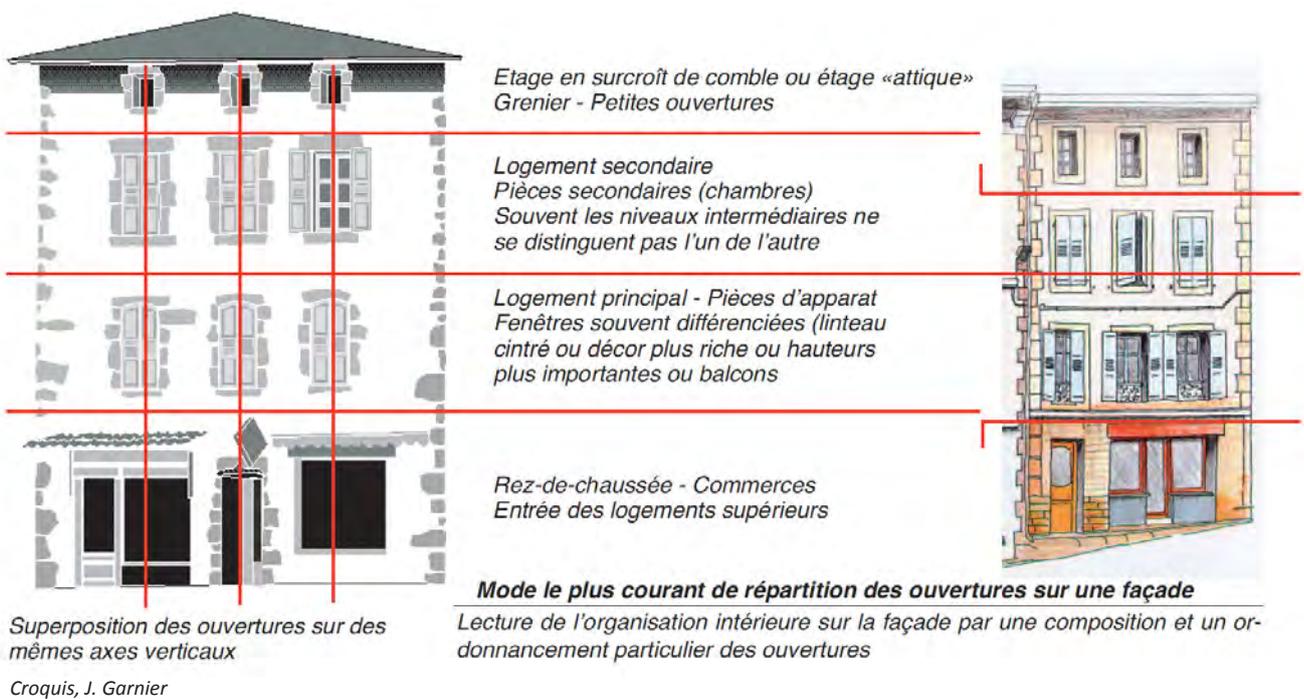
On observe une ordonnance presque systématique utilisant les procédés suivant :

- axe de symétrie central très fréquent ;
- superposition des ouvertures les unes au-dessus des autres sur un même axe vertical ;
- alignement des ouvertures sur un même axe horizontal à chaque étage ;
- mise en évidence des limites séparatives par des chaînages en pierre, en enduit différencié ou avec un décor peint ;
- les planchers ne sont pas lisibles de l'extérieur et la modénature horizontale est rare ;
- les ouvertures sont mises en valeur par un renforcement de leur encadrement (enduit, pierres de taille, décor peint...) ;
- le traitement des façades s'arrête à l'égout du toit qui est largement débordant, peu ouvragé (rareté des corniches ou des génoises). On ne trouve jamais de lucarnes dans ce type de constructions ;
- porte d'accès centrale ou de côté en cas de commerce.



Immeuble urbain ordonnancé situé place du Marchédial avec devanture composée, alignement des baies, taille de baies décroissante avec les niveaux, symétrie.

En ce qui concerne les immeubles plus anciens, l'ordonnancement des façades est moins rigoureux mais il observe certaines règles similaires aux précédentes. On notera la fréquence d'un agencement particulier en rez-de-chaussée qui regroupe la porte d'entrée, les fenêtres inférieures, la porte de cave et parfois le commerce dans une même unité. L'accès se fait presque toujours par un escalier extérieur de quelques marches donnant parfois accès à un palier surplombant la porte de cave. Dans ces immeubles, les ouvertures sont souvent plus petites, plus étroites et moins nombreuses. Les «pleins» (murs) sont plus importants que les «vides» (baies).



4.5.4 Les matériaux de construction

La richesse du sous-sol en matériaux de provenances diverses, se retrouve dans l'architecture et notamment les maçonneries. Les roches les plus utilisées sont le granite issu du socle cristallin qui affleure à Allègre, les roches volcaniques telles le basalte et la phonolithe, les roches sédimentaires comme l'arkose et la brèche, ou les roches métamorphiques représentées par le gneiss et le micaschiste. L'argile est aussi abondante et a longtemps été utilisée pour la réalisation des mortiers de liaison des maçonneries, l'absence de calcaire localement interdisant la confection de chaux. Celle-ci fut utilisée plus récemment avec le développement des voies de communication.

Le granite, très présent, est réservé aux éléments de structure assurant la stabilité comme les fondations et soubassements, les chaînages d'angle, les linteaux, les encadrements de baies etc... L'arkose, dont les propriétés sont proches de celles du granite, est souvent utilisée de la même manière. Elle diffère par sa couleur souvent claire qui varie du beige au rouge-ocre.

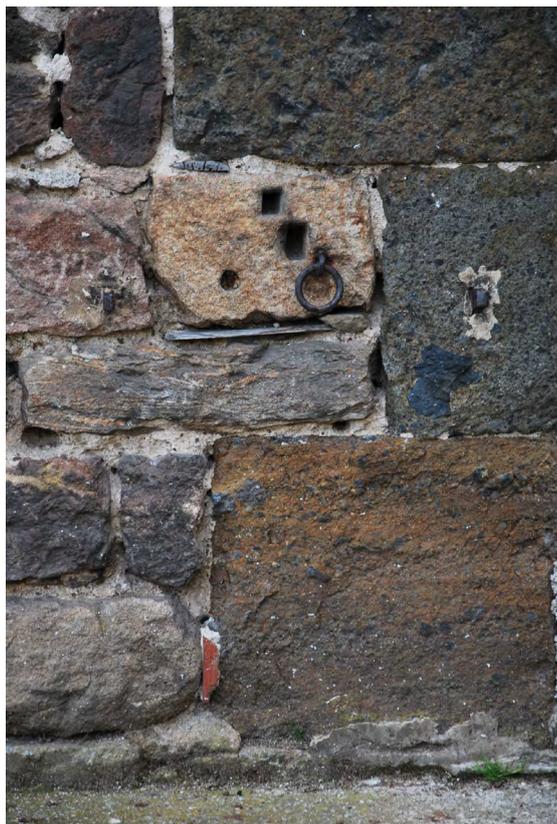
Les maçonneries de remplissage sont faites d'un amalgame de roches diverses dont l'arkose, le gneiss et le basalte qui est impossible à travailler et à équarrir en raison de sa dureté. Les pierres sont le plus souvent grossièrement équarries et assisées.

En milieu urbain, les maçonneries de façades sur rue sont recouvertes d'un enduit protecteur dont les couleurs ocrées ou grises sont chaudes. La tendance à piocher les murs pour laisser apparaître les pierres ne doit pas être encouragée : l'enduit protège les mortiers souvent fragiles. L'aspect des façades résultant de telles restaurations est souvent inesthétique, les mortiers de jointoiement étant la plupart du tant trop «beurrés».

En milieu rural, surtout pour les bâtiments annexes ou d'exploitation, les pierres restent apparentes mais les jointoiements se limitent au strict minimum, donnant l'aspect d'un assemblage de pierres sèches. La brique apparente est présente dans les bâtiments récents du siècle dernier, essentiellement comme décor des encadrements de baies.

Le bois est utilisé pour les huisseries et les volets mais il est aussi très présent dans les débords importants des toits, les consoles de toitures, en bardage dans les bâtiments d'exploitation.

On trouve aussi beaucoup d'ouvrages en ferronnerie comme les balcons ou les grilles de fenêtres.



Grande variété des pierres utilisée pour la réalisation des différents éléments constituant la maçonnerie (lindeau, piédroit, blocage, chaîne d'angle) en fonction de leurs propriétés.



Les bâtiments annexes sont bâtis avec le même type de pierres et de maçonnerie (sur cet grange, les chaînes d'angle sont particulièrement imposantes) mais n'étaient généralement pas enduites.



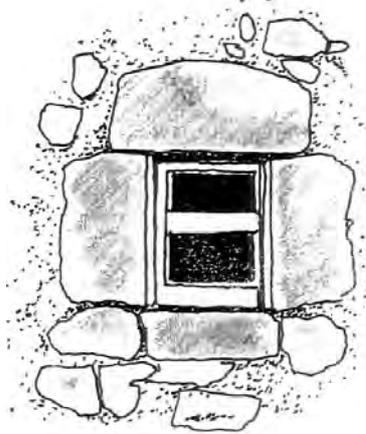
Joints à pierre vue sur les pignons et enduits (avec généralement des décors peints sur les façades principales)

4.5.5 Les ouvertures, menuiseries et ferronneries

Les ouvertures des maisons rurales et des bâtiments d'exploitation

Les ouvertures de maisons rurales et de bâtiments d'exploitation sont constituées le plus souvent de pierres appareillées de provenances et de couleurs diverses. Les linteaux et appuis sont des pierres monolithiques. Les linteaux sont souvent soulagés par des arcs de décharge brisés. Les pierres d'encadrement sont taillées mais rarement ouvragées. Certaines d'entre elles sont des réemplois des ruines du château. On trouve aussi des encadrements en bois avec linteaux cintrés.

Les proportions des fenêtres sont généralement verticales ou carrées, jamais horizontales. Leurs dimensions sont assez faibles.



Croquis, J. Garnier



Les ouvertures situées au-dessus des portes charretières et désignées localement sous le vocable de «fenestrou», sont assez fréquentes.

On trouve aussi de nombreuses petites ouvertures hautes avec poulie qui desservait les greniers ou «galetas»

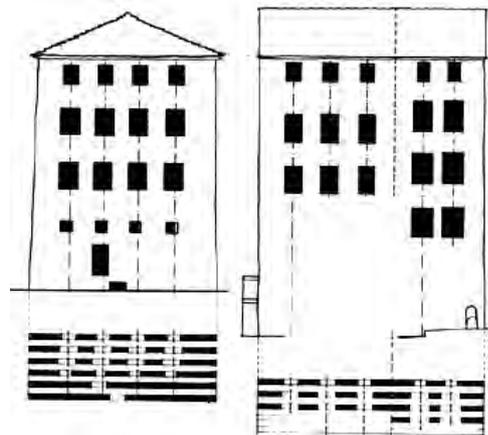


Les arcs de décharge sont très fréquents au-dessus des ouvertures pour soulager les linteaux monolithiques ou clavés



Les fenêtres d'immeubles de ville

Les façades ordonnancées des immeubles de ville présentent des ouvertures très simples, majoritairement rectangulaires et de proportions verticales. On note toutefois la présence de baies à linteau légèrement cintré. Les linteaux en anse de panier sont rares. Quelques immeubles récents de l'entre-deux guerre comportent des ouvertures à linteau polygonal. Le rapport entre la hauteur et la largeur est généralement supérieur à 1,6. Certains immeubles plus récents du début du siècle, ont des ouvertures très hautes. Les fenestrous de l'étage supérieur sous l'égout du toit constituent une exception à cette règle générale : ils sont carrés ou légèrement rectangulaires, jamais de proportions horizontales.



Encadrements de baie en pierre de taille avec linteau cintré



Baie aux proportions plus hautes que larges avec allège surbaissée et garde corps en ferronnerie

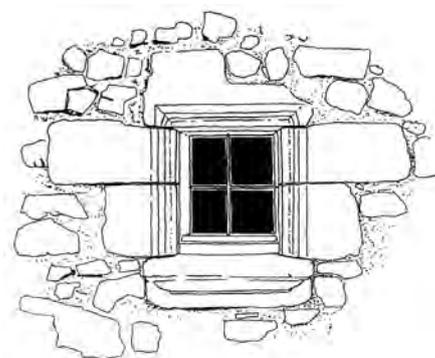


Encadrement de baie moulurée en ciment prompt



Baie d'un hôtel particulier avec traverse en pierre

Toutes ces ouvertures - portes, fenêtres, fenestrous - sont systématiquement les supports d'un décor simple mais très présent : encadrements de pierres de taille apparentes, motifs peints, enduits moulurés en sont les procédés principaux. L'absence de décor autour des ouvertures est généralement le fait de restaurations récentes : encadrements masqués sous les enduits, motifs effacés ou non reconstitués. Dans les restaurations futures, il sera très important de prendre en compte ces éléments de décor qui font la richesse des alignements architecturaux, et donnent aux espaces urbains des ambiances vivantes et chaleureuses.



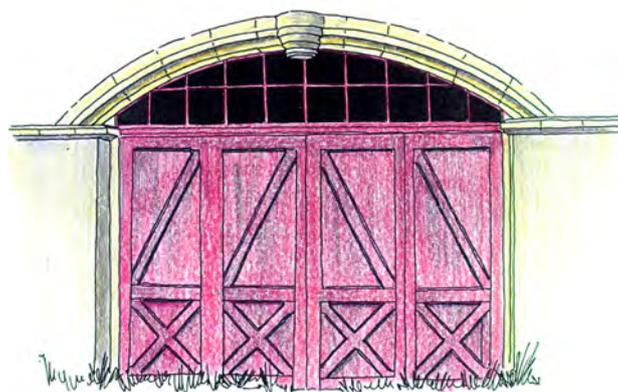
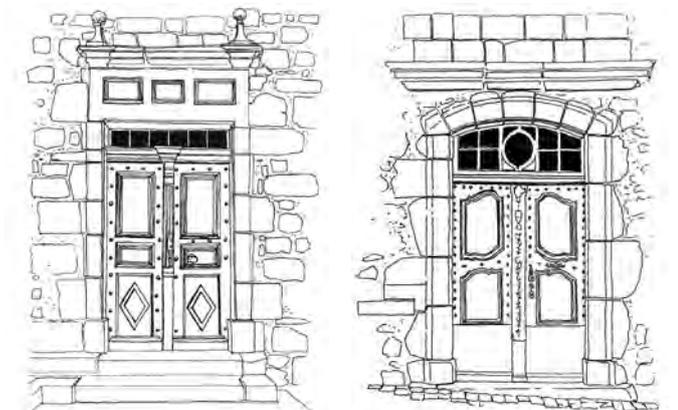
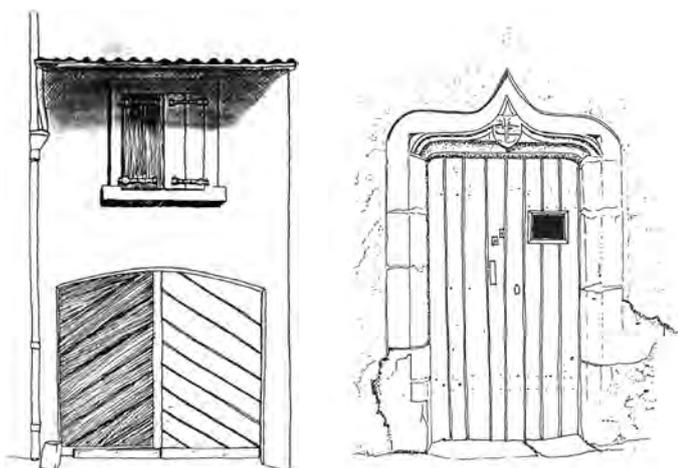
Croquis, J. Garnier



Les portes et portails

En ce qui concerne les portes d'entrée, il faut s'intéresser à la fonction qu'elles représentent. Accès principal des pièces de la maison, elles permettent l'échange direct entre espace privé et espace public, entre intérieur et extérieur, entre intimité et collectivité. C'est donc un élément fondamental, individualisé dans la façade bien qu'elles soient partie intégrante d'une rigoureuse ordonnance. Leur individualisation est marquée par un décor particulier, plus riche et plus travaillé. Les portes d'entrée doivent protéger de l'extérieur et de ce fait elles sont presque toujours en bois plein. Mais elles sont aussi un moyen de représentation sociale, c'est pourquoi elles rivalisent de richesses décoratives, de couleurs et de diversité. Toutefois, elles sont toujours conçues dans le même registre qui met en place un encadrement en pierres de taille ouvragées, une porte pleine abondamment moulurée, à un ou plus fréquemment deux battants, et surmontée d'une imposte vitré, protégée par des éléments de ferronnerie divers.

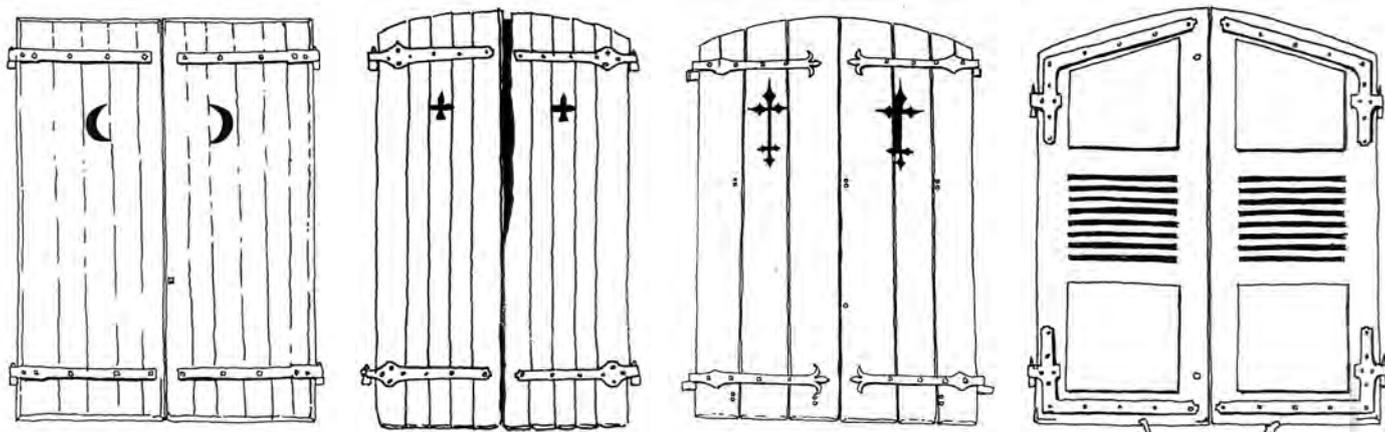
Les portails destinés à l'accès des locaux d'exploitation ou des garages, sont les ouvertures les plus larges, très fréquemment constituées de linteaux cintrés à claveaux. Le décor est beaucoup moins important mais il est présent, notamment sur les pierres d'encadrement des immeubles les plus «cossus». Les menuiseries des battants sont en bois plein, constitués de planches emboîtées disposées verticalement ou obliquement ; dans ce cas, le sens des planches obliques est inversé par rapport à l'axe vertical central.



Croquis, J. Garnier

Les volets

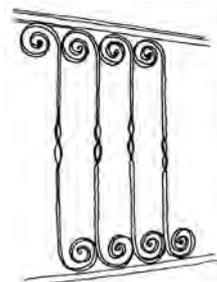
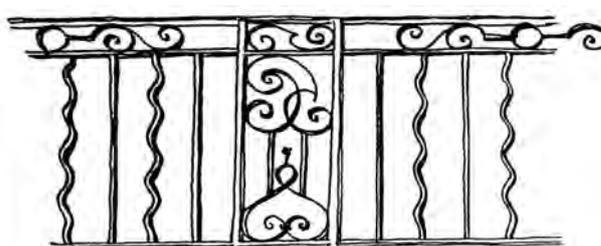
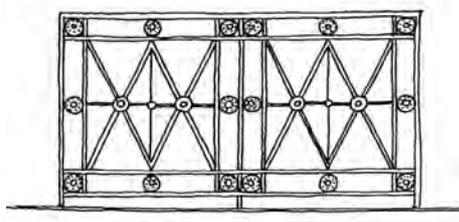
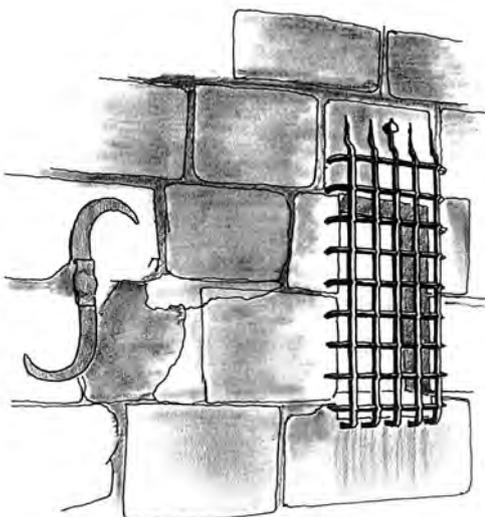
Les volets sont à cadre en bois plein ou persienné. Les formes, les couleurs, les dispositions des parties boisées sont d'une grande variété. Les menuiseries des ouvertures sont un moyen supplémentaire d'individualiser la façade. Le savoir-faire et l'imagination des artisans n'ont de mesure que dans les limites du bon goût et de l'équilibre des formes.



Les ferronneries

Les éléments de ferronnerie sont partout présents à Allègre sous forme de balcons, de garde-corps, de grilles de portails ou de fermetures de sécurité, de grillages de clôtures, de tirants. On notera l'extrême richesse et l'étonnante variété des motifs employés qui démontrent un savoir-faire incontestable de certains artisans qui ont œuvré avec bonheur sur le cadre architectural de la ville. Les styles sont différents selon les époques mais l'imagination et le bon goût se sont toujours exprimés dans un souci constant d'enrichir les ambiances de l'espace urbain.

Il n'est pas rare de retrouver des motifs identiques sur des accessoires ou des édifices différents. Les éléments sont toujours très fins et minutieusement travaillés. On observera, en effet, que les ouvrages produits sont d'une grande légèreté.



Croquis, J. Garnier

4.5.6 Les devantures commerciales

Les niveaux inférieurs des immeubles ont une valeur renforcée du fait qu'ils se situent directement à la hauteur du regard humain. Ils sont ainsi mieux perçus et constituent l'environnement le plus immédiat du passant.

De ce fait, les devantures commerciales sont un élément important de l'espace public. Elles ne doivent pas contredire l'harmonie générale de la rue ni l'ordonnancement des façades. Elles peuvent toutefois se différencier les unes des autres par l'utilisation de modèles divers et de couleurs variées. Mais elles doivent être conçues dans le même registre de devantures en bois.

Les commerces désaffectés qui seraient réutilisés en garages ou locaux annexes à l'habitation, devront conserver ce même registre.

Un inventaire des devantures à protéger est reporté en annexe.

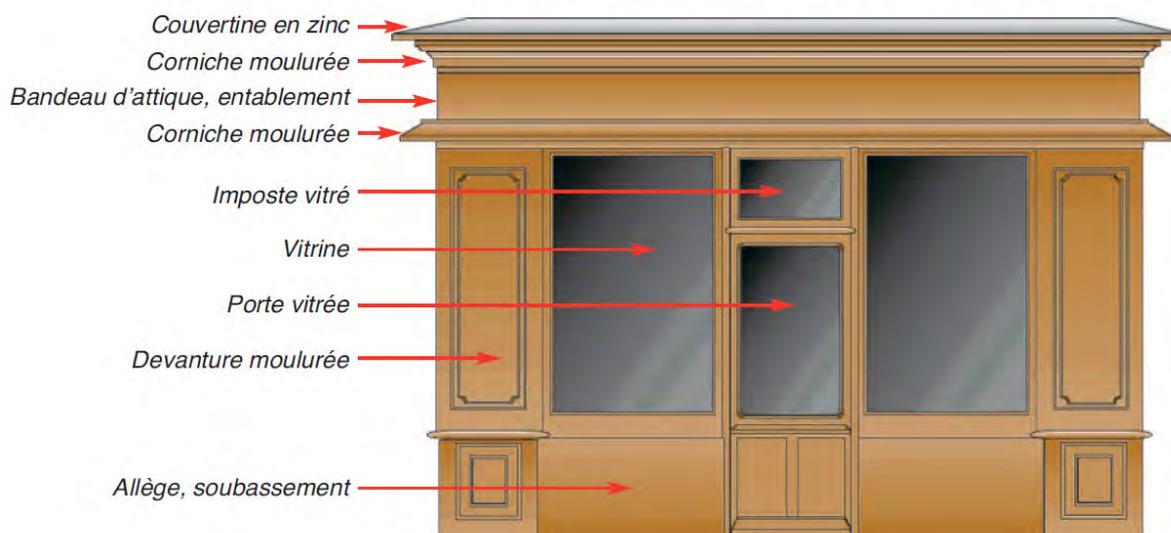


Les devantures en bois présentes dans les espaces anciens d'Allègre



Enseigne en fer forgé positionnée en drapeau

Schéma de principe pour la réalisation des devantures commerciales en bois dans le centre ancien



4.5.7 Les enduits et décors peints

Toutes les maçonneries en moellons de pierre sont destinées à être enduites par un revêtement de chaux hydrolique naturelle qui en assure la protection vis à vis des agressions de l'eau de pluie. Seuls les pierres d'encadrement des baies et les chaînages d'angle en pierres taillées restent apparents, il en est de même des maçonneries entièrement constituées de parement en pierres de taille assisées, mais elles sont rares à Allègre, on les trouve surtout sur les monuments les plus importants. La dernière exception concernant les maçonneries non recouvertes s'applique aux bâtiments anciens d'exploitation.



Couche d'enduit de quelques centimètres recouvrant la maçonnerie y compris les encadrements de baie en pierre de taille.

Les enduits sont de plusieurs natures :

- les enduits pleins lissés ou talochés souvent recouverts d'un badigeon coloré ;
- les enduits projetés à gros grain qui sont très fréquents à Allègre le long de l'axe principal du centre ancien. Ces enduits présentent une certaine originalité par leur texture particulière qui permet une bonne accroche de la lumière en donnant un aspect changeant aux façades. On observera qu'ils sont généralement de teinte très soutenue et très colorés.
- les enduits beurrés ou à pierre vue sont aussi très fréquents. Le revêtement de chaux grasse est nettement majoritaire, seules les pointes saillantes des pierres restent apparentes.

La mode récente de mise en évidence des pierres est une aberration à la fois technique et esthétique qu'il est impératif d'éviter : le décor perd de sa force et les joints sont plus fragiles, plus facilement accessibles aux agressions de l'eau.

Le décor architectural est beaucoup plus présent à Allègre qu'il n'y paraît. L'austérité apparente des façades est rehaussée d'un décor très varié mais peu visible à ceux qui ne s'y attardent pas. Il est vrai que le mauvais état fréquent des constructions et en particulier des enduits a tendance à l'estomper.



Ce décor se manifeste de plusieurs façons. A travers la structure elle-même et notamment les pierres d'angle ou d'encadrement des baies qui par leur matière, leur couleur, leur forme et leur agencement y contribuent amplement. Ces éléments de structure sont parfois le support d'un décor sculpté.

Quand l'enduit recouvre la totalité des façades, on observe les restes un peu effacés d'un décor peint, souvent sommaire, qui représente des chaînes d'angle harpées ou souligne les encadrements de portes et fenêtres.

On note aussi quelques éléments de décor datant de l'entre-deux-guerres, surtout dans les espaces les plus urbains comme la rue des Boucheries.

Un inventaire des décors peints à protéger est reporté en annexe.

4.5.8 Les couleurs

Les enduits, badigeons et revêtements de façade

En milieu rural, les couleurs de l'architecture, peu diversifiées, sont proches de celle de la nature et de la terre. En milieu urbain, comme dans la rue principale du centre ancien d'Allègre, les couleurs sont beaucoup plus nombreuses et sont utilisées en tant qu'élément essentiel du décor de la rue. Elles sont un moyen d'affirmer les différences entre propriétaires, d'individualiser les constructions les unes par rapport aux autres.

La palette des couleurs d'Allègre est très variée et les tonalités sont plutôt soutenues. On observera que notre époque est assez timorée en matière de couleurs, la mode de la pierre apparente tendant à les faire disparaître peu à peu sous une uniformité qui appauvrit les ambiances urbaines. Cette tendance se ressent particulièrement sur la place du Marchédial où la majorité des façades ont été dégarnies de leurs enduits protecteurs et colorés.

La variété chromatique des façades ne peut se concevoir qu'en présence d'enduits teintés dans la masse, peints ou mieux encore revêtus d'un badigeon coloré. Les tonalités s'étendent du blanc au brun en passant par le gris clair, le gris foncé, le vert, le jaune, le rose, le rouge orangé. Les encadrements de baies se différencient par des couleurs généralement plus claires.

La texture des enduits joue un grand rôle dans la perception des couleurs : les enduits lissés ou talochés sont ainsi moins changeants selon l'intensité de la luminosité que les enduits projetés à gros grains.



Progressivement les couleurs des façades se sont ternies avec l'altération des badigeons, des enduits et le décroûtage de nombreux immeubles.



Les menuiseries

Les menuiseries et plus spécialement les volets, ont un impact très fort sur les façades. Qu'ils soient ouverts ou fermés, la surfaces des volets, presque toujours en bois plein ou persiennés, occupent une part importante dans l'ordonnement général.

Leurs couleurs sont plus vives que celles des enduits. Elles peuvent être dans les mêmes tonalités que celles des murs, l'ensemble de la façade constituant un camaïeu. Mais plus souvent, elles sont de couleurs différentes ce qui implique une recherche plus approfondie dans l'harmonisation des couleurs.

Il est important de conserver une unité dans les couleurs des menuiseries d'une même façade (dormants, ouvrants et volets). Les devantures commerciales peuvent se différencier mais dans le respect d'une certaine harmonie.

Les couleurs repérées à Allègre sont extrêmement variées : elles vont du blanc crème (assez rare) au brun foncé en passant par le gris clair, le gris plus soutenu, le jaune moutarde, le jaune paille, le beige, le marron, le vert amande, le vert véronèse, le rouge, le rouge bordeaux ou le rouge brun, le rouge acajou... Le vert foncé existe mais il est rare alors qu'on le trouve fréquemment dans de nombreuses régions de France. Le bleu est également peu présent mais il existe dans les tons clairs.

Il est possible de faire l'association entre ces couleurs encore repérables à Allègre est les couleurs utilisées depuis la Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne qui étaient généralement soutenues et pouvaient être satinées selon leur composition (huiles, etc.) : jaune de Naples (utilisé du XVI^e au XIX^e siècle), jaune de plomb-étain (utilisé du XIII^e au XVIII^e siècle), bleu charrette (utilisé jusqu'au XIX^e siècle), bleu de Prusse (utilisé au XVIII^e et XIX^e siècle), vert de gris (utilisé du XV^e au XVIII^e siècle), vert empire (XIX^e siècle), ocre rouge (utilisé jusqu'au XIX^e siècle), rouge vermillon (utilisé au XVIII^e et XIX^e siècle), blanc de céruse (utilisé du XVI^e au XIX^e siècle), blanc de chaux, etc.



4.5.8 Les pierres de réemploi

Les ruines de l'ancien château ont constitué une importante carrière de matériaux de construction. On en retrouve de nombreux éléments dans les maçonneries comme pierre à bâtir mais aussi dans les encadrements de portes et fenêtres. Tous ces réemplois seront respectés et conservés dans la mesure où ils contribuent à une mise en valeur architecturale des façades. Les pierres qui sont englobées dans les maçonneries présentent un intérêt plus limité.

Un inventaire des pierres de réemploi à protéger est reporté en annexe.



4.6 Les maisons rurales des hameaux

Les maisons rurales sont à l'origine des bâtiments à usage mixte : agricole et habitation. Elles correspondent à une architecture vernaculaire, réalisée sans architecte, dont les modèles ont été transmis par la tradition.

Ce sont des bâtisses construites au départ en dehors du rang urbain et qui ont été dans certains cas "rattrapées" par l'urbanisation. On les retrouve parfois isolées sur le territoire communal mais le plus souvent regroupées dans les hameaux ou pouvant être insérées dans le tissu des faubourgs.

4.6.1 Implantation et accès

L'implantation des constructions n'était pas le fruit du hasard mais répondait à certaines considérations telles que la nature du sol (évitant les terrains trop humides, argileux, sableux,...), la proximité des terres cultivées, d'une ressource en eau, d'un microclimat favorable (vent, ensoleillement, humidité), la contrainte topographique, recherchant les terrains les moins abrupts (croupes naturelles et replats). Ceci permet l'adaptation du bâti à la pente et son intégration au cœur des terres cultivées.

A l'origine les maisons rurales sont implantées en bordure de voie ou autour d'un passage privé. La propriété n'est pas fermée. Ainsi, contrairement aux villages, l'espace public ou la voirie ne sont pas aussi bien matérialisés et ne déterminent pas l'alignement du bâti.

4.6.2 Les volumes

La portée des poutres définit la largeur des pièces (plus ou moins 5m) et la simplicité des charpentes donne une architecture aux volumes simples, avec une toiture à deux pentes dont l'inclinaison est imposée par l'utilisation de la tuile. Ainsi, le mode constructif détermine largement le gabarit des bâtiments mais l'usage et l'économie de moyens sont également des facteurs importants qui favorisent le plus souvent les habitations sur deux niveaux.

Ces différents facteurs (constructifs, usages, économie) conditionnent aussi les logiques d'assemblage des volumes : ils s'adossent à l'un des murs maître existant qui devient mur de refend et reprennent les mêmes éléments caractéristiques (inclinaison de la toiture à une ou deux pentes, ouvertures au sud, etc.). Ces possibilités d'assemblage sont la marque d'une architecture évolutive qui s'adapte aux besoins.

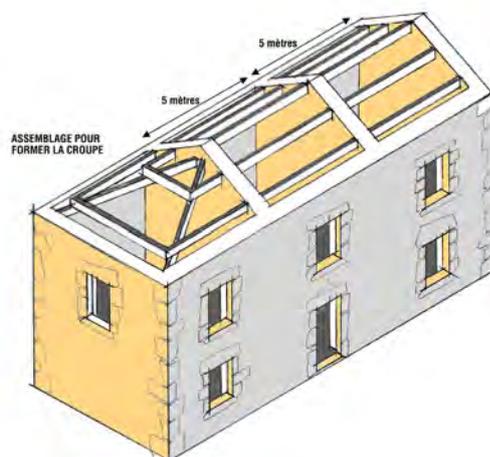
Ainsi, le volume de la maison rurale est simple : un parallélépipède rectangle à base carrée ou rectangulaire. Sa hauteur dépasse rarement deux niveaux réhaussés de combles.



Besses, ferme implantée le long d'un chemin du hameau



Chabannes, remarquable implantation dans la pente



Principe constructif conditionnant le volume de la construction

4.6.3 La toiture

Les toitures prennent une importance particulière dans le paysage valloné d'Allègre. Leurs formes et matériaux de couvertures sont, au premier abord, les parties les plus visibles des maisons. Elles sont à longs pans (2 pans de toiture) avec un faîatge parallèle au chemin ou à la voie de desserte. Les pentes sont généralement comprises entre 30° et 40°.

Des débord de toiture d'une cinquantaine de centimètres protège les maçonneries des murs gouttereau et des pignons.

4.6.4 Les ouvertures

Les ouvertures répondent aux besoins fonctionnels et d'intégration à l'environnement. Ainsi, les façades ne sont généralement pas ordonnancées avec des baies de dimensions variables qui résultent de leur fonction : porte d'accès à la maison, éclairage de telle ou telle pièce d'habitation, porte d'étable, de grange, éclairage et aération des combles par de petites fenêtres carrées au ras du toit. Les ouvertures sont limitées en nombre et en taille. Elles se regroupent principalement sur le mur le plus favorablement exposé.



Sassac, diversité des tuiles utilisées à Allègre (canal et mécaniques plates)



Besses, détail du traitement de la rive et du débord de toiture



Chabannes, encadrement bois



Sassac, encadrement en granite et arc de décharge

4.6.5 La maçonnerie

Ces bâtiments ont été construits à partir de matériaux extraits à proximité. Les murs porteurs sont formés d'un blocage de moellons de pierre locale (granit, gneiss), hourdés avec du mortier d'argile initialement puis de chaux naturelle et de terres locales. Les murs en maçonnerie étaient généralement revêtus, car protégés, par un enduit.



Sannac, porte cintrée avec encadrement en granite



Chateauneuf, maçonnerie de pierres remarquablement assisées

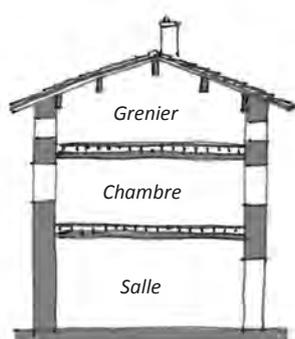
4.6.6 Les différentes typologies

Les fermes

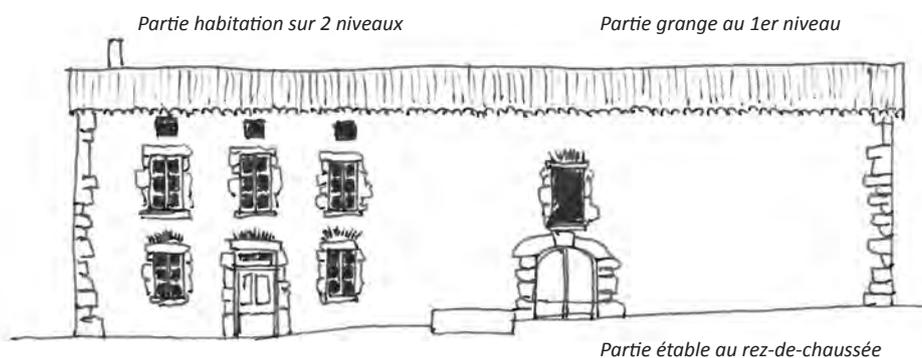
Les fermes sont de type maison-bloc regroupant les différentes fonctions d'une exploitation de caractère polyculturel où l'élevage est complémentaire : l'habitat, l'étable et la grange. Elles forment l'essentiel du bâti rural présent dans les hameaux.

La partie habitation (le Carré) est nettement séparée des bêtes et les fonctions sont lisibles en façade par la typologie des ouvertures : la porte et les fenêtres régulières d'habitation, la porte de grange et la porte d'écurie.

L'architecture est simple, le volume de l'habitation est allongé et s'élève sur deux niveaux avec combles sous toit ou à surcroit. Il est parfois flanqué d'un four à pain en pignon, d'un séchoir à châtaignes, d'un appentis.



Schémas de principe d'organisation d'une ferme traditionnelle en coupe transversale



en élévation

Le type d'économie traditionnelle de la région associant élevage et polyculture a suscité ce type d'exploitation, par extension progressive de la maison-bloc. Les propriétaires furent amenés à compléter leur habitation par des éléments propres à accueillir des troupeaux ou stocker fourrages et grains.

La construction autour du module de base a conduit à des dispositions variées liées généralement à des facteurs topographiques ou d'organisation de l'exploitation agricole. Les éléments de ces fermes sont jointifs, même si leur construction s'est échelonnée dans le temps comme le montre parfois les décalages de toiture. L'implantation des différents bâtiments constituant la ferme peut constituer des fermes à éléments multiples en ligne, refermé en L ou encore formant une cour semi-ouverte.



Les Crozes, exemple de maison-bloc. Le Carré ou Quarré : c'est la partie d'habitation de la ferme, distincte de la partie réservée aux animaux.



Sannac, exemple de ferme en L



Chateauneuf, exemple de ferme à cour semi-ouverte

Les maisons fortes

La maison forte correspond à l'habitation et au domaine d'un petit seigneur ou chevalier ayant une autorité limitée, sans droit dans la structure féodale. Il s'agit généralement d'un édifice plus imposant qu'une simple ferme et disposant d'éléments de fortification, c'est-à-dire l'adjonction de tours, de palissades, de fossés, de créneaux qui supposait une autorisation spéciale du seigneur dominant.

Dans l'histoire d'Allègre, il est établi qu'au cœur de la guerre de Cent Ans, la plupart des maisons fortes et fermes fortifiées des alentours ont été détruites ou partiellement détruites. C'est ainsi que vers 1435, la famille de Tourzel autorise la construction d'hôtels particuliers en faveur de quelques familles nobles dans les espaces libres situés à l'intérieur de la troisième enceinte.

La maison-forte du Chier apparaît comme le dernier vestige de ces différentes maisons-fortes que comptait ce territoire. Elle se compose d'un corps de bâtiment principal s'élevant sur 3 niveaux et flanqué d'une tour constituant le logis, d'un bâtiment allongé sur 2 niveaux correspondant à la partie agricole et une petite annexe au nord ajoutée postérieurement. Un autre bâtiment important complétant le domaine et figurant sur le cadastre napoléonien est aujourd'hui démolé.



Maison forte du Chier



Extrait du cadastre napoléonien

Les moulins

Les installations hydrauliques sont liées au relief qui se prête à un chevelu hydraulique important. Les ruisseaux et les rivières qui traversent le territoire ont été jalonnés de moulins. Compte tenu du débit irrégulier et faible des rivières, les moulins ont été construits à l'aval de retenues d'eau, alimentés par un canal de dérivation (bief).

Au-delà des spécificités du système hydraulique, l'architecture des moulins ne diffère pas des autres bâtiments ruraux du point de vue du volume ou des modes constructifs.



Moulin du Mallet



Vestige d'un petit moulin proche du lieu-dit Les Varenets



Le Moulin Picard est un ancien moulin à grains alimenté par la Borne. Il est cité dans un document de 1783 (Aveu et dénombrement de la terre et marquisat d'Allègre). Les meules ont encore fonctionné dans les années 60. Source : http://www.moulinsdefrance.org/france/auvergne/m_43_03.html

4.7 Les bâtiments publics



Les bâtiments publics se distinguent des autres constructions par leur implantation en situation individualisée, leurs proportions assez développées, leur formes différentes, leurs matériaux et leur décor.

Le caractère exceptionnel de ces édifices doit permettre de les mettre en valeur d'une manière particulière. Il faut faire la distinction entre les bâtiments anciens et les bâtiments contemporains : les premiers observent des règles d'implantation assez strictes conformes au mode d'organisation urbaine et les matériaux utilisés ainsi que leur mode de construction les rapprochent du cadre bâti ancien (les écoles) ; les seconds sont beaucoup plus libres de formes, de proportions et s'implantent sans règles bien précises à l'exception des contraintes d'ordre fonctionnel et technique (le collège).



Les écoles



L'ancienne gare

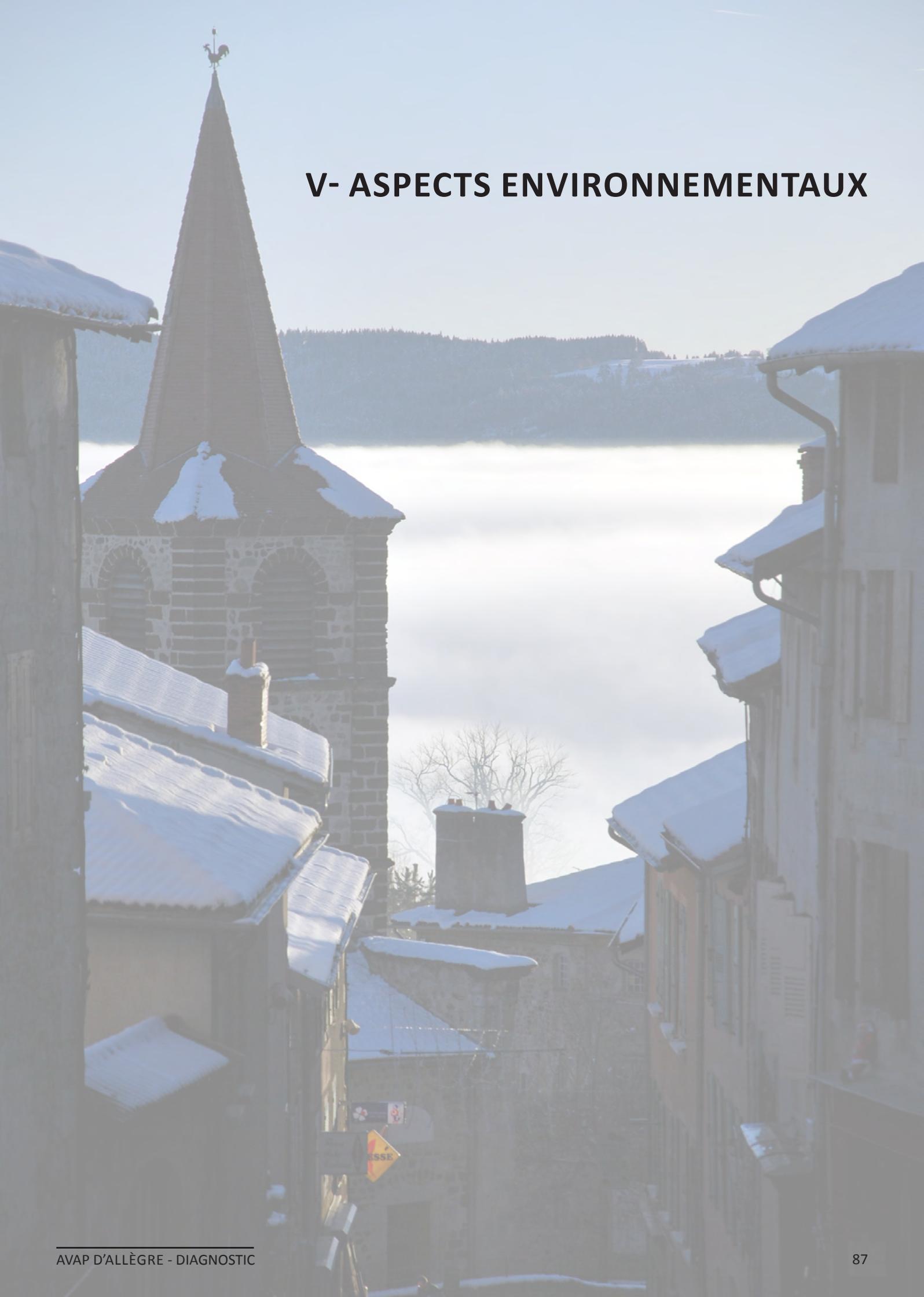


Les bâtiments des l'écoles inaugurent l'extension du bourg hors les murs et l'aménagement du nouveau boulevard.



La poste avant son ravallement en 2017

V- ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX



5.1 AMBIANCES CLIMATIQUES

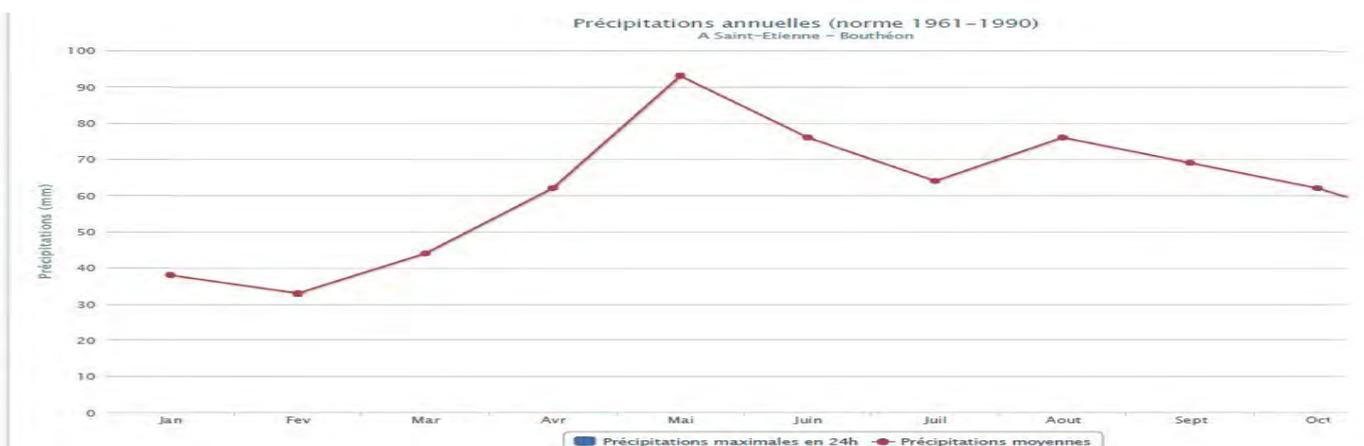
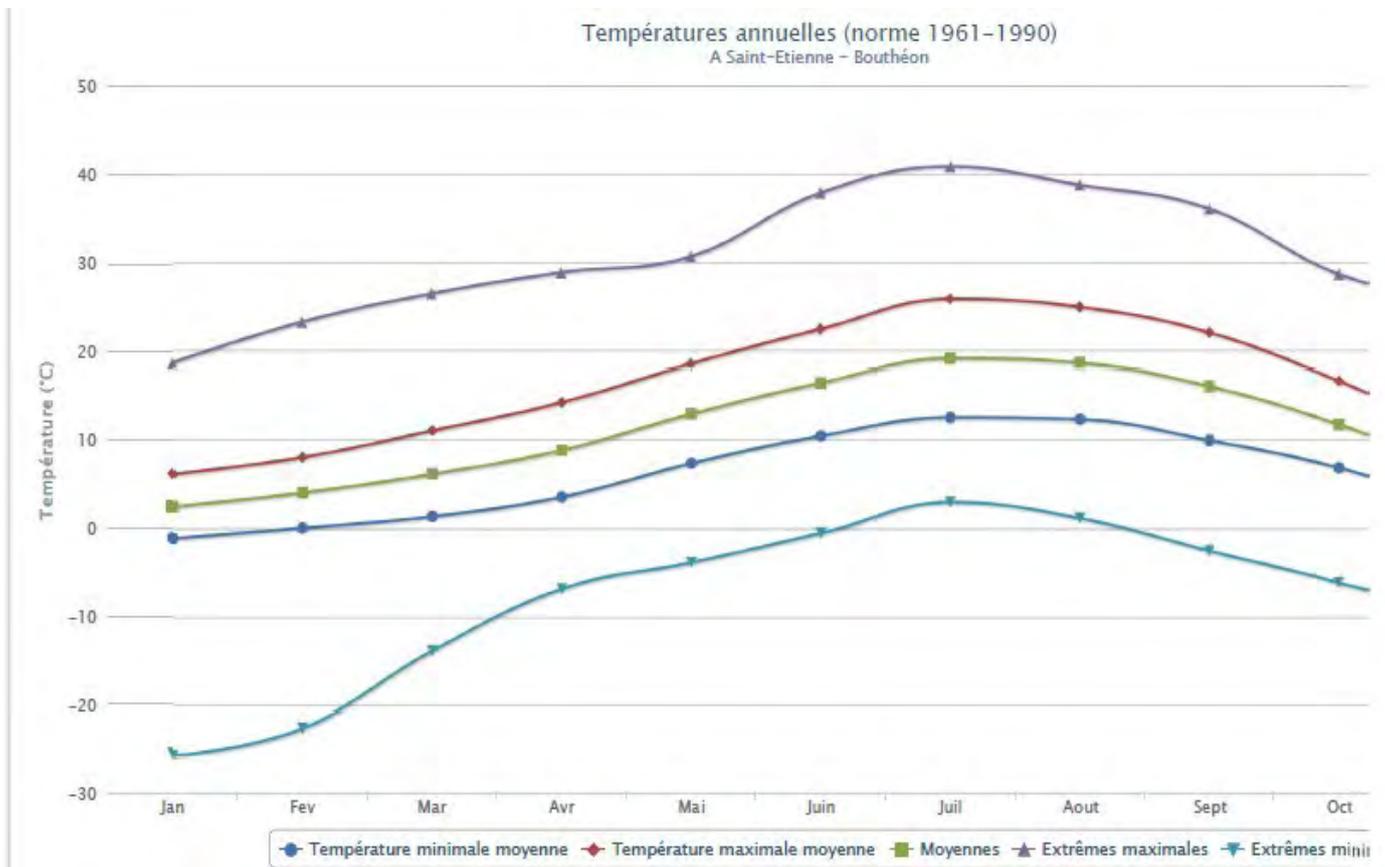
CLIMAT de la station de SAINT ETIENNE moyenne de 30 ans 1961/1990. Cette station météo est la plus proche d'ALLEGRE ayant des données fiables sur de longues périodes.

- La température moyenne en hiver est de 6°C
- La température moyenne en été est de 16.6°C
- La température moyenne annuelle est de 10.4 °C
- En moyenne on observe 80 jours de gelée par an
- La pluviométrie est moyenne avec 709 mm par an
L'insolation est moyenne avec 1907 heures/an contre 1900 en moyenne pour la France.
- Le vent est moyen avec 45 jours de vent à plus de 58km/h et 2 jours à plus de 101 km/h.
- L'humidité relative annuelle est moyenne à 74% avec une variation de 68% en juillet à 80% en décembre.

En conséquence le climat est froid avec des amplitudes de température faibles.

La pluviométrie est moyenne, l'hygrométrie est moyenne, l'insolation est moyenne et le vent moyen.

Le vent froid venant du nord en hiver oblige à gérer correctement l'étanchéité des bâtiments en hiver.



5.2 FORMES URBAINES ET ARCHITECTURALES

5.2.1 Diagnostic thermique

Système constructif ancien

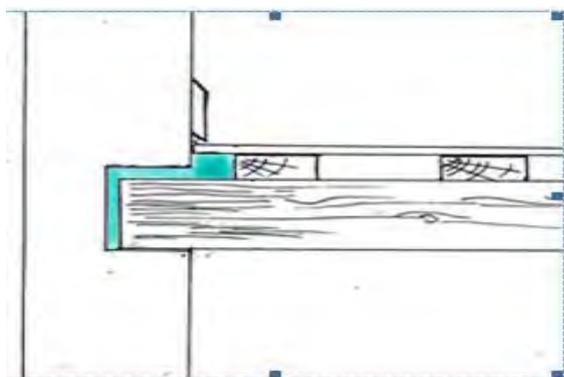
Les bâtiments sont relativement compacts et généralement mitoyens donc les surfaces déperditives sont limitées. Le système structurel du bâti ancien comprend généralement des éléments porteurs, lourds :

- des maçonneries porteuses lourdes en pierres locales (gneiss ou pouzzolane) jointées à la chaux ayant une forte inertie thermique, réparties entre façades et murs séparatifs entre parcelles ;
- des planchers en bois sont relativement isolants lorsqu'ils sont complets avec plafonds en plâtre sur lattis. Les matériaux de remplissage de ces planchers sont très performants comme régulateurs hygrothermiques et phoniques (plâtras, gravas, etc.) ;

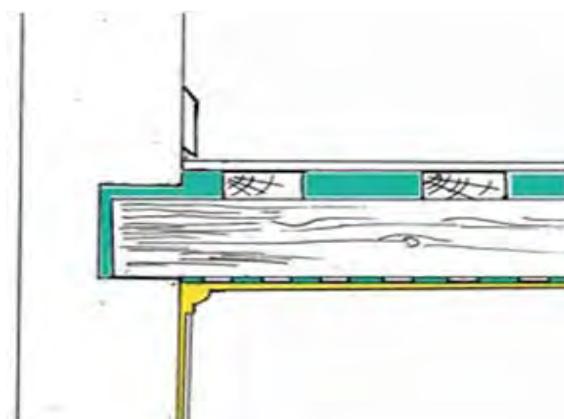
Il importe de bien appréhender le mode constructif du bâtiment et d'en comprendre le fonctionnement thermique. Les techniques d'assemblage des structures dans le bâti ancien sont très différentes des techniques contemporaines. Elles font apparaître des dispositifs à respecter lors d'une réhabilitation : notamment en ce qui concerne les discontinuités entre plancher et façade qui limitent les déperditions thermiques.

Dans le bâti ancien, les repos des abouts de poutres, en bois, sont généralement réalisés en aménageant des espaces libres (niches) autour de ces pièces de structure, ceci afin d'éviter le pourrissement du bois au contact des maçonneries.

D'un point de vue thermique, cette discontinuité des structures limite considérablement les échanges par conduction entre le plancher et la façade. Si, de plus, la sous face du plancher est recouverte d'un enduit de plâtre, un caisson d'air très faiblement ventilé est constitué. Ce dernier limite alors les échanges thermiques par convection, au niveau de la liaison plancher – façade. Cette limitation des ponts thermiques est importante en zone de montagne car elle évite la condensation à l'intérieur des bâtiments donc les moisissures.



Ancrage d'un plancher sans plafond plâtré avec niche pour ventiler le bout de poutre (air en bleu)



Ancrage d'un plancher avec plafond plâtré isolant



Dans le bâti ancien, les enduits intérieurs sont souvent réalisés au plâtre. Le plâtre, très hydrophile, joue un rôle important de régulateur de l'humidité à l'intérieur des locaux : il en absorbe l'excès qu'il libère lorsque l'air intérieur est trop sec. Mais c'est un matériau froid qui génère un fort effet "de paroi froide".

Le confort du logement dépend beaucoup aussi de son orientation et son environnement, de la dégradation des murs et en particulier son humidité non contrôlée (remontée capillaire, fuites en toiture, dégradation ou type de rénovation du parement extérieur) et de l'état des menuiseries.

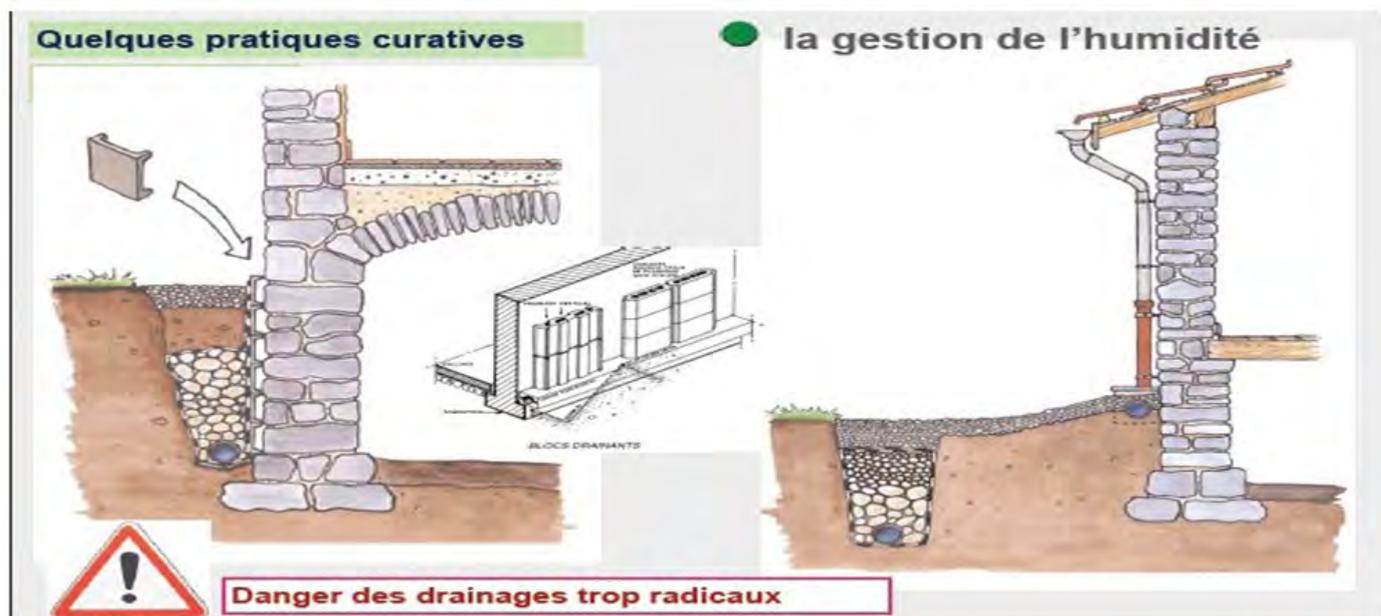
La taille des menuiseries et la présence de volets conditionnent fortement les apports solaires en hiver et les surchauffes en été. Leur étanchéité participe à la ventilation du bâtiment et conditionne aussi le niveau des déperditions si cette étanchéité est trop faible.

Le bâti ancien a un équilibre hygrothermique particulier dû aux matériaux hygroscopiques utilisés. Les murs anciens doivent garder assez d'humidité pour ne pas se fissurer par dessèchement et ne pas garder trop d'eau longtemps pour ne pas se déliter par saturation.

Ce phénomène est obtenu par les alternances été chaud avec des murs secs et hiver froid avec des murs humides. Ceci fonctionne à condition que les murs puissent échanger facilement cette humidité à travers les enduits extérieurs ou les parements intérieurs et qu'ils soient protégés des apports d'eau importants par des enduits extérieurs (enduits capillaires et absence de décroustage). Ce principe est renforcé si l'air intérieur n'est pas trop humide donc bien renouvelé par de l'air extérieur toujours plus sec en hiver.

Les remontées capillaires par les bas de murs sont difficiles à combattre en ville faute de drainage possible. Si un drainage est possible il ne devra pas passer en dessous des fondations pour ne pas assécher les fondations et être un peu éloigné des murs.

Les toitures sont à faible pente autour de 30° en moyenne et la neige participe à l'isolation des toits en hiver. Les combles perdus participaient à l'isolation d'été et d'hiver quand ils servaient à stocker des denrées agricoles.



Techniques de drainage sans assèchement des fondations

Analyse thermique

Plusieurs bâtiments d'ALLEGRE ont été analysés par le logiciel thermique dynamique Pléade et Comfié.

Ces bâtiments sont représentatifs du centre ancien d'Allègre. Tous ces bâtiments sont analysés dans leur état de base sans aucune isolation.

Les premières maisons sont très peu mitoyennes.

Les deuxièmes immeubles sont très mitoyens.



Maison 1



Maison 3

Source image : FEBUS ECO-HABITAT



Maison 2



Maison 4



Immeuble 3



Immeuble 1



Immeuble 5



Immeuble 4

| PAROIS / BATIMENTS | Maison 1 | Maison 2 | Maison 3 | Maison 4 | Immeuble 1 | Immeuble 3 | immeuble 4 | Immeuble 5 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Surface chauffée en m ² | 246 | 157 | 158 | 158 | 629 | 132 | 182 | 366 |
| Besoin chauffage kWh/m ² habitable | 303 | 258 | 218 | 354 | 202 | 244 | 308 | 224 |
| | Déperdition en % |
| Plancher terre non isolé | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 | 20 | 20 | 18 |
| Mur tout venant calcaire 50 cm | 26 | 24 | 32 | 32 | 13 | 12 | 11 | 20 |
| Porte bois extérieure | 2 | 2 | 1 | 3 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| Fen bat bois SV | 8 | 10 | 8 | 6 | 9 | 5 | 6 | 9 |
| Planchers bois latti plâtre combles | 64 | 64 | 59 | 59 | 58 | 61 | 61 | 52 |

Analyse des résultats des études thermiques

La chaleur s'échappe par les parois extérieures donc la mitoyenneté, la taille du bâtiment, le contact avec le sol ainsi que du niveau d'isolation sont importants pour faire baisser les besoins. Il est impossible de comparer un bâtiment mitoyen avec un bâtiment seul comme les maisons.

Après une analyse dynamique détaillée de ces huit bâtiments, le besoin de chauffage en kWh/m² habitables à été calculé avec une température de chauffage de 20°C, on peut en déduire que :

Dans le cas des maisons individuelles plus la maison est grande plus le besoin de chauffage au m² diminue de 354kWh/m² habitable à 218 kWh/m² habitable.

- les déperditions par le toit sont fortes entre 59% et 64%. C'est le gros point faible des bâtiments ;
- le sol n'a pas de déperdition car on est sur terre plein ;
- la déperdition due aux fenêtres représente entre 6% et 10% du total des déperditions. Ces déperditions sont calculées si les fenêtres sont en bon état de conservation ;
- la déperdition due aux portes représente autour de 1% et 3% du total des déperditions ;
- la déperdition due aux murs représente entre 26% et 32% du total des déperditions, c'est le deuxième poste fort pour l'isolation.

Pour les bâtiments mitoyens du secteur médiéval le besoin de chauffage au m² diminue de 308kWh/m² habitable à 202 kWh/m² habitable.

- la déperdition due aux murs représente entre 20% et 13% du total des déperditions. Cela dépend énormément de la mitoyenneté des bâtiments ;
- la déperdition due au sol est entre 18% et 20% car ces bâtiments sont sur cave ventilées ;
- la déperdition due aux fenêtres représente entre 5% et 9% du total des déperditions. Ces déperditions sont calculées si les fenêtres sont en bon état de conservation ;
- la déperdition due aux portes représente autour de 1.5% du total des déperditions ;
- la déperdition due aux toitures représente de 52% à 61% des déperditions totales. C'est le gros point faible des bâtiments.

Conséquences pour les améliorations thermiques

Cette analyse va nous permettre de concentrer les efforts d'amélioration thermique sur les points les plus sensibles.

- L'isolation du toit est primordiale autant pour l'hiver que pour l'été.
- L'isolation des murs est utile, mais pas à un niveau aussi important que le toit surtout pour l'été.
- Les portes et les fenêtres ont une moindre importance dans l'isolation.
- Par contre leur niveau d'étanchéité est important pour éviter les courants d'air dans le bâtiment et donc les fortes déperditions dues aux fuites d'air.
- Une bonne ventilation renouvelle l'air d'un bâtiment une fois par heure ou une fois toutes les deux heures. Des fuites d'air importantes renouvellent l'air de 8 à 12 fois par heure. Dans ces conditions de fuites importantes, l'isolation ne sert pas à grand-chose autant l'hiver pour garder la chaleur que l'été pour garder la fraîcheur, donc l'étanchéité est importante. Mais une fois l'étanchéité bien réalisée, il faut mettre en place une bonne ventilation naturelle ou mécanique pour garantir la qualité de l'air intérieur, primordiale pour la santé des occupants.

5.3 POTENTIALITE D'EXPLOITATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

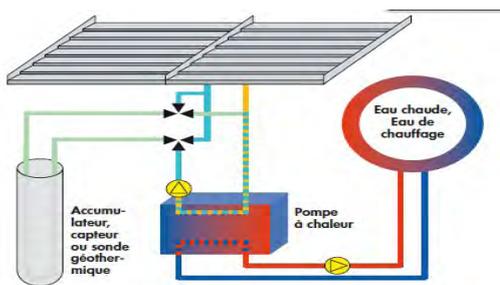
Efficacité des systèmes

« L'énergie renouvelable la plus économique est celle que l'on ne consomme pas », il est donc contreproductif de prévoir des énergies renouvelables pour des bâtiments qui sont des passoires thermiques. Dans les faits les énergies renouvelables vont s'imposer progressivement en même temps que les bâtiments vont être améliorés thermiquement. Il ne faut donc pas raisonner les futurs systèmes et réseaux à consommation équivalente mais à consommation décroissante. D'ici 2050 le protocole de KYOTO prévoit que les consommations doivent être divisées par 3 ou 4, les puissances par 2 et les émissions de gaz à effet de serre par 5.

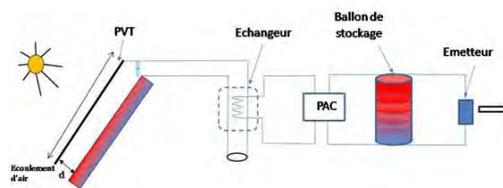
Dans une période où la ressource financière doit être utilisée à bon escient, autant pour le secteur public que pour le secteur privé, il faut privilégier les techniques renouvelables adaptées aux sites et efficaces. Certains choix techniques peuvent servir de vitrine mais les choix qui doivent être généralisés doivent prouver leur bon rapport coût/efficacité. Ce rapport dépendra dans certains cas de l'évolution technologique des systèmes dans l'avenir.

Voyons l'état d'avancement technologique des différentes énergies renouvelables :

- **Le solaire thermique** : les rendements sont entre 50 et 80 % et la technique est mature. Les améliorations en cours portent sur l'intégration dans l'architecture. L'intégration peut actuellement se faire sans vitrage sous couverture en zinc et en ardoise, les premiers essais arrivent sous tuile. Ce progrès est primordial pour l'AVAP afin de ne pas nuire à l'architecture existante des toitures.

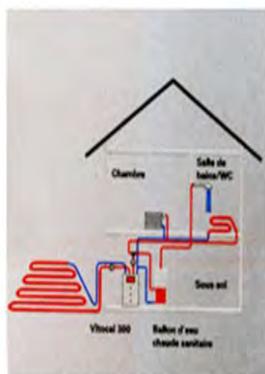


Système de pompe à chaleur avec toiture thermo-solaire.

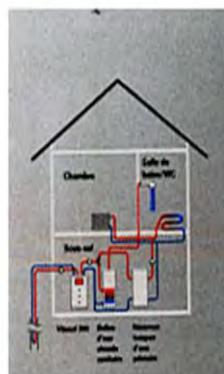


Deux schémas de chauffe eau thermodynamique solaire pour maximiser l'exergie

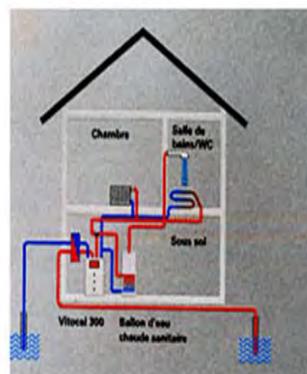
- **Le solaire photovoltaïque** : son rendement est actuellement entre 8 et 15%, la technologie n'est pas encore mature. La marge de progression est importante car l'objectif est d'approcher les 50% de rendement solaire. Les prix, les systèmes d'intégration et les technologies vont évoluer rapidement. Dans un premier temps je propose de réserver la technologie actuelle à des surfaces plutôt importantes supérieures à 200 m² avec des techniques peu coûteuses au kWc et facilement modifiables du type couverture d'étanchéité souple photovoltaïque. Le but étant de réserver les financements à des technologies plus matures et à l'isolation des enveloppes des bâtiments.
- **La géothermie** : La technologie est mature. Les évolutions prévisibles portent sur la durabilité et le faible impact environnemental des systèmes. Cette technologie peut être appliquée sur de petites unités en géothermie verticale de surface sur des immeubles ou des îlots.



Le captage horizontal



Le captage vertical



Le captage sur eau de nappe

Différentes techniques de géothermie de surface

- **L'éolien** : La technologie est mature pour de grosses installation et presque mature pour des installations individuelles. Sachant que le rendement est optimum pour des vents constants en vitesse et en direction et que l'efficacité chute très vite hors de ces conditions. Il est difficile d'obtenir ces conditions à Allègre surtout en direction car les turbulences sont très fortes proche des collines.

- **La biomasse** : La technologie est mature, son rendement varie de 30 à 95%. Plus le système est individuel plus le rendement chute sauf en granulé bois. En ville le problème est l'émission de particules fines pour préserver la qualité de l'air. En solution individuelle seule les techniques à basse de granulé de bois permettent de garantir actuellement la qualité de l'air de combustion rejeté et un rendement élevé. En collectif toutes les autres techniques peuvent garantir ces deux conditions.

- **L'hydraulique** : La technique est mature et 100 fois plus productive que l'éolien.

- **La méthanisation** : La méthanisation est une technique mature, elle transforme les déchets organiques en gaz méthane. Ce gaz méthane peut être ajouté au gaz du réseau de gaz naturel pour des utilisations individuelles ou utilisé dans les réseaux de chaleur publics. Le résidu de la méthanisation est un engrais concentré biologique utilisable en agriculture ou sur les espaces verts. Les installations de méthanisation sont des unités importantes liées à la récolte des déchets ménagers ou au traitement des résidus des activités agricoles agroalimentaires ou forestières. Le stockage se fait en citerne, il est possible sur plusieurs mois.

- **L'hydrogène** : l'hydrogène n'est pas une énergie renouvelable c'est la forme sous laquelle peut être stockée et transportée l'électricité ou la chaleur qui peut provenir d'énergies renouvelables. L'hydrogène peut à son tour être introduit dans le réseau de gaz naturel pour des utilisations individuelles. Il améliore le rendement de 20%. Il peut entrainer des moteurs thermiques ou produire de l'électricité à travers une pile à combustible. Cette technique n'est pas mature mais elle bénéficie d'une recherche très importante actuellement dans le monde et devrait arriver rapidement à maturité. Le stockage se fait en citerne il est possible sur plusieurs mois.

- **L'électricité** : elle peut provenir de plusieurs sources renouvelables. L'électricité étant difficilement stockable, il faut l'utiliser au maximum pour des besoins réguliers dans le temps et en volume. Les techniques de stockage sont en tout début de développement.

- **Combinaison de systèmes** : Une notion physique est en train de rendre compte du potentiel de récupération maximum d'énergie tout au long de sa transformation par des systèmes en cascade, c'est « l'exergie » (énergie récupérée sur le potentiel complet physique chimique initial).

Exemple : la biomasse permet de produire par cogénération de la chaleur et de l'électricité, l'électricité permet de faire fonctionner une pompe à chaleur qui produit 3 à 4 fois plus d'énergie qu'elle en consomme. Une fois analysé, ce système en cascade permet de récupérer 2 fois plus d'énergie que la simple combustion de la biomasse initiale. Le rendement exergetique du système à combustion simple est de 5 à 10 %, alors que le système combiné a un rendement exergetique de 15 à 25 %. Si on combine le fractionnement de l'eau en hydrogène et oxygène par la chaleur et pression avec une pile à combustible le rendement peut approcher les 35%.

Si l'énergie devient rare et chère, l'analyse comparative de l'efficacité de chaque combinaison de systèmes par l'exergie est opérante. Le seul rendement énergétique ne montre pas le gaspillage de l'énergie potentielle ni la qualité de l'utilisation de l'énergie.



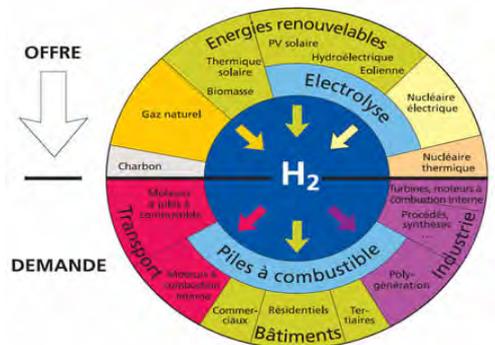
Source ADEME

Le gisement éolien* (en m/s)

| Bocage dense, bois, barrique | Rase campagne, obstacles éparés | Prairies plates, quelques buissons | Lacs, mer | Crêtes** collines | |
|------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|-----------|-------------------|--------|
| <3,5 | <4,5 | <5,0 | <5,5 | <7,0 | Zone 1 |
| 3,5 - 4,5 | 4,5 - 5,5 | 5,0 - 6,0 | 5,5 - 7,0 | 7,0 - 8,5 | Zone 2 |
| 4,5 - 5,0 | 5,5 - 6,5 | 6,0 - 7,0 | 7,0 - 8,0 | 8,5 - 10,0 | Zone 3 |
| 5,0 - 6,0 | 6,5 - 7,5 | 7,0 - 8,5 | 8,0 - 9,0 | 10,0 - 11,5 | Zone 4 |
| >6,0 | >7,5 | >8,5 | >9,0 | >11,5 | Zone 5 |

* Vitesse du vent à 50 mètres au-dessus du sol en fonction de la topographie.
 ** Les zones montagneuses nécessitent une étude de gisement spécifique.

Carte du potentiel éolien en France



Utilisation de l'Hydrogène pour stocker et transporter les énergies renouvelables

Conséquences sur l'organisation de la ville

Au vu de l'analyse des énergies renouvelables possibles sur Allègre on peut en déduire que :

- Le réseau de gaz naturel ou d'électricité peuvent servir à véhiculer une partie des énergies renouvelables.
- Des réseaux de chaleur privés ou publics sont à envisager dans chaque projet de quartier neuf, comme la centrale à bois installée vers le collège.
- Les énergies renouvelables à promouvoir au niveau individuel sont le granulé de bois et le solaire thermique.
- Les énergies renouvelables à promouvoir au niveau de plusieurs quartiers sont la biomasse, la méthanisation, l'hydrogène, l'hydraulique, la géothermie profonde et exceptionnellement le photovoltaïque si certains bâtiments modernes sont adaptés. Ces unités thermiques doivent obligatoirement intégrer de la cogénération électrique en période de forte demande électrique ou en période de sous utilisation du réseau de chaleur. Ceci permet de garantir leur approvisionnement électrique dans l'avenir et d'augmenter leur rentabilité immédiate.

Pour que dans l'avenir ces énergies renouvelables soient utilisables dans la ville ancienne cela suppose que :

- Dans chaque projet individuel soit privilégiée l'utilisation de réseau hydraulique pour le chauffage et l'eau chaude afin de pouvoir utiliser toutes sortes d'énergies renouvelables.
- Le réseau électrique peut lui aussi amener de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable mais surtout pour l'eau chaude qui demande une production étalée dans le temps et assez prévisible. L'électricité est une énergie noble polyvalente. Il est dommage de l'utiliser pour de la chaleur à basse intensité type chauffage. Au minimum il faut l'utiliser dans des pompes à chaleur pour découpler son efficacité. Mais les pompes à chaleur ont de très mauvais rendement si elles utilisent comme source chaude l'air froid des montagnes.
- Pour le chauffage des locaux, l'utilisation de l'électricité est contradictoire avec la difficulté de stocker de grandes quantités d'énergie électrique et de les délivrer instantanément. Il faut au minimum que les systèmes de chauffage électriques stockent dans les locaux individuels la chaleur dans des radiateurs de masse, des murs ou des planchers chauffants pour étaler l'appel d'énergie électrique. Même dans ces conditions la période de chauffage est relativement réduite et massive. Elle sera d'autant plus réduite que les immeubles auront une bonne efficacité thermique.

ANNEXES



COMMUNE D'ALLÈGRE

Département de la Haute-Loire

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Diagnostic - inventaire du patrimoine

2018



*Illustration, Jacques Garnier
AVAP d'Allègre*

Agence Sarah Fonseca, architectes

35 Boulevard Gambetta
07200 Aubenas
04 75 35 32 20 - 06 50 68 34 01
sarah.fonseca-archi@orange.fr

Cyril GINS, paysagiste DPLG

La Croix de Parens
30500 COURRY
tél: 04 66 83 56 03 - 06 71 52 88 78
cyril.gins@orange.fr

Philippe Lointier, Architecte DPLG

Le Rédanès
30450 Génolhac
04 66 61 13 62 - 06 87 14 95 08
philippe.lointier@orange.fr

Fèbus éco-habitat, bureau d'études thermiques

323 chemin Larroque
64300 ORTHEZ
05 59 69 43 81 - 06 08 07 49 72
contact1@ecohab.fr

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LA POTENCE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique
Adresse principale : Rue des Clostres
Références cadastrales : B 528

Note historique :
Le château fut construit vers la fin du XIV^e siècle. Il a été incendié le 15 novembre 1698.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

- | | | |
|--|---|---|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Traversante | <input checked="" type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input type="checkbox"/> Cour : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Perspective historique | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input checked="" type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | | |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | <input checked="" type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |

DIAGNOSTIC

- | | | |
|---|---|---|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input type="checkbox"/> Couverture : | <input type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input type="checkbox"/> Maison de bourg | <input type="checkbox"/> Avant-toit : | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : Pierre de taille | <input type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input type="checkbox"/> Encadrements : | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input type="checkbox"/> Menuiseries : | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Ornement : Machicoulis | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LA POTENCE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

CHAPELLE DES PÉNITENTS

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : Place du Marchédial

Références cadastrales : B 557

Note historique :

Un premier oratoire est édifiée à partir de 1547 puis en 1650 est ajoutée une nef surmontée d'un campanile à deux cloches.

Réfection de la toiture et de la décoration intérieur en 1914.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour : Parvis
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : Corniche en pierre
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen ou piette de taille montés à lits réguliers
- Encadrements : Pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement : bossages, frontons, pilastres, chaines d'angle, pinacles
- Autre élément d'intérêt : cloches, vitraux, mobilier

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

CHAPELLE DES PÉNITENTS

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

LOCALISATION

Secteur : Grazac
Adresse principale : Place de l'Eglise
Références cadastrales : B 754

Note historique : L'église romane de Grazac est mentionnée dès 1012. Le bâtiment roman aurait été remanié sous Yves II (1452-1512). Le chœur de l'édifice gothique est du XVI^e siècle. En 1822 un curé aurait demandé qu'on ouvre davantage le chœur vers la nef. Le clocher s'effondra entraînant la nef. Au début des années 1960 une refonte en béton de la nef accroît le volume apparent. Les piliers disparaissent au profit de trois voiles de béton.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

- | | | |
|--|--|---|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input checked="" type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input checked="" type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Cour : Parvis |
| <input checked="" type="checkbox"/> Perspective historique | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | | |

DIAGNOSTIC

- | | | |
|---|--|---|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input type="checkbox"/> Couverture : | <input type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input type="checkbox"/> Maison de bourg | <input type="checkbox"/> Avant-toit : | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Edifice religieux | <input type="checkbox"/> Maçonnerie : | <input type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input type="checkbox"/> Encadrements : | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input type="checkbox"/> Menuiseries : | |
| | <input type="checkbox"/> Ornement : | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

EGLISE PAROISSIALE SAINT-MARTIN

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PORTAIL DE MONSIEUR

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : Place du Marché

Références cadastrales : B 494 et B 692

Note historique :

Cette entrée sud de l'ancienne enceinte extérieure du château commencé peu après 1393 fut appelé Portail Neuf puis Portail de Monsieur.

Le clocheton et la surépaisseur centrale datent de l'installation de la première horloge en 1816.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public

- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : génoise
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen ou piette de taille montés à lits réguliers
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt : porte ogivale surmontée de mâchicoulis.
- archère-canonnière participant au système de défense.

HAUTEUR DU BÂTI

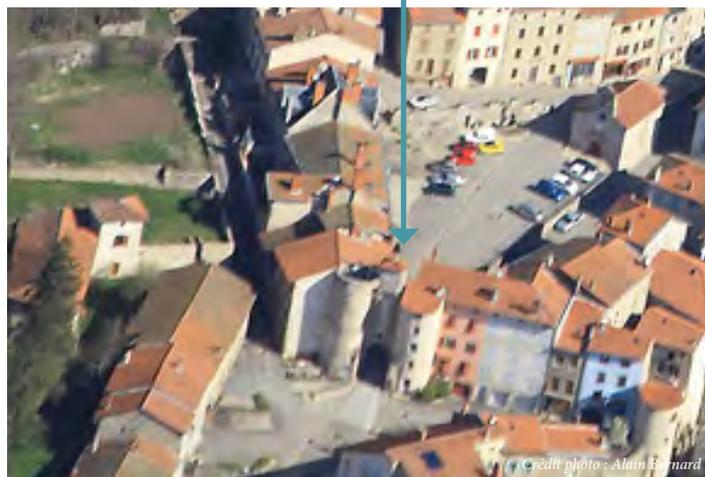
- Adossé au relief
- 4 Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PORTAIL DE MONSIEUR

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE BAR

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 12 place du Marchédial

Références cadastrales : B 2175

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel particulier de la famille ancienne des chevaliers de Bar. Au 17^e siècle, l'hôtel fut vendu et le propriétaire y fit exécuter d'importants remaniements (construction d'un corps de logis rectangulaire à côté de la tour d'escalier).

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour : parvis clos participant au front bâti
- Jardin : jardin arrière en terrasse participant au glacis

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt :
 - encadrements moulurés (XV^e ou XVI^e siècle)
 - tour d'escalier à vis

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE BAR

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL D'ARTASSE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 10 place du Marchédial

Références cadastrales : B 685

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel particulier de la famille d'Artasse, ensuite tenu par les Beraud. Il possédait une tour d'escalier dans l'angle Sud-Ouest démolie au début du XX^e siècle.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin : jardin arrière en terrasse participant au glacis

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile mécanique plate
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt :
- porte d'entrée d'origine avec un linteau en accolade

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL D'ARTASSE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE SAILHANS-MOZAC

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 1 place du Marchédial

Références cadastrales : B 494

Note historique :

Etabli en 1435, l'hôtel particulier des Sailhans passé aux Mozac par mariage.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Présence d'un local commercial

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement : corniche moulurée
- Autre élément d'intérêt :
 - encadrements moulurés
 - tour d'escalier

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- 3 Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE SAILHANS-MOZAC

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE LA CLÈDE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 5 place du Marchédial

Références cadastrales : B 496

Note historique :

Etabli en 1435, l'hôtel particulier de la famille Clède passé aux aînés de la famille des Grellet puis Grellet de la Deyte, dit « la baronnie » car ils deviennent barons du Saint-Empire par mariage au XIX^e siècle. Les fenêtres à meneaux d'origine furent remplacées au XVIII^e siècle par des ouvertures plus nombreuses à cintre surbaissé, la porte d'entrée du XV^e a perduré. La terrasse date du XIX^e siècle.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour : terrasse surélevée
- Jardin : petit jardin arrière clos

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile mécanique plate
- Avant-toit : chevrons débordants + aisseliers
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt : - ferronneries
 - encadrement de porte mouluré
 - lucarnes

HAUTEUR DU BÂTI

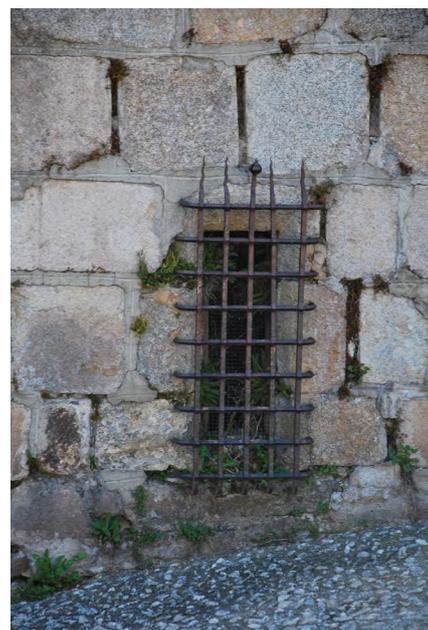
- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE LA CLÈDE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL GRELLET

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 1 rue du Château

Références cadastrales : B 499

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel des Grellet cédé aux cadets de la famille des Grellet. La transformation du rez-de-chaussée en magasin en 1879 en conduit à la démolition d'une cheminée à linteau blasonné du XV^e siècle. De modifications modernes ont définitivement effacé toute trace médiévale.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : chevrons débordants + aisseliers
- Maçonnerie : moellons de pierre enduite
- Encadrements : décors peints
- Menuiseries : ?
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL GRELLET

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL GUÉRIN DE POUZOLS

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 3 rue Notre Dame de l'Oratoire

Références cadastrales : 2407

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel particulier des Guérin. A la différence des autres hôtels, il fermait par un portail l'accès à la deuxième enceinte et se trouve dans cette dernière. La façade sur la place est un ajout postérieur. Son angle au bord de la rue du Château cache un escalier à vis.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

| | | |
|--|--|--|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input checked="" type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input type="checkbox"/> Cour : |
| <input type="checkbox"/> Perspective historique | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Constitutif d'une place | | |

DIAGNOSTIC

| | | |
|---|---|---|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input checked="" type="checkbox"/> Couverture : | <input type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input type="checkbox"/> Maison de bourg | <input checked="" type="checkbox"/> Avant-toit : génoise | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit. | <input checked="" type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | <input checked="" type="checkbox"/> Encadrements : pierre de taille | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input checked="" type="checkbox"/> Menuiseries : bois | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input type="checkbox"/> Ornement : | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL GUÉRIN DE POUZOLS

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE CHIER-MOZAC

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 29 et 31 rue Notre de l'Oratoire

Références cadastrales : B 569 et B 570

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel de la famille Chier puis des Roux du Claud. Le bâtiment fut restauré par Jean Roux au milieu du XVI^e siècle qui fit sculpter ses armes au sommet de la tour, un écu à trois roses (à peine visible sous le crépis actuel). Il porte la date de 1621 à laquelle les Mozac restaurèrent l'hôtel qui possédait de nombreux communs. En fond de cour, la tour armoriée contient un bel escalier en pierre, le seul qui tourne à droite selon l'art défensif.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

| | | |
|---|--|--|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input checked="" type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Cour : ancien parvis devenu ruelle |
| <input type="checkbox"/> Perspective historique | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | | |

DIAGNOSTIC

| | | |
|---|---|--|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input checked="" type="checkbox"/> Couverture : plaques fibrociment | <input checked="" type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input type="checkbox"/> Maison de bourg | <input type="checkbox"/> Avant-toit : | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : moellons de pierre enduite | <input checked="" type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | <input type="checkbox"/> Encadrements : | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input checked="" type="checkbox"/> Menuiseries : bois | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input type="checkbox"/> Ornement : | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input checked="" type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : - tour d'escalier | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE CHIER-MOZAC

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE CHARDON

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 32 rue Notre Dame de l'Oratoire

Références cadastrales : B 666

Note historique :

Etabli en 1435, hôtel particulier de la famille de Chardon, fondé par Pierre de Chardon quand sa maison forte (lieu-dit du Chardon, aujourd'hui commune voisine de Monlet) fut incendiée par les Tard-Venus pendant la guerre de Cent-Ans, puis il est devenu maison des dominicaines jusque vers 1955. Une tour d'escalier octogonale en façade a été démolie en 1868 lorsque la façade du couvent a été rebâtie à l'alignement et exhaussée. Il abrite de belles pierres au décor torsadé, les fondations de sa tour d'escalier et une citerne intacte sous la rue.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

| | | |
|--|--|--|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input checked="" type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input type="checkbox"/> Cour : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Perspective historique | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | | |

DIAGNOSTIC

| | | |
|---|---|--|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input checked="" type="checkbox"/> Couverture : tuile canal | <input checked="" type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input type="checkbox"/> Maison de bourg | <input checked="" type="checkbox"/> Avant-toit : chevrons débordants | <input checked="" type="checkbox"/> 3 Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit. | <input checked="" type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | <input checked="" type="checkbox"/> Encadrements : Pierre de taille | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input checked="" type="checkbox"/> Menuiseries : PVC? | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input checked="" type="checkbox"/> Ornement : Corniche moulurée | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input checked="" type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : niche à vierge | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

HÔTEL DE CHARDON

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PAVILLON DE LA COMTESSE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 7 place du Marchédial

Références cadastrales : B 497

Note historique :

bâtie au début du XIXe siècle, elle fut habitée par les Grellet et leurs conjoints.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

- | | | |
|--|--|--|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Silhouette haute | <input type="checkbox"/> Sur rue | <input checked="" type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Cour : terrasse surélevée |
| <input type="checkbox"/> Perspective historique | <input type="checkbox"/> Architecture remarquable | |
| <input type="checkbox"/> En angle | | <input checked="" type="checkbox"/> Jardin : petit jardin arrière clos |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |

DIAGNOSTIC

- | | | |
|---|--|---|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input checked="" type="checkbox"/> Couverture : ardoise | <input type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maison de bourg | <input checked="" type="checkbox"/> Avant-toit : corniche pierre | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit. | <input checked="" type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | <input checked="" type="checkbox"/> Encadrements : pierre de taille | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input checked="" type="checkbox"/> Menuiseries : bois | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input checked="" type="checkbox"/> Ornement : encadrements pierre en saillie | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input checked="" type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : - linteau en accolade - lucarne à fronton en pierre de taille - petite annexe avec épis de faitage en zinc | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PAVILLON DE LA COMTESSE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

IMMEUBLE 23 RUE PORTE DE MONSIEUR

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 23 rue porte de Monsieur

Références cadastrales : B 760 et B 761

Note historique :

Vaste demeure de style classique, elle servit d'atelier à partir 1929 créé par le maître dentellier Gabriel Breul

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
 Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
 En coeur d'îlot
 Traversante
 En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
 En retrait d'alignement
 En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
 Perspective historique
 En angle
 Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
 Architecture remarquable
 Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
 Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
 Maison de bourg
 Edifice religieux
 Fortification
 Ferme
 Equipement public
 Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal et tuile mécanique plate
 Avant-toit : corniche pierre
 Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, en partie enduit
 Encadrements : pierre de taille
 Menuiseries : bois
 Ornement : bandeau et corniche pierre
 Autre élément d'intérêt : - encadrements en saillie

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
 Niveau(x)
 Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

IMMEUBLE 23 RUE PORTE DE MONSIEUR

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

MAISON 9 RUE DES TERMES

LOCALISATION

Secteur : Grazac

Adresse principale : 9 Rue des Termes

Références cadastrales : B 421

Note historique :

Le chien assis arrondi au niveau du toit en ardoises porte la date 1935

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

- | | | |
|---|--|--|
| VUES | POSITION UNITÉ FONCIÈRE | POSITION DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Silhouette haute | <input checked="" type="checkbox"/> Sur rue | <input checked="" type="checkbox"/> A l'alignement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Silhouette basse | <input type="checkbox"/> En coeur d'îlot | <input type="checkbox"/> En retrait d'alignement |
| | <input type="checkbox"/> Traversante | <input type="checkbox"/> En milieu de parcelle |
| | <input type="checkbox"/> En angle | |
| INTÉRÊT URBAIN | INTÉRÊT ARCHITECTURAL | INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS |
| <input type="checkbox"/> Séquence urbaine remarquable | <input checked="" type="checkbox"/> Architecture d'intérêt | <input type="checkbox"/> Cour : |
| <input type="checkbox"/> Perspective historique | <input type="checkbox"/> Architecture remarquable | <input checked="" type="checkbox"/> Jardin : |
| <input type="checkbox"/> En angle | <input type="checkbox"/> Edifice classé ou inscrit | |
| <input type="checkbox"/> Constitutif d'une place | | |

DIAGNOSTIC

- | | | |
|---|--|---|
| TYPE DE BÂTI | CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES | HAUTEUR DU BÂTI |
| <input type="checkbox"/> Hôtel particulier | <input checked="" type="checkbox"/> Couverture : Lauzes | <input type="checkbox"/> Adossé au relief |
| <input checked="" type="checkbox"/> Maison de bourg | <input checked="" type="checkbox"/> Avant-toit : corniche pierre | <input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) |
| <input type="checkbox"/> Edifice religieux | <input checked="" type="checkbox"/> Maçonnerie : moellons de pierre enduite | <input checked="" type="checkbox"/> Combles |
| <input type="checkbox"/> Fortification | | |
| <input type="checkbox"/> Ferme | <input checked="" type="checkbox"/> Encadrements : pierre de taille | |
| <input type="checkbox"/> Equipement public | <input type="checkbox"/> Menuiseries : | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Ornement : bandeau, corniche, console, chaine d'angle | |
| <input type="checkbox"/> Local commercial à rez-de-chaussée | <input checked="" type="checkbox"/> Autre élément d'intérêt : - lucarne - garde corps de style art déco - épi de faitage | |

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

MAISON 9 RUE DES TERMES

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

MAISON 21 RUE PORTE DE MONSIEUR

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 21 Rue Porte de Monsieur

Références cadastrales : B 753

Note historique :

Ancien portail du cimetière qui a été retourné.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
 Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
 En coeur d'îlot
 Traversante
 En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
 En retrait d'alignement
 En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
 Perspective historique
 En angle
 Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
 Architecture remarquable
 Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
 Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
 Maison de bourg
 Edifice religieux
 Fortification
 Ferme
 Equipement public
 Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
 Avant-toit : chevrons débordants
 Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit.
 Encadrements : pierre de taille
 Menuiseries :
 Ornement :
 Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
 Niveau(x)
 Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

MAISON 21 RUE PORTE DE MONSIEUR

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LES ANCIENNES ÉCURIES DU CHÂTEAU

LOCALISATION

Secteur : Enceinte du château
Adresse principale : 6 rue des Clostres
Références cadastrales : B 531

Note historique :

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit.
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois (plein vitrage)
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LES ANCIENNES ÉCURIES DU CHÂTEAU

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

TOUR 15 RUE DU CHÂTEAU

LOCALISATION

Secteur : Enceinte du château

Adresse principale : 15 rue du Château

Références cadastrales : B 507

Note historique :

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :
Ancien jardin du château

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : blocage de moellons partiellement enduit
- Encadrements :
- Menuiseries : bois
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt : poulie

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- 3 Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

TOUR 15 RUE DU CHÂTEAU

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PORTE RAVEL

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 43 rue Notre Dame de l'Oratoire

Références cadastrales : B 583

Note historique :

Cette tour est un vestige du Portail des Habitants du Mandement, ou Porte Ravel. Ce portail fut démoli en 1845 pour faciliter le passage des charrettes.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : Chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries :
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt : archère-canonnières participant du système de défense.

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

PORTE RAVEL

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

■ ANCIEN COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : 15 rue Porte de Monsieur

Références cadastrales : B 2415

Note historique : ancien couvent franciscain du XVII^e siècle

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
 Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
 En coeur d'îlot
 Traversante
 En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
 En retrait d'alignement
 En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
 Perspective historique
 En angle
 Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
 Architecture remarquable
 Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
 Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
 Maison de bourg
 Edifice religieux
 Fortification
 Ferme
 Equipement public
 Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture :
 Avant-toit : Chevron débordant
 Maçonnerie : moellons de pierre enduite
 Encadrements : pierre de taille
 Menuiseries : bois et PVC?
 Ornement :
 Autre élément d'intérêt : portail, niche à vierge

HAUTEUR DU BÂTI

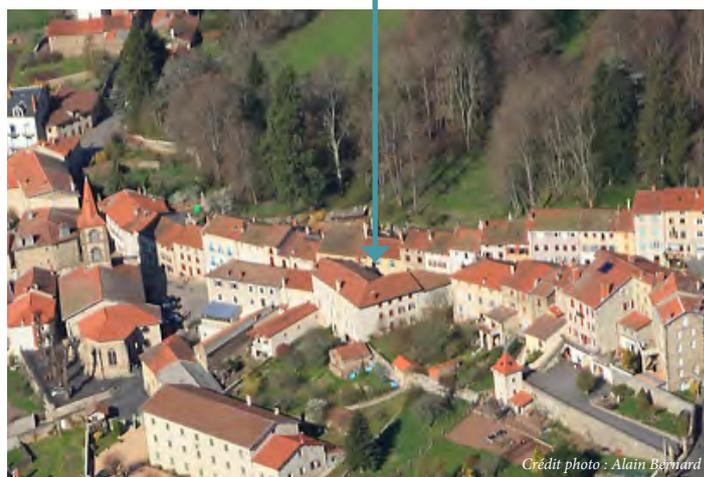
- Adossé au relief
 Niveau(x)
 Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

■ ANCIEN COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



Crédit photo : Alain Bernard



Crédit photo : google

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

ÉCOLE

LOCALISATION

Secteur : Faubourg

Adresse principale : 30 rue du Mont Bar

Références cadastrales : B 854

Note historique :

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
 Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
 En coeur d'îlot
 Traversante
 En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
 En retrait d'alignement
 En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
 Perspective historique
 En angle
 Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
 Architecture remarquable
 Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
 Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
 Maison de bourg
 Edifice religieux
 Fortification
 Ferme
 Equipement public
 Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture :
 Avant-toit : chevrons débordants
 Maçonnerie : moellons de pierre enduite
 Encadrements : enduit en relief
 Menuiseries : bois
 Ornement :
 Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
 Niveau(x)
 Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

ÉCOLE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LE PAVILLON DE LA BASCULE

LOCALISATION

Secteur : Faubourg
Adresse principale : 29 rue du Mont Bar
Références cadastrales : B 789

Note historique :

À la fin du XIX^e siècle, la ville d'Allègre va mettre en place des systèmes de pesage modernes ; le plus important est le poids public ou pont à bascule construit en 1880 et qui va fonctionner près d'un siècle.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour : espace attenant comportant le pont à bascule
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal (tuile plate à l'origine)
- Avant-toit : Caissoné
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit
- Encadrements : pierre de taille
- Menuiseries : bois
- Ornement : encadrement et soubassement pierre de taille
- Autre élément d'intérêt : épi de faitage

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LE PAVILLON DE LA BASCULE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



Crédit photo : google

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

GARE D'ALLÈGRE

LOCALISATION

Secteur : Faubourg

Adresse principale : place de la gare

Références cadastrales : B 2399

Note historique : La ligne Vichy/Darsac, fait à l'époque partie de la compagnie P.L.M. Paris-Lyon-Méditerranée. Il a fallu 38 années, de 1864 à 1902 pour la construction de cette ligne, ouverte à la circulation en plusieurs étapes dont le dernier tronçon dont faisait partie Allègre en 1902.

Les gares de la ligne répondent à l'archétype voulu par le PLM, suivant une architecture standardisée et de taille variable en fonction de l'importance de la ville desservie. Le bâti est en moellons avec des chaînages et des linteaux en briques. La toiture est faite de tuiles mécaniques. Un crépi ocre habille le bâtiment, hormis le soubassement.

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public
- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile mécanique à ondulation
- Avant-toit : chevrons débordants
- Maçonnerie : moellons de pierre enduite
- Encadrements : brique
- Menuiseries :
- Ornement : soubassement pierre, chaînes d'angle briques
- Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

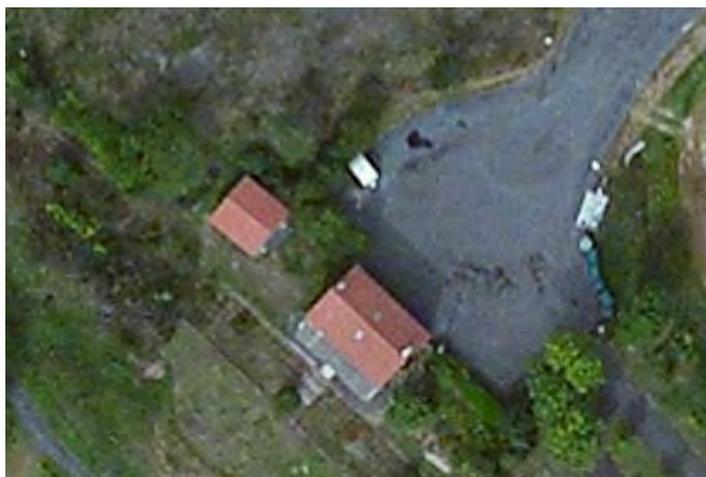
- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

GARE D'ALLÈGRE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : le Bourg

Références cadastrales : B 738

Note historique :

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
 Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
 En coeur d'îlot
 Traversante
 En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
 En retrait d'alignement
 En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
 Perspective historique
 En angle
 Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
 Architecture remarquable
 Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
 Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
 Maison de bourg
 Edifice religieux
 Fortification
 Ferme
 Equipement public
 Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuiles écailles
 Avant-toit :
 Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers, destinés initialement à être enduit.
 Encadrements : briques et pierres
 Menuiseries :
 Ornement : bandeau en briques
 Autre élément d'intérêt :

HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
 Niveau(x)
 Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

LOCALISATION

Secteur : Centre historique

Adresse principale : le bourg (place de l'ancienne Halle)

Références cadastrales : B 2478

Note historique :

INSERTION DANS LE SITE ET CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES

VUES

- Silhouette haute
- Silhouette basse

POSITION UNITÉ FONCIÈRE

- Sur rue
- En coeur d'îlot
- Traversante
- En angle

POSITION DU BÂTI

- A l'alignement
- En retrait d'alignement
- En milieu de parcelle

INTÉRÊT URBAIN

- Séquence urbaine remarquable
- Perspective historique
- En angle
- Constitutif d'une place

INTÉRÊT ARCHITECTURAL

- Architecture d'intérêt
- Architecture remarquable
- Edifice classé ou inscrit

INTÉRÊT DES ESPACES NON BÂTIS

- Cour :
- Jardin :

DIAGNOSTIC

TYPE DE BÂTI

- Hôtel particulier
- Maison de bourg
- Edifice religieux
- Fortification
- Ferme
- Equipement public

- Local commercial à rez-de-chaussée

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

- Couverture : tuile canal
- Avant-toit : Chevrons débordants
- Maçonnerie : en moellons d'appareil moyen montés à lits réguliers
- Encadrements : briques
- Menuiseries :
- Ornement :
- Autre élément d'intérêt : archère-canonnières participant du système de défense.

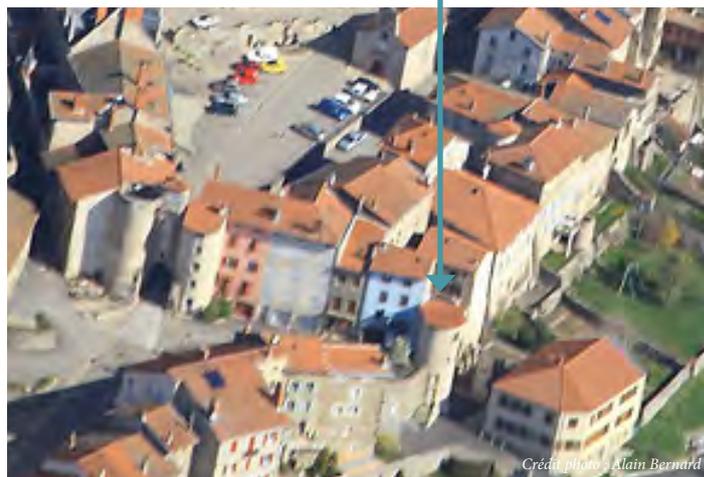
HAUTEUR DU BÂTI

- Adossé au relief
- Niveau(x)
- Combles

COMMENTAIRES :

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI - AVAP D'ALLÈGRE

REPÉRAGE : 1ER TRIMESTRE 2017



COMMUNE D'ALLÈGRE

Département de la Haute-Loire

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Inventaire des décors peints et devantures

Mars 2018



*Illustration, Jacques Garnier
AVAP d'Allègre*

Agence Sarah Fonseca, architectes

35 Boulevard Gambetta
07200 Aubenas
04 75 35 32 20 - 06 50 68 34 01
sarah.fonseca-archi@orange.fr

Cyril GINS, paysagiste DPLG

La Croix de Parens
30500 COURRY
tél: 04 66 83 56 03 - 06 71 52 88 78
cyril.gins@orange.fr

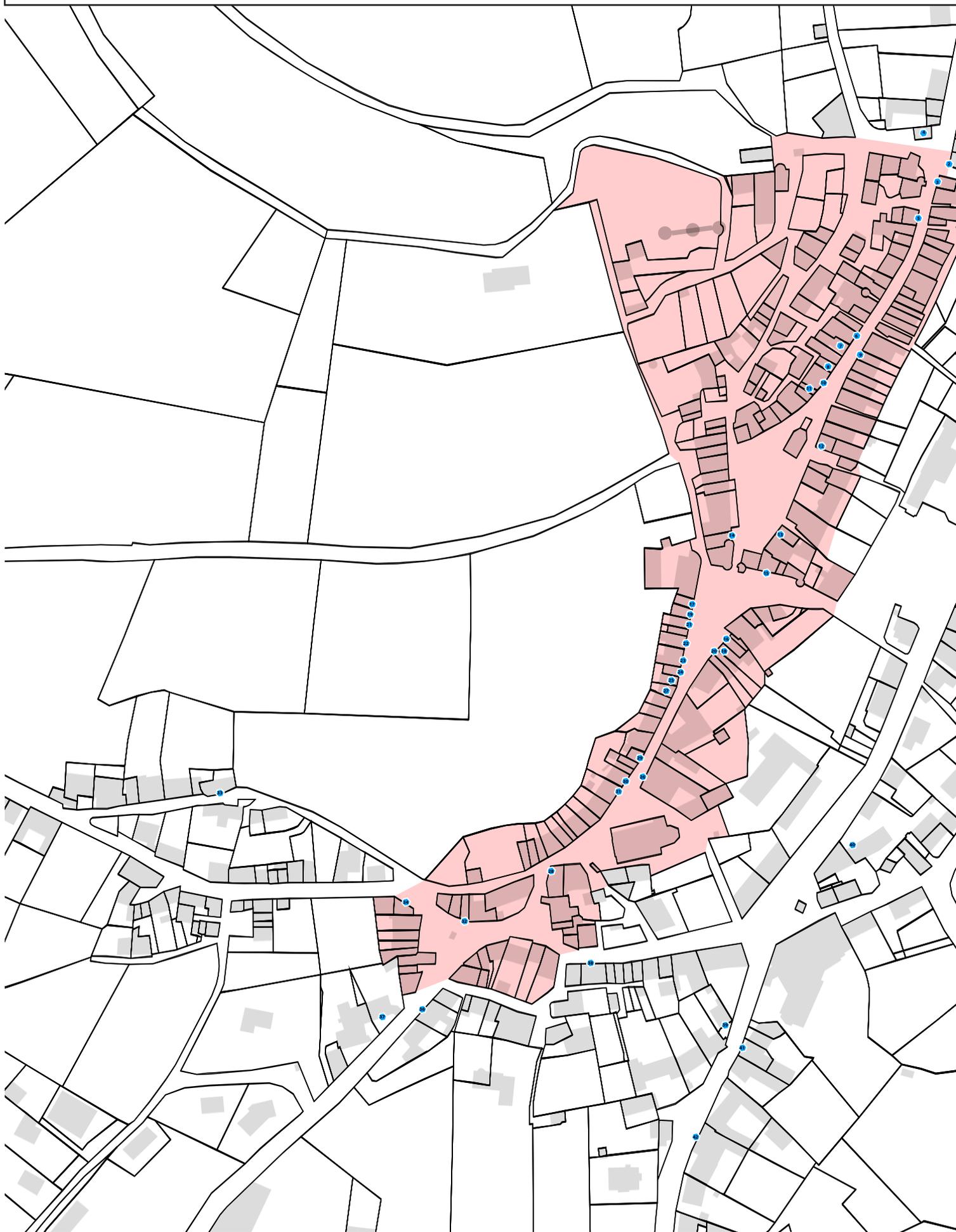
Philippe Lointier, Architecte DPLG

Le Rédanès
30450 Génolhac
04 66 61 13 62 - 06 87 14 95 08
philippe.lointier@orange.fr

Fèbus éco-habitat, bureau d'études thermiques

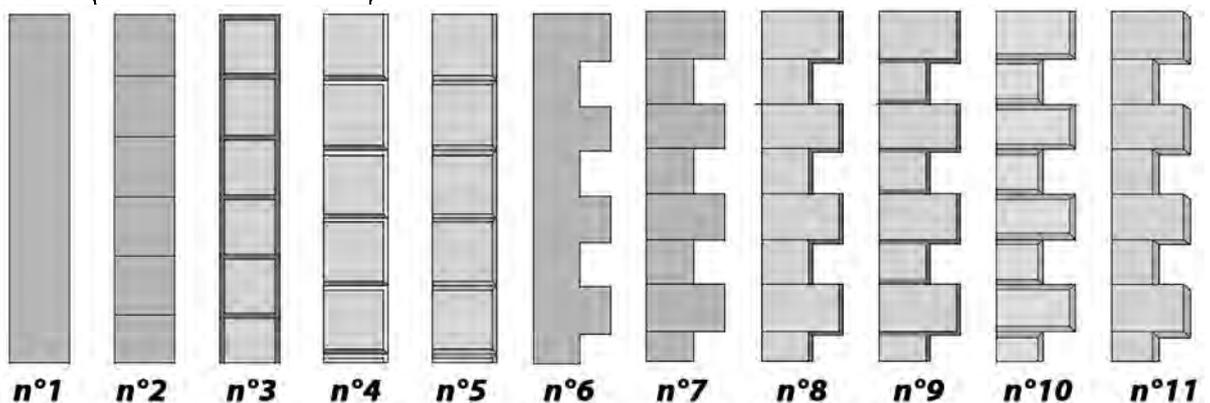
323 chemin Larroque
64300 ORTHEZ
05 59 69 43 81 - 06 08 07 49 72
contact1@ecohab.fr

Inventaire des décors peints pour l'AVAP d'Allègre



| n° | adresse | parcelle | motif chaine d'angle | enduit | autres |
|----|---------------------------------|----------|--|-------------|--------------------|
| 1 | 3 rue du Fangeas | | n°9 | | |
| 2 | 4 rue Porte de Ravel | B 653 | n°6 | Taloché fin | |
| 3 | 48 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 654 | n°7 | Taloché fin | |
| 4 | 45 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 598 | n°1 | Taloché fin | |
| 5 | 41 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 582 | n°1 | Tyrolienne | décors classique |
| 6 | 23 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 566 | n°3 | Taloché fin | enseigne peinte |
| 7 | 21 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 565 | n°10 | Taloché fin | |
| 8 | 17 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 563 | n°11 | Tyrolienne | |
| 9 | 16 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 674 | n°1 | Tyrolienne | |
| 10 | 15 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 562 | n°4 | Taloché fin | |
| 11 | 13 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 561 | / | Taloché fin | |
| 12 | 2 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 2645 | n°4 | Tyrolienne | enseigne peinte |
| 13 | 6 place du Marchédial | B 2465 | / | Taloché fin | enseigne peinte |
| 14 | 3 place du Marchédial | B 495 | / | Taloché fin | |
| 15 | 4 place de l'ancienne halle | B 690 | / | Taloché fin | enseigne peinte |
| 16 | 5 rue Porte de Monsieur | B 743 | n°1 | Taloché fin | |
| 17 | 6 rue Porte de Monsieur | B 490 | / | Taloché fin | frise |
| 18 | 7 rue Porte de Monsieur | B 744 | n°5 | Taloché fin | |
| 19 | 8 rue Porte de Monsieur | B 489 | n°3 | Taloché fin | enseigne peinte |
| 20 | 9 rue Porte de Monsieur | B 745 | n°1 | Taloché fin | |
| 21 | 10 rue Porte de Monsieur | B 488 | n°1 | Taloché fin | |
| 22 | 14 rue Porte de Monsieur | B 486 | n°4 | Taloché fin | enseigne peinte |
| 23 | 16 rue Porte de Monsieur | B 485 | n°4 | Tyrolienne | enseigne peinte |
| 24 | 18 rue Porte de Monsieur | B 484 | n°7 | Taloché fin | |
| 25 | 20 rue Porte de Monsieur | B 483 | n°5 | Tyrolienne | enseigne peinte |
| 26 | 21 rue Porte de Monsieur | B 753 | n°11 | Tyrolienne | enseigne peinte |
| 27 | 22 rue Porte de Monsieur | B 482 | n°5 | Taloché fin | |
| 28 | 25 rue Porte de Monsieur | B 761 | n°2 | Taloché fin | enseigne peinte |
| 29 | 32 rue Porte de Monsieur | B 477 | n°8 | Tyrolienne | |
| 30 | 38 rue Porte de Monsieur | B 474 | Harpage en relief réalisé en ciment prompt | Tyrolienne | |
| 31 | 40 rue Porte de Monsieur | B 473 | Harpage en relief réalisé par enduit à la tyrolienne | Tyrolienne | |
| 32 | 12 place de la Grande Fontaine | B 876 | / | Taloché fin | |
| 33 | 6 rue des Termes | B 457 | n°1 | Tyrolienne | |
| 34 | 1 rue du Parc | B 1741 | n°11 | Taloché fin | |
| 35 | 14 rue du Parc | B 434 | / | Taloché fin | enseigne peinte |
| 36 | 3 rue des Poutelleries | B 885 | / | Taloché fin | soubassement peint |
| 37 | 4 rue des Poutelleries | B 1844 | / | Taloché fin | |
| 38 | 17 rue du Saint Esprit | B 869 | n°7 | Tyrolienne | enseigne peinte |
| 39 | 24 rue du Mont Bar | B 860 | n°11 | Taloché fin | |
| 40 | 25 rue du Mont Bar | B 2438 | n°1 | Taloché fin | |
| 41 | 35 rue du Mont Bar | B 1574 | n°1 | Tyrolienne | |
| 42 | 45 rue du Mont Bar | B 807 | n°7 | Taloché fin | |

Motifs des décors des chaines d'angle





1/ 3 rue du Fangeas



2/ 4 rue Porte de Ravel



3/ 48 rue Notre Dame de l'Oratoire



4/ 45 rue Notre Dame de l'Oratoire



5/ 41 rue Notre-Dame de l'Oratoire



6/ 23 rue Notre-Dame de l'Oratoire



7/ 21 rue Notre-Dame de l'Oratoire



8/ 17 rue Notre-Dame de l'Oratoire



9/ 16 rue Notre-Dame de l'Oratoire



10/ 15 rue Notre-Dame de l'Oratoire



11/ 13 rue Notre-Dame de l'Oratoire



12/ 2 rue Notre-Dame de l'Oratoire



13/ 6 place du Marchédial



14/ 3 place du Marchédial



15/ 4 place de l'ancienne halle



16/ 5 rue Porte de Monsieur



17/ 6 rue Porte de Monsieur



18/ 7 rue Porte de Monsieur



19/ 8 rue Porte de Monsieur



20/ 9 rue Porte de Monsieur



21/ 10 rue Porte de Monsieur



22/ 14 rue Porte de Monsieur



23/ 16 rue Porte de Monsieur



24/ 18 rue Porte de Monsieur



25/ 20 rue Porte de Monsieur



26/ 21 rue Porte de Monsieur



27/ 22 rue Porte de Monsieur



28/ 25 rue Porte de Monsieur



29/ 32 rue Porte de Monsieur



30/ 38 rue Porte de Monsieur



31/ 40 rue Porte de Monsieur



32/ 12 place de la Grande Fontaine



33/ 6 rue des Termes



34/ 1 rue du Parc



35/ 14 rue du Parc



36/ 3 rue des Poutelleries



37/ 4 rue des Poutelleries



38/ 17 rue du Saint Esprit



39/ 24 rue du Mont Bar



40/ 25 rue du Mont Bar

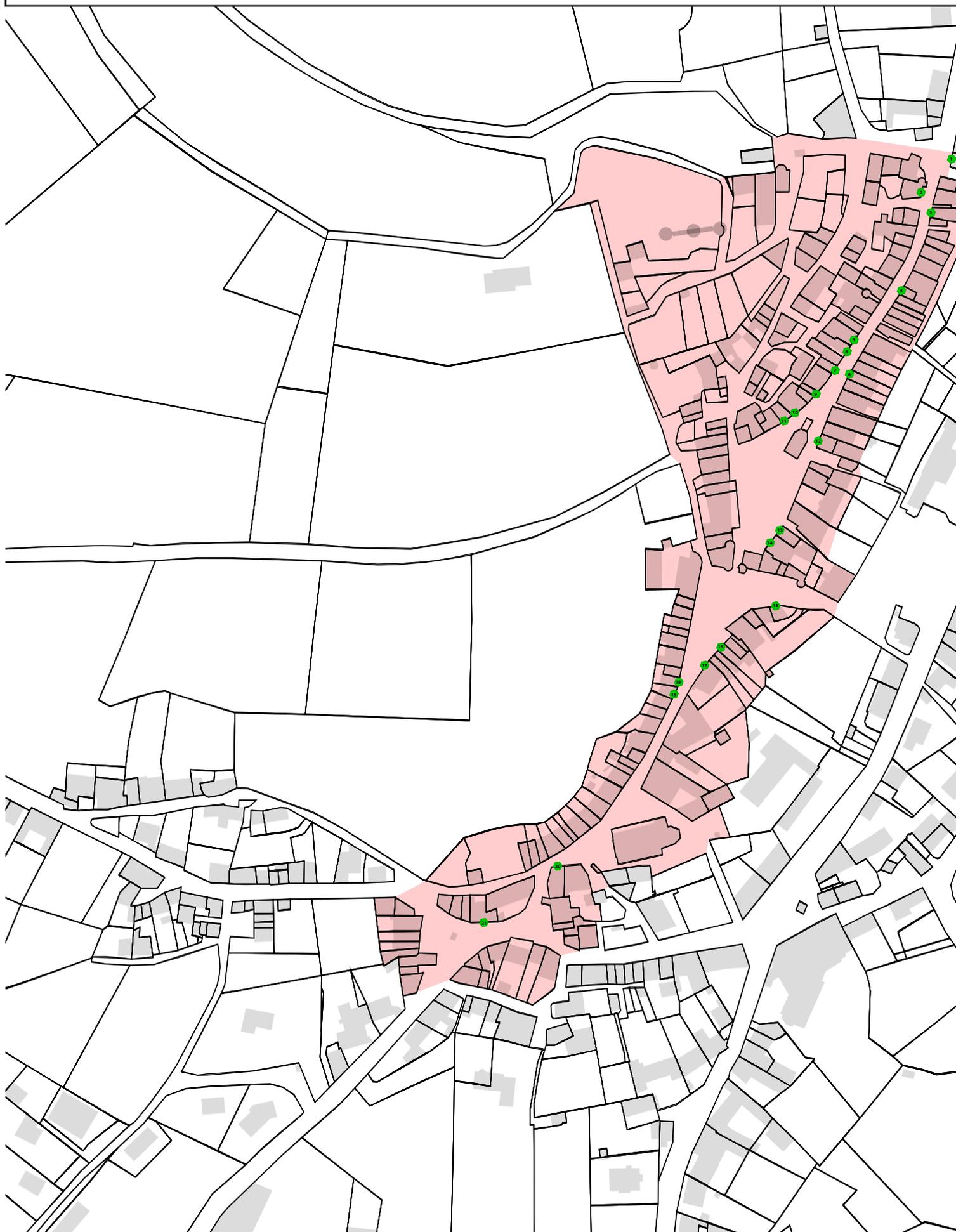


41/ 35 rue du Mont Bar



42/ 45 rue du Mont Bar

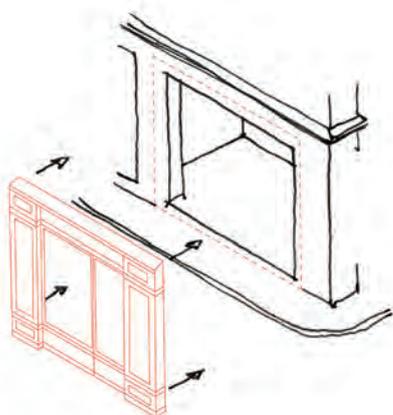
Inventaire des devantures pour l'AVAP d'Allègre



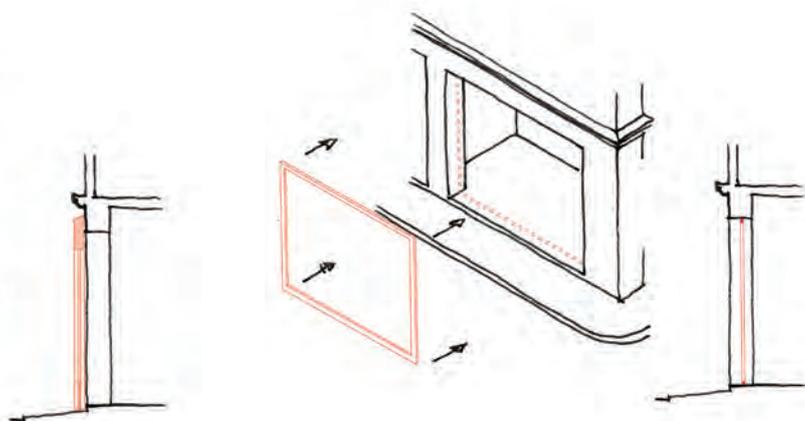
Liste des devantures commerciales à protéger

| n° | adresse | parcelle | description |
|----|---------------------------------|----------|-------------------------|
| 1 | 4 rue Porte de Ravel | B 653 | Applique, bois mouluré |
| 2 | 43 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 583 | Applique, bois mouluré |
| 3 | 44 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 659 | Applique, bois mouluré |
| 4 | 30 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 667 | Applique, bois mouluré |
| 5 | 23 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 566 | Feuillure, bois mouluré |
| 6 | 21 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 565 | Feuillure, bois mouluré |
| 7 | 17 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 563 | Applique, bois mouluré |
| 8 | 12 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 676 | Applique, bois mouluré |
| 9 | 13 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 561 | Applique, bois mouluré |
| 10 | 9 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 559 | Applique, bois mouluré |
| 11 | 7 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 556 | Applique, bois mouluré |
| 12 | 2 rue Notre Dame de l'Oratoire | B 2645 | Applique, bois mouluré |
| 13 | 8 place du Marchédial | B 686 | Applique, bois mouluré |
| 14 | 6 place du Marchédial | B 2465 | Applique, bois mouluré |
| 15 | 5 rue Baptiste Marcet | B 739 | Applique, bois mouluré |
| 16 | 7 rue Porte de Monsieur | B 747 | Applique, bois mouluré |
| 17 | 13 rue Porte de Monsieur | B 556 | Applique, bois mouluré |
| 18 | 20 rue Porte de Monsieur | B 483 | Applique, bois mouluré |
| 19 | 22 rue Porte de Monsieur | B 482 | Applique, bois mouluré |
| 20 | 25 rue Porte de Monsieur | B 761 | Applique, bois mouluré |
| 21 | 4 Place de la Grande Fontaine | B 875 | Feuillure, bois |

Devanture en applique



Devanture en feuillure





1/ 4 rue Porte de Ravel



2/ 43 rue Notre-Dame de l'Oratoire



3/ 44 rue Notre-Dame de l'Oratoire



4/ 30 rue Notre-Dame de l'Oratoire



5/ 23 rue Notre-Dame de l'Oratoire



6/ 21 rue Notre-Dame de l'Oratoire



7/ 17 rue Notre-Dame de l'Oratoire



8/ 12 rue Notre-Dame de l'Oratoire



9/ 13 rue Notre-Dame de l'Oratoire



10/ 9 rue Notre-Dame de l'Oratoire



11/ 7 rue Notre-Dame de l'Oratoire



12/ 2 rue Notre-Dame de l'Oratoire



13/ 8 place du Marchédial



14/ 6 place du Marchédial



15/ 5 rue Baptiste Marcet



16/ 7 rue Porte de Monsieur



17/ 13 rue Porte de Monsieur



18/ 20 rue Porte de Monsieur



19/ 22 rue Porte de Monsieur



20/ 25 rue Porte de Monsieur



21/ 4 Place de la Grande Fontaine